APEDAF

Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones



RAPPORT ANNUEL 2013

La surdité, un monde inconnu mais débordant de richesses...
Venez le découvrir avec nous!



RAPPORT D'ACTIVITES 2013



L’aide interparentale et familiale

Accueil et soutien des parents

« L’APEDAF a pour objet social de soutenir tout enfant sourd ou malentendant et sa famille dans les domaines de l’éducation, de la vie culturelle, sociale et professionnelle et ce, dans le respect de leurs possibilités et besoins. »

L’accueil et le soutien des parents restent les préoccupations premières de l’association. Ils sont fondamentaux dans toutes les actions de l’APEDAF posées pour et par nos membres ainsi qu’auprès du grand public.

Cette année, l’APEDAF a compté 219 membres. Parmi ceux-ci, 96 sont des parents entendants d’enfants sourds, 1 est parent sourd d’enfants sourds. 79 sont des associations partenaires et 43 sont des sympathisants privés.

L’APEDAF contribue à l’épanouissement de l’enfant sourd et sa famille à travers le soutien qu’elle offre aux parents qu’elle accompagne à différents moments de la vie de leur enfant. Cette année, nous avons pu comptabiliser 117 demandes. La majorité de celles-ci proviennent de sympathisants (55,5%), ensuite de parents entendants (31,6%) et enfin d’adultes sourds (12,8%). Ceux-ci ont été plus nombreux cette année en raison du déménagement du service Info-Sourds. Auparavant, plusieurs services pour personnes sourdes se situaient dans le même immeuble. Certains adultes sourds ne sachant pas que leur service habituel a déménagé et se retrouvant devant une porte de bois, venaient dans les bureaux de l’APEDAF. D’autres ont préféré venir à l’APEDAF pour des raisons de proximité.
Peu de parents sourds d’enfant sourd ont fait appel à l’APEDAF en 2013.

Les demandes ont été classées en huit catégories selon la récurrence des sujets abordés par les personnes qui nous sollicitent. En effet, la majorité d’entre elles concernent les différents services de l’APEDAF, tels que les sensibilisations, les animations BBSB, l’aide aux adultes sourds… (41,88%). Ensuite, viennent les demandes d’étudiants entendants pour la réalisation d’un travail scolaire sur la surdité (17,94%) et les recherches de cours de langue des signes ou de LPC (11,11%). Puis, les demandes de collaboration (10,25%), celles qui concernent la scolarité des enfants sourds (8,54%), la recherche de médecin, psychologue, logopède connaissant la langue des signes (4,27%), des questions relatives à la législation (2.56%), et enfin les demandes de soutien psychologique (1,7%).

Evolution des demandes par rapport à 2012 :

	2012	**2013**
Services APEDAF	17,51%	41,88%
Etudiants	3,64%	17,94%
Cours LS	12,40%	11,11%
Collaboration	2,91%	10,25%
Scolarité	22,62%	8,24%
Médecins	2,91%	4,27%
Législation	10,21%	2,56%
Soutien psychologique	13,56%	1,70%

Enfin, l'APEDAF est généralement contactée par téléphone (54,4%) et par e-mail (31,6%). Certains nous rendent visite directement au siège de l'asbl (7,7%) ; d'autres utilisent Facebook (4,27 %).

En 2013, notre association a poursuivi son travail de rapprochement des familles en proposant des services très diversifiés. L'APEDAF permet dès lors un enrichissement des rencontres entre professionnels, parents, sourds. Ces parents que nous soutenons deviendront des futurs piliers de notre association. De ces rencontres naissent de belles collaborations. Il nous paraît important de poursuivre ces opportunités de rassemblement afin de faire évoluer les échanges et la réflexion concernant les besoins des parents d'enfants sourds et malentendants et ce, pour le développement de futurs projets (ex : groupe de travail - sensibilisation à la surdité). De plus, une consultation des parents-membres est systématiquement effectuée lors des périodes d'évaluation et d'analyse des besoins précédant la réalisation des outils pédagogiques ou la mise sur pied de services. Dès lors, l'APEDAF propose aux nouveaux parents des informations répondant à leurs besoins.

En vertu de sa reconnaissance dans le cadre du décret du 17 juillet 2003 relatif à l'Éducation permanente, l'APEDAF a poursuivi le développement, tout au long de l'année 2013, des services et outils destinés aux familles d'enfants sourds et malentendants ainsi qu'à un large public. Les parents d'enfants sourds prennent part aux différents projets avec enthousiasme, ils participent activement à la démarche d'Éducation permanente. Cette motivation supplémentaire leur permet de devenir les acteurs de changements de perception que chaque citoyen peut porter sur les enfants sourds.

Des rencontres informelles ont eu lieu en 2013 afin de poursuivre le plan d'action des propositions mises en exergue lors de la journée annuelle des employés de 2012. Nous poursuivons la mise en place d'activités ludiques entre parents. (ex : déjeuner, etc.)

Parents-relais

L'équipe des parents-relais, créée en 1999, se tient à la disposition des familles afin d'apporter un soutien aux parents qui viennent d'apprendre la surdité de leur enfant ou qui contactent l'association afin d'y trouver une aide. Ces parents agissent en étroite collaboration avec l'assistante sociale ou l'assistante psychologue tout en gardant leur spécificité de parents.

En 2013, l'équipe de parents-relais a été modifiée : certains sont partis, d'autres sont arrivés. L'équipe est désormais constituée de huit parents-relais qui se tiennent à disposition des « nouveaux » parents d'enfants sourds et malentendants, prêts à poursuivre avec dynamisme leur mission d'accompagnement et à partager leur vécu et leurs expériences avec eux. C'est pourquoi cette année, le dépliant Parent-relais a été mis à jour.

Cependant, nous constatons, depuis quelques années, un faible taux d'appels de nouveaux parents. En 2011 et 2012, aucun parent-relais n'avait été sollicité directement par les « nouveaux » parents. En 2013, un des parents-relais a reçu quatre demandes. Des rencontres de parents se font dans les centres de référence par nos parents-relais mais davantage dans un cadre informel. Dans une autre région, un parent-relais a été invité à présenter le service auprès d'étudiants. L'APEDAF poursuit sa réflexion quant à la mise en place d'actions dans le but de

promouvoir ce service et toucher les nouvelles familles. Le site Internet de l'asbl sera mis à profit pour assurer une visibilité plus importante. Lors des différentes activités organisées par l'asbl, les parents nous rappellent l'importance de rencontrer d'autres parents. La disponibilité des parents-relais apporte aux nouveaux parents un service de première ligne, humain et accessible. Ce service est unique en Belgique francophone.





Formation des parents-relais

La formation des parents-relais a pour objectif d'outiller les participants face à la détresse des parents apprenant le diagnostic de surdité de leur enfant. La volonté de l'APEDAF est de leur fournir un soutien qui soit le plus proche possible de leurs attentes et de leurs besoins. Aucune rencontre n'a pu être planifiée en 2013.

L'équipe des parents-relais a été étoffée en 2013 : elle est passée de six parents en 2012 à huit parents en 2013. Par ailleurs, des contacts ont été pris avec d'autres associations proposant ce soutien afin de réfléchir ensemble au service parent-relais et voir quelles évolutions sont envisageables pour les années à venir. Peu d'entre elles proposent ce service, ce qui nous a permis de réaliser à quel point celui que nous proposons est unique.

Familles actives de l'APEDAF

L'APEDAF a aussi une antenne dans la région du Luxembourg où six familles sont activement présentes. Elles organisent régulièrement des activités.

Activités familiales

Afin d'encourager les familles à se rencontrer de manière informelle, des activités ludiques ou festives ont été organisées en 2013.

Journée Cochlear

Le 23 février 2013, quelques familles concernées ont visité la firme Cochlear. Après un moment d'accueil chaleureux et une présentation générale, les familles ont été réparties en différents groupes pour visiter les ateliers prévus :
- le processeur de son, l'assistant sans fil, la simulation, la visite guidée.
À chaque étape, les questions des parents ont été accueillies par les professionnels de Cochlear. Pour clôturer la rencontre, gâteaux et boissons ont été offerts.

Les familles étaient ravies d'en apprendre plus sur l'appareillage dont bénéficient leurs enfants et ont souhaité être tenus informés des évolutions techniques en la matière. Voilà une nouvelle collaboration dont des familles se réjouissent.

Activité familiale 35 ans – au Sortilège



Le dimanche 28 avril, une activité familiale a été organisée pour les familles-membres de l'APEDAF au Sortilège à Bruxelles.

Magiciens, chevaliers, princesses et troubadours étaient au rendez-vous, dans un décor qui rappelait le village d'Astérix.

Les parents se sont rencontrés ou se sont retrouvés. Les enfants, quant à eux, se sont amusés à grimper, à courir et se

sont rassemblés en fin de journée autour du gâteau des 35 ans et d'une fresque de bonbons qu'ils ont mangés avec avidité.



Assemblée générale

L'Assemblée générale s'est tenue le jeudi 16 mai 2013 dans les locaux de l'APEDAF Bruxelles. La rencontre était précédée d'un en-cas. Tous les membres y étaient conviés. Une dizaine d'entre eux étaient présents. La mise en place d'une stratégie de récolte de fonds y a été fortement débattue compte tenu des besoins financiers nécessaires à la poursuite de nos projets.

Goûter de fin d'année des aides pédagogiques de Bruxelles



Les examens passés et l'année scolaire presque terminée, les aides pédagogiques de Bruxelles ont donné rendez-vous aux familles pour une petite fête de clôture le samedi 23 juin 2013 dans une salle à Ixelles entourée d'un vaste et agréable parc.

Même la pluie n'a pas réussi à compromettre cette superbe journée… Après avoir partagé un délicieux buffet où chacun avait pu montrer ses petits talents culinaires, le moment était venu de former des équipes et de montrer ses multiples autres talents.

En effet, les participants ont dû faire preuve d'adresse et de rapidité (jeux géants en bois tels que le jeu de palets par exemple...), avoir de bonnes connaissances en botanique (relier des noms de fleurs à leur dessin), être incollables en bandes dessinées et en films pour la jeunesse et posséder un certain don pour le mime, avoir une bonne dose d'humour et un esprit d'équipe certain!

En fin d'après-midi, un bon dessert ainsi qu'un café bien chaud étaient les bienvenus.

Enfin, la remise des prix est venue clôturer cette journée chaleureuse et pleine d'entrain, malgré l'absence du soleil. Les lots étaient nombreux et variés: livres, jeux de société, ballons...

Journée des familles à Tournai



Le dimanche 30 juin 2013, l'APEDAF Tournai a organisé sa journée des familles.

Au menu : barbecue, animations, journée portes ouvertes pour une après-midi inoubliable.



Cette 5ème fête a attiré de nombreuses familles d'enfants sourds dans le jardin de l'APEDAF - rue Childéric.

Le rendez-vous est donné pour l'an prochain.

Semaine de stage pour les enfants sourds et la fratrie (Tournai)



Une semaine d'animation ayant pour thème « Cuisines du Monde ! » s'est déroulée du lundi 26 au vendredi 30 août 2013.

Pour les participants, ce fut l'occasion de réaliser différentes recettes plus ou moins exotiques. De grands jeux, baseball, mikado géant, des bricolages « ethniques » en tous genres leur furent également proposés.

Ces animations bilingues français (LPC) / langue des signes étaient encadrées par les aides pédagogiques.

Le large éventail d'activités autour du thème choisi a suscité des réflexions socio-culturelles, géopolitiques, historiques, économiques, sportives…

En outre, l'organisation d'une garderie et de covoiturages a permis d'accueillir des enfants qui sans cela, n'auraient pu s'inscrire.

Soirée d'anniversaire des 35 ans de l'APEDAF et Enquête APEDAF



Le 26 novembre dernier, l'APEDAF a fêté ses 35 ans au Stade Roi Baudouin rassemblant parents, politiques, professionnels de la surdité, sourds et professionnels du monde associatif.

Même si la grève des taxis a occasionné un peu de retard à l'événement, les convives ont apprécié la soirée qui a débuté par l'allocution du collaborateur de Monsieur Alain Courtois, échevin à la ville de Bruxelles, Monsieur Antoine Houtart.

Notre vice-président, Bernard Liétar, nous a ensuite fait l'honneur d'un discours haut en couleur avant que l'APEDAF ne présente une projection Famille inspirée des différentes actions réalisées depuis ses débuts.

L'enquête* présentée par Anne-Charlotte Prévot a permis de proposer une photographie de la prise en charge de l'enfant sourd en Belgique francophone. Sans oublier la collaboration de la FFSB qui nous a fait vivre une sympathique Chuut-pause.

La soirée s'est clôturée par un cocktail dinatoire relevé par de belles initiatives du personnel de l'APEDAF : dont des cocottes de sensibilisations déposées sur les tables et l'exposition des œuvres d'art du calendrier 2014 rassemblant les œuvres des artistes présents dans le calendrier « Sourd'Art » 2014. Les Ateliers Malou ont collaboré généreusement à ce projet en nous prêtant des chevalets pour mettre les images en valeur.



L'équipe en a également profité pour mener une action de sensibilisation tout au long de la soirée via deux animations visuelles et ludiques : des cocottes de questions/réponses sur des thèmes liés à la surdité et des languettes accrochées aux verres des invités contenant des phrases de réflexion sur nos actions sociétales.

*Les résultats de l'enquête peuvent être envoyés à toute personne qui en fait la demande.

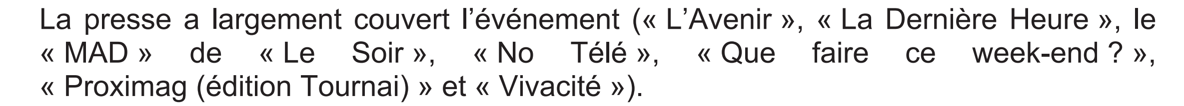
Soirée de gala – Okidok



Le 20 décembre, une soirée mettant en vedette les Okidok et leur tout nouveau spectacle « Slips inside » a été proposée à la Maison de la Culture de Tournai.

Cette soirée « Action Intégration » était une occasion de souffler les 35 bougies de l'APEDAF, de rassembler les enfants et leurs parents, les anciens élèves, tous les amis de l'association,… Mais aussi d'atteindre le grand public pour le sensibiliser à la problématique de la surdité et aux problèmes financiers de l'asbl (déficit structurel).

À l'occasion de cet événement, une brochure programme a été éditée sous la forme d'un nouveau numéro de la collection « Les Cahiers de la Salamandre ». Il s'agit d'un album souvenir des 35 années d'intégration de l'enfant sourd à Tournai.



La presse a largement couvert l'événement (« L'Avenir », « La Dernière Heure », le « MAD » de « Le Soir », « No Télé », « Que faire ce week-end ? », « Proximag (édition Tournai) » et « Vivacité »).

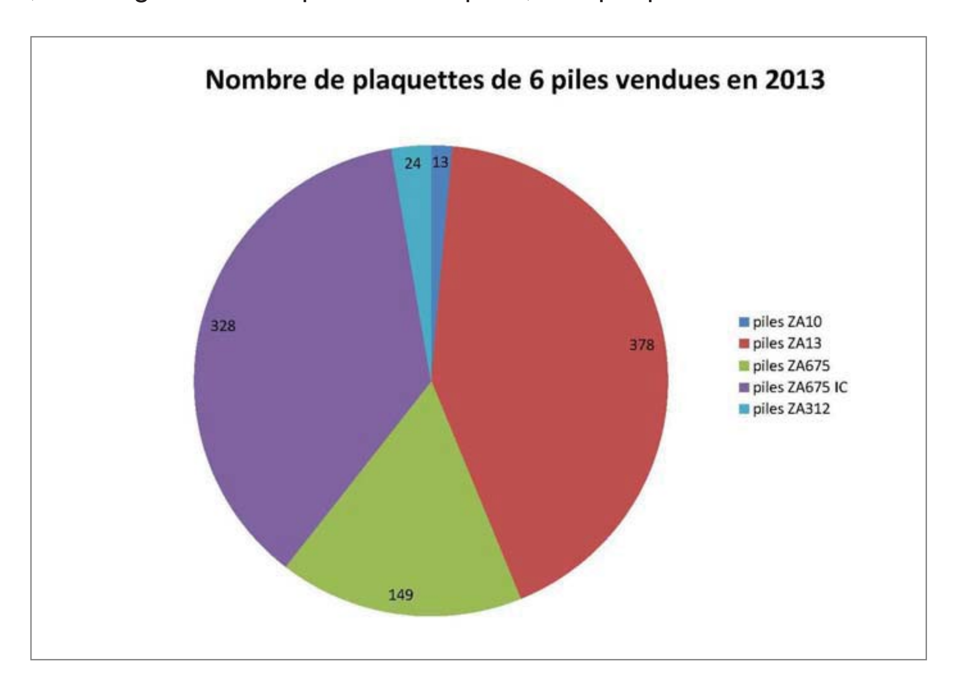
Un stand d'information et de sensibilisation de l'APEDAF était à la disposition du public le soir de la manifestation.

Enfin, il est à noter qu'une projection de « Des mains pour entendre » a eu lieu avant le spectacle proprement dit. Cette ancienne émission communautaire réalisée avec la collaboration de « No Télé » représentait le travail pédagogique de l'APEDAF.

Au total, 340 personnes se sont rendues à cette manifestation mémorable. Une belle réussite, donc !

Service piles

L'APEDAF met à la disposition de ses membres un service de commande de piles pour appareils auditifs et implants cochléaires.
En 2013, 72 usagers se sont procuré des piles, 789 plaquettes ont été vendues.



Notons que l'association est continuellement à la recherche du meilleur rapport qualité/prix des piles pour ses membres.

Les prix de vente des piles en 2013 étaient de :





- Zinc Air 10 (jaunes) : 3,50 €/6
- Zinc Air 13 (oranges) : 3,50 €/6
- Zinc Air 312 (brunes) : 3,50 €/6
- Zinc Air 675 (bleues) : 3,50 €/6
- Zinc Air 675 (spécial implant cochléaire) : 4,50 €/6

Spécifions que l'APEDAF ne fait pas de bénéfice dans la vente des piles, elle assure ce service pour ses membres uniquement.

L’éducation de l’enfant sourd

Service d’aides pédagogiques

Présentation du projet

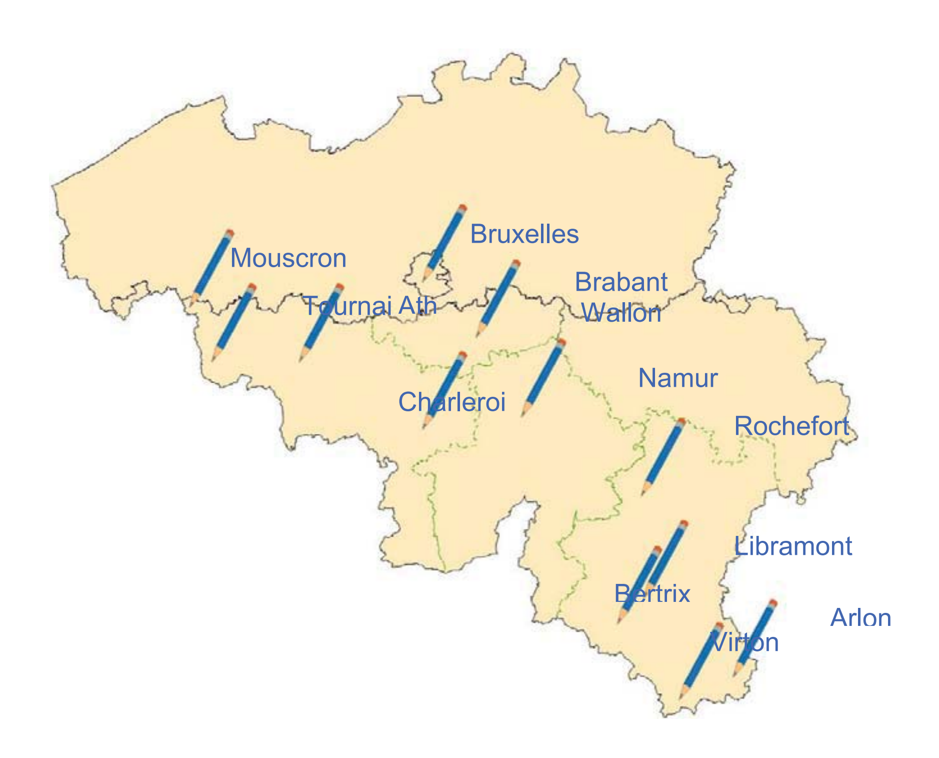
En 1985, un service d’aides pédagogiques a été mis sur pied par les parents de l’asbl.

Le projet consiste à accompagner des élèves sourds ou malentendants dans l’établissement d’enseignement ordinaire choisi par les parents et qui accepte la présence d’un autre adulte (aide pédagogique) au sein de la classe.

Ce service est effectif dans les régions de Mouscron, Tournai, Ath, Charleroi, Namur, Brabant Wallon, Rochefort, Bertrix, Libramont, Arlon, Virton ainsi qu’à Bruxelles.

Actuellement, le service d’aides pédagogiques de l’APEDAF occupe l’équivalent de 11 temps-pleins sous contrats APE de la Région Wallonne et l’équivalent de 4,5 temps-pleins (dont un mi-temps parascolaire) sous contrats ACS de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces 15,5 équivalents temps-pleins sont répartis entre 22 employés dans différentes régions de Wallonie et à Bruxelles.

Ces aides pédagogiques accompagnent toute l’année plus de **cinquante élèves et étudiants sourds et malentendants**. Ils sont encadrés par trois coordinateurs.



Répartition géographique des enfants sourds aidés

L'aide est apportée à tous les niveaux scolaires, de la maternelle à l'enseignement supérieur ainsi qu'en enseignement de promotion sociale et ce, tous réseaux d'enseignement confondus. L'essentiel de l'aide est cependant apportée dans les niveaux primaires et secondaires.

Elle peut prendre différentes formes en fonction des besoins de l'enfant (interprétation des différentes disciplines en langue des signes ; codage en langue française parlée complétée (LPC) ou en alphabet des kinèmes assistés (AKA), français signé ; ré-explications et remédiation extrascolaire à l'école ou à l'école des devoirs ; prise de notes…).

Le nombre d'heures d'accompagnement varie en fonction de divers facteurs : niveau d'enseignement, vecteur de communication choisi, autonomie relative ou non de l'étudiant, ciblage des matières en fonction des aptitudes et faiblesses de l'élève, vigilance des enseignants et des autres élèves, disponibilité des aides pédagogiques en tenant compte de l'éloignement géographique, etc.

La plupart du temps, les aides pédagogiques travaillent en classe. Elles permettent à l'enfant sourd la réception des informations et donc, un accès naturel à la compréhension et à l'expression. Il a donc le loisir de se réapproprier sa scolarité et de prendre son travail en charge.

Dans tous les cas, une évaluation continuée des différentes intégrations et de leur évolution est assurée durant toute l'année scolaire (cf. réunions des aides pédagogiques et réunions de bilans pluridisciplinaires). Dans certains cas, il convient de coordonner l'orientation, la poursuite ou non des projets d'intégration.

À l'issue de l'année scolaire 2012-2013, la plupart des élèves passent dans l'année supérieure.

Dans la région tournaisienne, la rentrée scolaire 2013-2014 s'est avérée quelque peu chahutée compte tenu de la collaboration rendue difficile entre le Centre l'Ouïe et la Parole et l'APEDAF. Certains parents ont notamment changé leur enfant d'école.

Ces dernières années, la très ancienne confusion entendre = comprendre regagne du terrain et rend plus complexe l'exécution du travail des aides pédagogiques.

Bien sûr, il y a d'excellents élèves implantés. Mais les performances audiologiques de l'implant cochléaire ne facilitent pas aussi systématiquement qu'on l'imagine une compréhension de qualité. Un bon nombre d'élèves implantés communiquent oralement : comparativement aux élèves des générations précédentes, ils parlent bien et réagissent à l'audition. Toutefois, en situation d'apprentissages, certains d'entre eux se retrouvent dans la situation de leurs aînés : une compréhension de qualité reste aléatoire et approximative.

Les aides pédagogiques se plaignent de ces situations « à peu près » face auxquelles elles se sentent, de leur propre aveu, démunies. Une réflexion se poursuit au sein de l'APEDAF.

Les performances auditives et articulatoires étant accessibles (comprendre l'oral le dos tourné, très bas la main devant la bouche), il apparaît qu'on s'en satisfasse et qu'on en reste là. Du reste, elles suffisent généralement pour une conversation courante en famille.

Il est donc bien difficile de faire comprendre ce qu'on remarque dans la pratique scolaire. Le confort conversationnel habituel n'alarme pas devant les difficultés qu'on peine à concevoir.

Les enseignants s'en étonnent aussi : l'aide pédagogique est en classe parce que l'élève est sourd, mais comme il entend, il écoute l'instituteur ! Mais alors ? Pourquoi ne comprend-il pas ?

En revanche, la question de la compréhension ne se pose pas pour les élèves engagés dans un processus bilingue. Leur maîtrise de la langue des signes leur permet d'accéder au sens des différentes disciplines enseignées (compréhension, restitution).

Néanmoins, la maîtrise du français demeure un atout essentiel de réussite : en effet, la plupart des évaluations sont écrites : les niveaux sont logiquement disparates en fonction de l'appétence de chacun pour le français.

Soutien pédagogique personnalisé

Vu la compréhension aléatoire évoquée ci-avant, le suivi du travail journalier est nécessaire pour la plupart des élèves.

D'autres facteurs justifient encore le suivi du travail journalier : niveaux d'études, environnement socioculturel des enfants, aptitudes, capacités et autonomie relative des élèves face à leur travail.

Individualisé, cet encadrement vise encore le développement de stratégies d'autonomie : apprendre à manipuler les ouvrages de référence (dictionnaires, manuels, notes de cours,…), apprendre à hiérarchiser l'agenda scolaire,…

Enfin, devant des lacunes importantes, le travail individualisé permet de préserver les rôles de chacun dans l'éducation de l'enfant : éviter que les mères endossent le rôle d'institutrice éternellement mécontente.

Les moyens mis en œuvre sont divers : remédiation extrascolaire en langue des signes ou en français codé, LPC ou AKA, aide aux devoirs, vérification des leçons, compléments d'exercices, hyperfixation, drills, cours particuliers…

Formations des aides pédagogiques Wallonie/Bruxelles

Cinq aides pédagogiques ont suivi une formation continuée en langue des signes à raison de 2h/semaine à Tournai.

À Mouscron, une aide pédagogique a suivi 15 heures de formation en premiers soins.

À Grand-Leez, sept aides pédagogiques ont suivi une après-midi de formation sur l'implant cochléaire et deux employés ont suivi une après-midi de formation sur la prise en charge précoce de l'enfant sourd.

À Bruxelles, deux aides pédagogiques ont suivi une formation continuée en langue des signes. Deux employés ont eu une formation en LPC pendant deux jours et cinq aides pédagogiques ont suivi quatre heures de formation sur l'implant cochléaire.

Enfin, deux d'entre elles ont été formées durant deux journées aux techniques de mémorisation.

Activités parascolaires

- Animation bilingue pour les enfants de maternelle et de primaire

Une animation bilingue a été proposée en 2013 dans les locaux de l'APEDAF à Tournai à raison de 2 heures chaque mercredi en période scolaire.

Les objectifs à l'origine du projet sont les suivants: regrouper plusieurs enfants sourds et malentendants du même âge : 3-8 ans et 9-12 ans (les groupes sont accessibles aux frères et sœurs entendants), activer un processus de socialisation entre sourds et entre sourds et entendants, dynamiser un réseau de relations entre les différents enfants. Il œuvre également, par la pratique, à initier précocement à la langue des signes comme vecteur socioculturel. Elle œuvre enfin à aborder précocement l'écrit en fonction des acquis scolaires et particuliers de chacun et à les exploiter et autant que possible, les partager entre les élèves.

En termes d'aisance, les échanges des aînés témoignent du rôle éminent de la langue des signes pour la socialisation des uns et des autres. En outre, ceux-ci transmettent verticalement leurs compétences et habiletés aux plus jeunes.

Quoi qu'elles soient vues en classe, l'acquisition de nombreuses compétences de base gagne indubitablement à être renforcée dans le cadre de ces activités parascolaires.

- Cours de français seconde langue pour les élèves de primaire

Des cours ponctuels de français seconde langue ont été organisés à Tournai en fonction du programme des écoles et du travail journalier des élèves.

Les objectifs de ces cours sont le renforcement des compétences en français de ces élèves, la fixation de stratégies d'apprentissage de la lecture et de la composition, les comparaisons et différenciations morphosyntaxiques des deux langues, l'alimentation de la générativité linguistique dans les deux langues et la maîtrise active des deux langues (du moins, la lecture et la composition du français).

- Séances d'animations extrascolaires

Quatre animations ont été réalisées en 2013 dans les locaux de Tournai. Les objectifs de ces animations sont multiples : stimuler et banaliser le bilinguisme et le biculturalisme dans une pratique sociale, éveiller l'imaginaire et les sens des enfants aux contenus des différents thèmes d'animation proposés (de la lecture au bricolage en passant par les jeux collectifs), stimuler la curiosité, le plaisir de découvrir, d'apprendre, de réaliser et de participer et enfin stimuler des processus de sociabilisation et d'identification sourds/sourds, sourds/entendants..

Les différents aspects des animations (choix des thèmes, préparation des jeux et des bricolages) sont confiés aux aides pédagogiques.

En 2013, la mixité du public était fertile à plus d'un titre : enfant sourd, enfant pas sourd, enfant entendant de parents sourds, enfants sourds de parents sourds, frère ou copain de classe entendant, enfants du personnel de l'APEDAF…

Différents noyaux se sont également constitués de telle manière qu'en termes de socialisation et d'identification, bien des facettes de la diversité ont été représentées (les élèves les plus âgés étaient invités à animer ; les fratries étaient bien représentées ; le public sourd était significativement présent par rapport aux normes démographiques…).

Réunions des aides pédagogiques

Les réunions des aides pédagogiques ont pour objectif principal l'évaluation régulière de l'intégration de chaque élève.

Elles ont également pour objectifs les échanges et le transfert d'expérience afin d'atteindre une évaluation collective et objective de l'évolution scolaire de chaque élève. Elles permettent de contrôler et de garantir la qualité, la continuité, le développement et le suivi du travail et de réfléchir à des stratégies de remédiation ou de réorientation scolaire. Elles suscitent aussi la concertation entre les différents intervenants auprès d'un même élève. Elles permettent également d'échanger et de diffuser les informations émanant de l'association ou des autres organismes qui se consacrent à la surdité tout en cultivant le lien socioprofessionnel, un esprit d'équipe et le maintien d'une ambiance de travail positive et motivante.

Les aides pédagogiques ont participé à dix réunions à Tournai, quatre réunions à Grand-Leez et sept à Bruxelles pendant l'année 2013.

Réunions de bilans pluridisciplinaires

Les réunions de bilans pluridisciplinaires ont pour objectif de réunir les différents intervenants autour de la scolarité de l'élève sourd : famille, enseignants, PMS, interprètes, aides pédagogiques, personnel des centres de réadaptation fonctionnelle de la parole, encadrement des écoles spécialisées dans le cas de collaboration pour certaines intégrations.

Prix Clinique de Beloeil

La huitième édition du Prix Clinique de Beloeil s'est tenue le 6 juin 2013 à la salle Hof Ter Musschen, Avenue Emmanuel Mounier 2 – 1200 Bruxelles.

Ecole et Surdité asbl s'est vue récompensée pour son projet intitulé : « Réalisation d'un programme d'enseignement bilingue langue des signes-français par immersion en langue des signes dans l'enseignement fondamental ».

Outre l'aspect financier, ce prix a permis une visibilité accrue, aux yeux du public, de la reconnaissance du projet et de sa valeur symbolique.

L'APEDAF, la FFSB et le CREE poursuivent leur travail d'accompagnement des lauréats suivants :

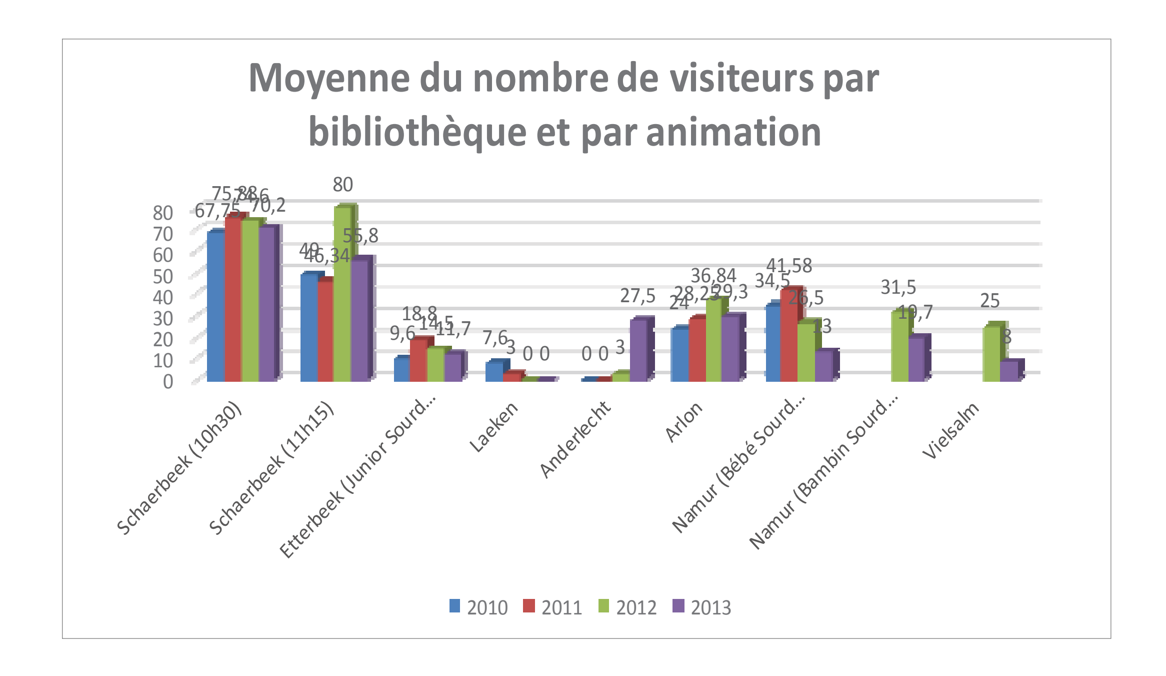
- Prix 2012, Espace Sourds pour son « Jeu d'éducation à la santé ».
- Prix Clinique de Beloeil 2010, le LSFB pour son « Dictionnaire de Langue des Signes Francophone Belge en ligne pour les Juniors et les Adultes ».

Animations « Bébé, Bambin et Junior Sourds Bouquinent »

Animations dans les bibliothèques

En 2013, les séances d'animations mixtes, sourds et entendants « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » se sont déroulées à Bruxelles (Anderlecht, Etterbeek, Schaerbeek et Laeken), Namur, Arlon et Vielsalm.

Certaines de ces animations ont été organisées en collaboration avec les asbl ALISE (Association Lire et S'Exprimer), Papillon Vole et la Maison du Conte de Namur.





De manière générale, nous constatons un affaiblissement de la fréquentation du public aux animations, sauf à Anderlecht où le projet prend de l'ampleur depuis son commencement.

Cette année, tout comme l'année dernière, l'APEDAF s'est attelée à recueillir chaque mois les données relatives au taux de fréquentation des différentes animations. Bien que toutes les bibliothèques n'aient pas fourni cette information, les données récoltées ont permis d'envisager des réajustements en termes de promotion, de répartition du nombre d'animations par ville et de mise en place d'événements liés au projet.

Les retours nous parviennent de la part des bibliothécaires, des milieux spécialisés et des familles. Nous constatons, de manière générale, que les « jeunes parents » franchissent plus facilement le seuil de la bibliothèque que celui du milieu associatif.

En termes de suivi, un contact par e-mail a été mis en place avec chaque bibliothèque, ainsi qu'avec les conteurs.

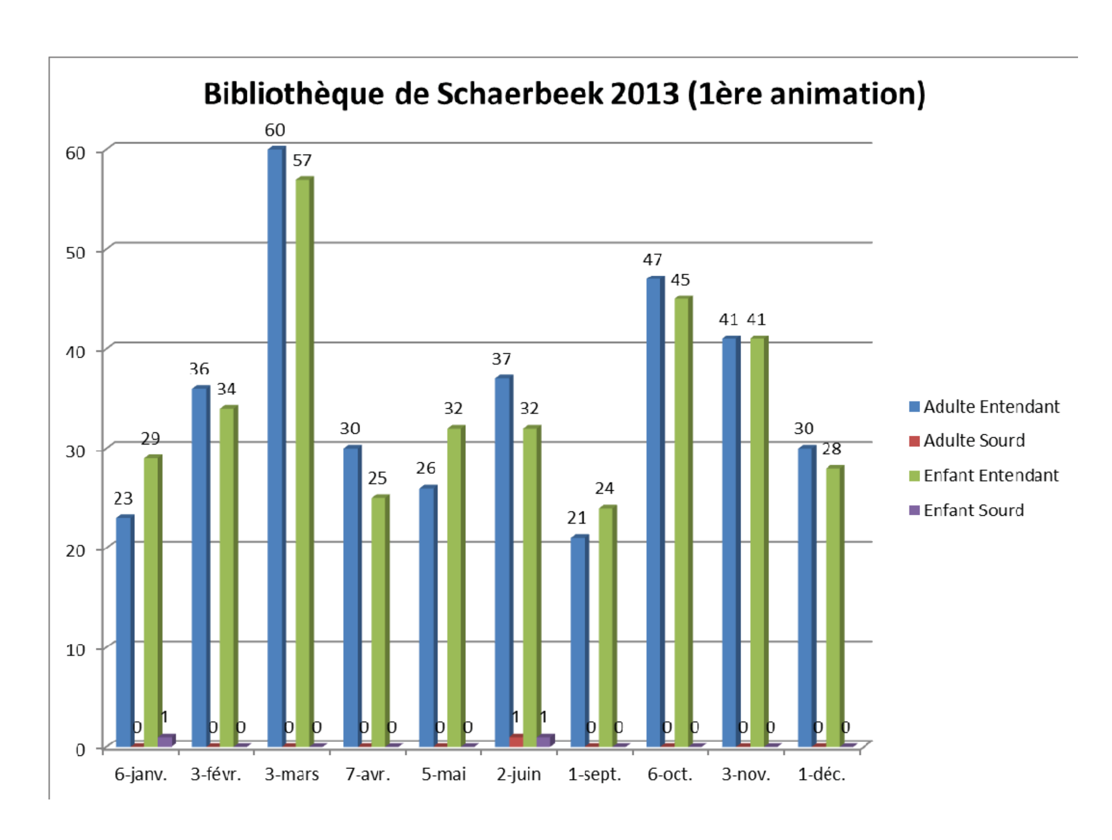
Le projet est également présenté lors d'événements significatifs pour la Communauté des Sourds (Journée Mondiale des Sourds…), lors de la tenue de stands de l'association ainsi que lors de chaque rencontre avec un nouveau membre. Il suscite un intérêt auprès des personnes qui souhaitent alors rejoindre la formation des conteurs, ou organiser une séance de contes bilingue dans le cadre d'un travail scolaire ou d'un stage.

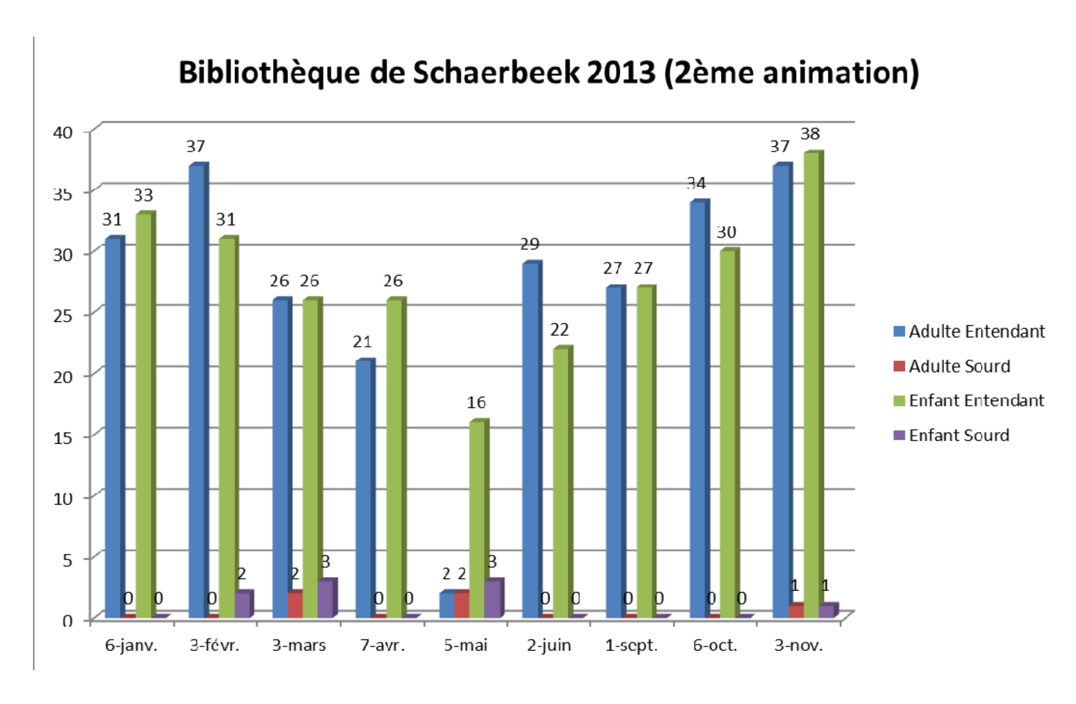
Enfin, l'association fait appel aux médias (presse écrite, télévision…) pour toucher un public plus large.

- <u>Bibliothèque interactive SESAME à Schaerbeek</u>

À la bibliothèque SESAME, le public s'est beaucoup diversifié. Il représente davantage la diversité socioculturelle spécifique de la région de Bruxelles-Capitale.

L'APEDAF touche de plus en plus les familles maghrébines de Bruxelles qui participaient plus difficilement à ces animations. Certaines familles sont dès lors devenues des habituées.





Au cours de l'année 2013, neuf animations ont été prévues. Elles ont toutes été assumées par trois conteurs principaux (un conteur sourd et deux conteurs entendants en alternance).

Au vu du nombre important de participants, les animations ont été divisées en deux plages horaires afin de mieux satisfaire le public et d'apporter plus de confort aux séances ; et ce depuis quelques années déjà.

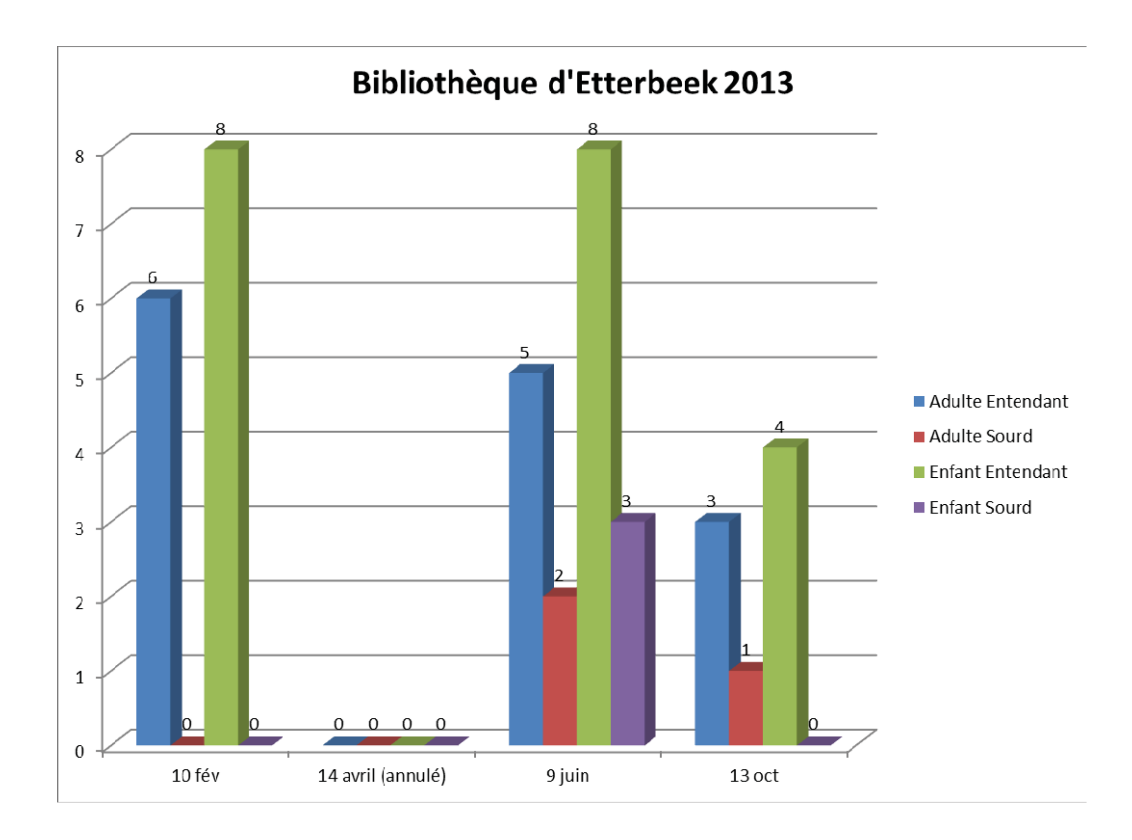
La première séance a relativement maintenu le taux de participation de l'année dernière, et celui-ci est en augmentation par rapport à 2010.

La seconde séance s'est vue diminuer son taux de participation par rapport à l'année dernière. En effet, la participation moyenne est passée de 80 à 55.8 personnes par animation.

La fréquentation générale des animations restant conséquente, un système d'inscription pourrait être proposé pour chaque animation.

- Bibliothèque communale Hergé à Etterbeek

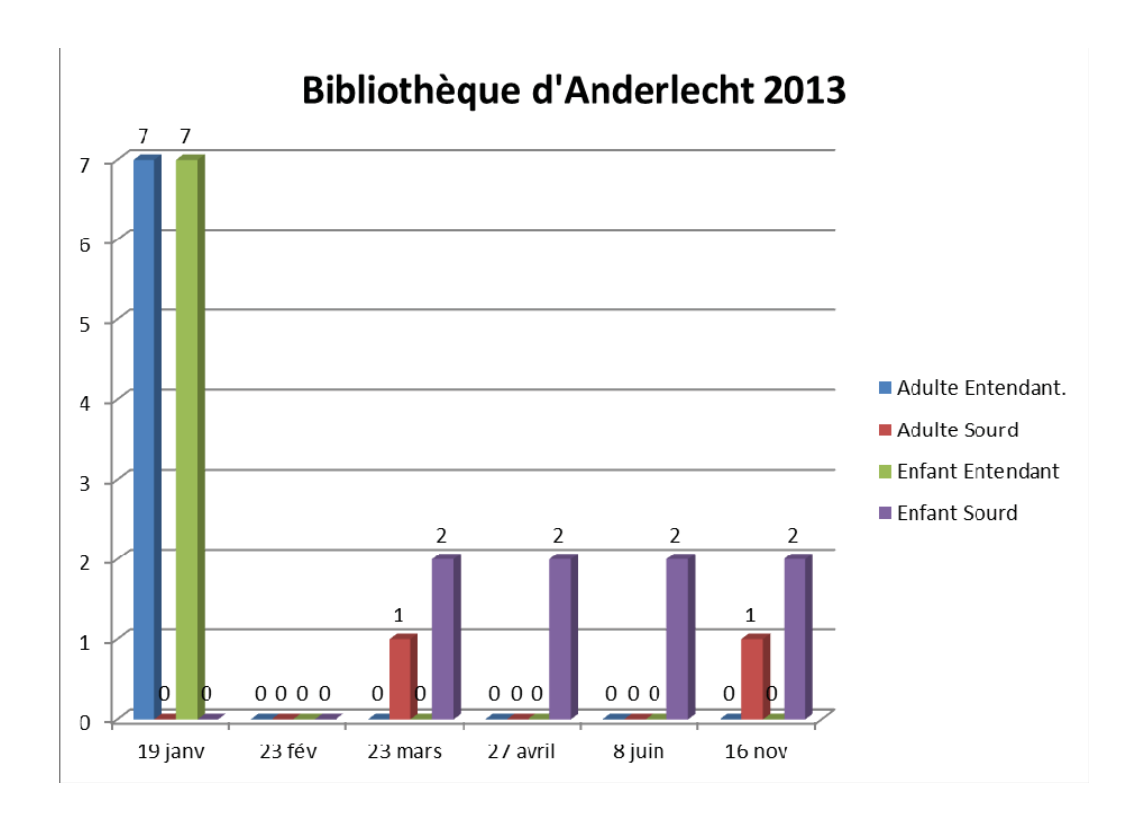
Quatre animations sur les cinq prévues initialement ont été assurées par deux conteurs (un sourd et un entendant). En moyenne, onze personnes étaient présentes à chaque animation, ce qui représente une légère diminution par rapport à 2011 et 2012.



- Bibliothèque d’Anderlecht

Six animations ont été programmées. Le projet avait débuté par deux animations en 2012. Il avait été décidé que le projet serait reconduit en 2013 car nous pensions qu’un peu de temps était nécessaire pour que le public accueille le projet, s’y familiarise et lui devienne fidèle.

Cela s’est confirmé puisque 25 personnes en moyenne ont assisté à chaque animation.

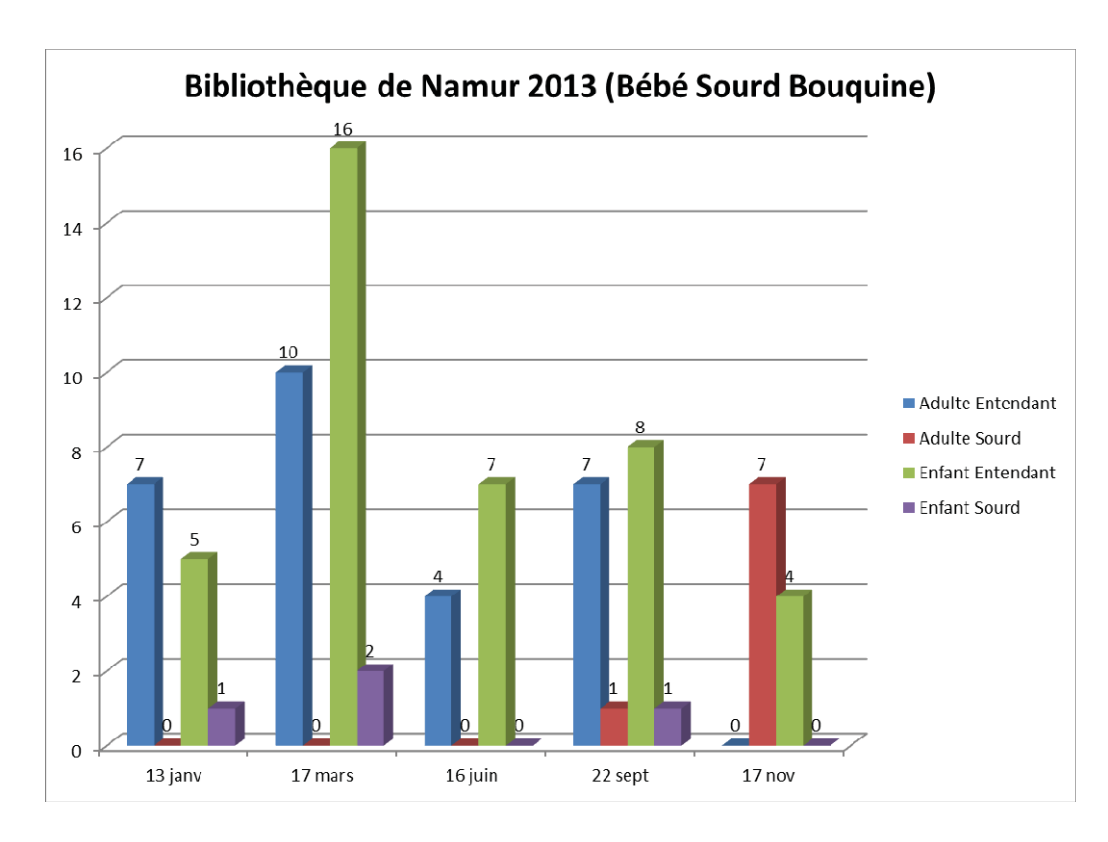


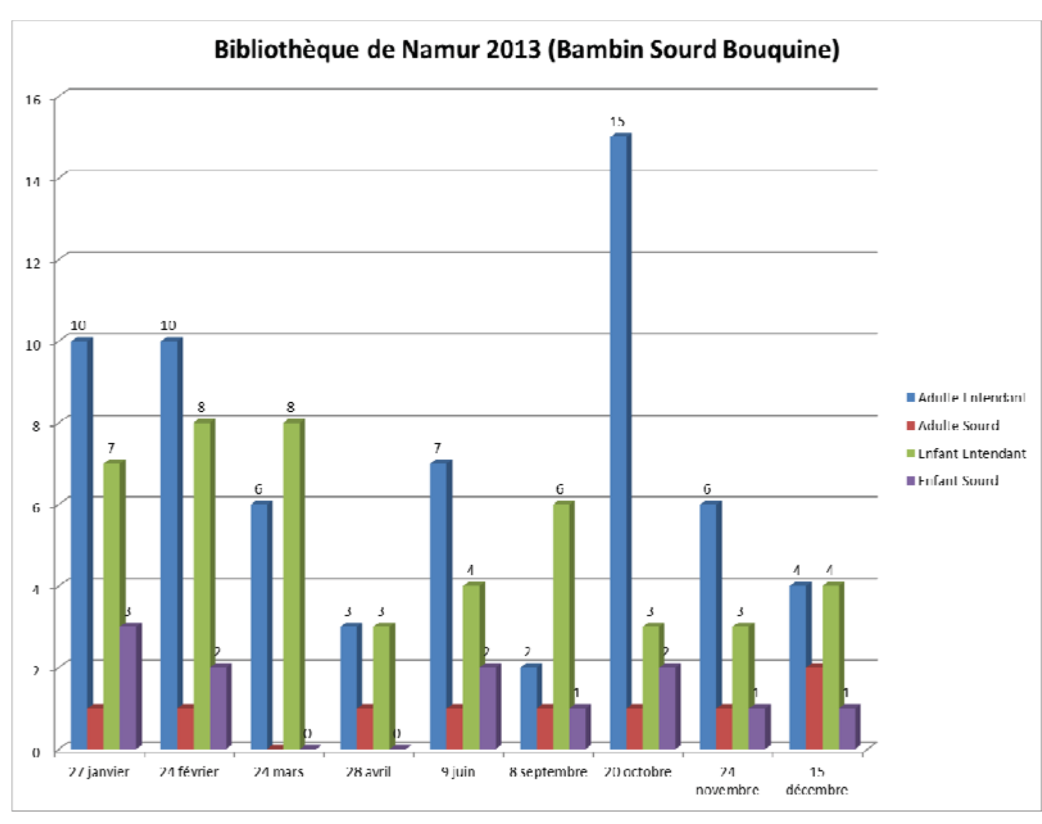
- Bibliothèque communale de Laeken

Neuf animations ont eu lieu à la bibliothèque de Laeken pour l’année 2013. Nous n’avons pas reçu le nombre de participants pour chaque séance nécessaire à la réalisation du graphique de la fréquentation. Les bibliothécaires ne souhaitent pas reconduire le projet en 2014.

- Bibliothèque communale de Namur (Réseau local namurois de lecture publique)

En 2013, quatorze séances « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » ont eu lieu au sein de la bibliothèque communale.





Etant donné l'âge grandissant des enfants présents lors de ces animations au sein de la bibliothèque communale de Namur, deux types de séances ont été présentées comme l'année dernière, au public : les animations s'adressent d'une part aux 0-3 ans, « Bébé Sourd Bouquine ») ; et d'autre part aux enfants âgés de 4 ans et plus (« Bambin Sourd Bouquine »).

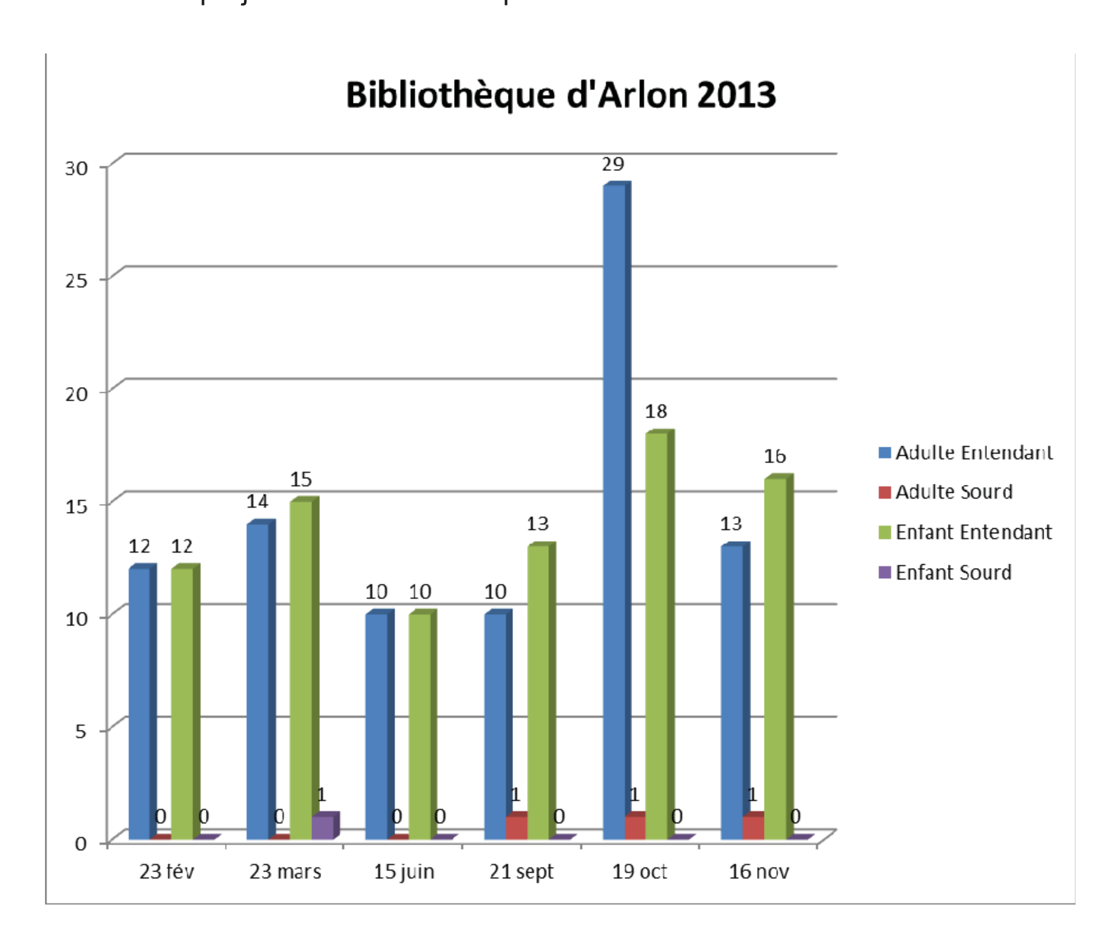
Le nombre de participants aux animations dénommées « Bébé Sourd Bouquinent » a diminué par rapport à 2011, les animations « Bambin Sourd Bouquine » maintiennent le nombre de visiteurs à une vingtaine.

Les quatre conteurs, quant à eux, assurent ces animations en alternance (un conteur sourd et trois entendants).

- <u>Bibliothèque communale d'Arlon</u>

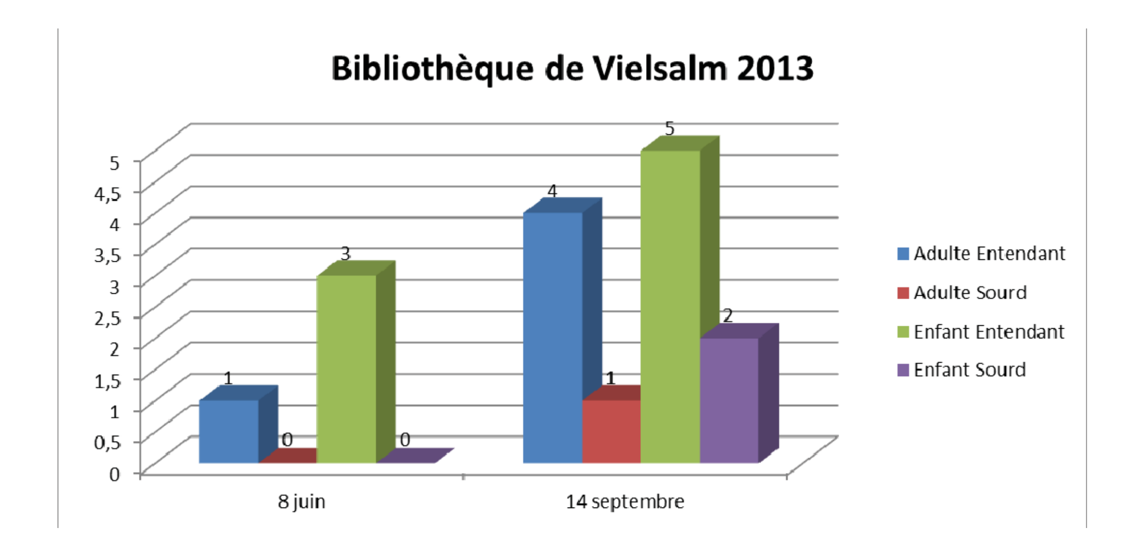
En 2013, six animations ont eu lieu à la bibliothèque d'Arlon. Elles ont été assurées par deux conteurs (un sourd et un entendant). Nous constatons une régularité dans la présence des familles ainsi que l'arrivée de nouveaux participants (étudiants, enseignants, familles, sympathisants…). En moyenne, vingt-neuf participants ont assisté aux animations.

Malgré un bon nombre de participants, rares étaient les sourds parmi ceux-ci. Les conteurs ont dès lors souhaité faire une pause dans la programmation des animations. Le projet sera dès lors suspendu en 2014.



- Bibliothèque de Vielsalm

Deux animations ont été prévues à la bibliothèque de Vielsalm où un public sourd était demandeur du projet. Une moyenne de huit personnes était présente aux animations. Les conteuses, découragées par le manque de public sourd, ont préféré suspendre leur activité de conteuse pour 2014. Les animations n'auront donc plus lieu dans cette région faute de conteurs.



Conclusion du projet

Les motivations des participants à assister aux animations peuvent-être multiples et l'APEDAF en a relevé plusieurs selon les familles et leur relation à la surdité. Certaines souhaitent rencontrer d'autres enfants sourds ou d'autres familles dont l'un des membres est sourd. D'autres cherchent à partager une activité familiale commune et accessible à tous ses membres, qu'ils soient sourds ou entendants. D'autres encore viennent rencontrer des adultes sourds, ce qui rassure les parents quant à l'avenir possible de leur enfant et permet aux enfants de s'identifier à un adulte sourd.

La langue des signes peut également sembler hors d'atteinte pour les parents et il est alors plus facile de s'y familiariser dans le cadre d'une bibliothèque que dans des associations ou en cours du soir. Au fil des séances, les parents se sentiront plus à l'aise avec cette langue et seront assurés de leur capacité à entrer en communication avec leur enfant.

De nouvelles bibliothèques accueillent le projet et lui apportent une visibilité en Belgique francophone. Dès lors, davantage de personnes y ont accès grâce à une facilité géographique, permettant par là de sensibiliser un plus large public à la langue des signes et à la surdité.

À ce jour, nous considérons que les objectifs du projet sont atteints. En effet, l'aspect sensibilisation est pleinement réussi auprès d'un large public ; et les familles ayant un enfant sourd et qui en ressentent le besoin trouvent satisfaction à participer aux animations, nous permettant de considérer par là toute la pertinence du projet. Les éléments d'adaptation quant à eux, nous permettent de penser que ce projet est toujours bien vivant.

Animations BBSB dans les écoles

Cette année scolaire 2012-2013 s'est vu agrémentée d'animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent ». Celles-ci se basent sur un projet du même nom, déjà en place dans plusieurs bibliothèques de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il propose des séances de contes bilingues dont la particularité tient en son accessibilité autant en langue des signes qu'en français. Il s'agit de la sixième initiative de ce type depuis le lancement du projet en 2007.

Ce projet s'étend ici aux écoles intégrant des enfants sourds dans des classes d'entendants, en l'occurrence :
- une classe de maternelle (Luingne) et
- trois classes, dont une de maternelle et deux de primaire (Michamps).

La Petite Ecole de Michamps (Type 8 - Troubles instrumentaux) est un détachement de la Petite Ecole de Montegnée (Type 7 - Surdité), annexée au CMAP (Centre Médical d'Audio-phonologie de Montegnée).

Rappel des **objectifs** :
- Stimuler l'ouverture à l'imaginaire dans la simultanéité de deux langues : la langue des signes et la langue française ;
- Ouvrir une porte sur l'imaginaire par le biais des contes pour les enfants du maternel et du primaire ;
- Sensibiliser les enfants à la lecture, à la découverte du livre, de la langue des signes et de la surdité à travers les contes ;
- Favoriser la rencontre des deux cultures par la simultanéité des deux langues et des deux publics (sourds et entendants) ;
- Par rapport au volet des apprentissages scolaires, ces animations se veulent être un complément ludique de découverte et d'émerveillement.

D'une façon générale, tous les partenaires ont été très satisfaits du déroulement du projet. Afin de spécifier les différents objectifs, nous distinguerons les publics ciblés.

- Concernant l'école de Luingne :

Les enfants sourds de cette classe sont bien intégrés parmi leurs camarades entendants. Tous suivent les histoires avec attention et les yeux pétillants. Ils apprécient également les comptines qui constituent le rituel d'ouverture et de fermeture des séances. A la demande des conteuses, les élèves reproduisent les gestes des comptines.

Lors de la deuxième séance, les enfants sont contents de revoir les conteuses et connaissent la comptine d'entrée. Ils y participent avec plus d'élan et d'expressivité que lors de la première séance. Ils sont, d'une manière générale, plus spontanés, posent des questions, réagissent aux histoires…

L'institutrice est, d'une manière générale, très investie dans le projet d'intégration des élèves sourdes dans sa classe. Elle a commencé à apprendre la langue des signes indépendamment du projet qui nous concerne ici.

Elle a apprécié les histoires et les comptines. Elle se dit positivement surprise par les séances. Elle prend note des références des livres utilisés par les conteuses. Entre les deux séances, chaque élève apportait son petit bout de souvenir pour reconstituer la comptine.

- À l'école de Michamps :

Trois séances ont eu lieu. Une auprès d'une classe de maternelle, deux auprès de classes de primaire.

Les enfants sourds ont apprécié que leur mode de communication spécifique soit mis à l'honneur. C'est l'occasion de mettre en avant de manière positive leur identité de sourd signant, tout en incluant leurs camarades entendants dans le plaisir des contes.

Les camarades entendants étant eux-mêmes atteints de troubles instrumentaux (dyslexie, dyscalculie, troubles de l'attention, troubles mnésiques, troubles du langage), ils ont déjà une approche de la différence. Ces séances ont permis de mettre l'accent sur le mode de communication de certains d'entre eux.

Les institutrices sont sensibilisées au quotidien à la différence et aux besoins spécifiques de chaque élève, celles-ci ont accueilli avec enthousiasme ce projet. Elles l'ont trouvé bénéfique à chaque élève, quelque soient ses difficultés.

Conclusion

L'ensemble des partenaires est unanime pour souligner l'intérêt d'une telle expérience. De l'avis de tous, le travail du conte revêt une grande importance pour les enfants. Le travail mis en place jusqu'à présent permet d'approfondir l'exploration de l'imaginaire et d'entrer davantage dans l'univers du conte.

L'école de Luingne a manifesté son désir de bénéficier d'autres animations bilingues français/langue des signes pour l'année scolaire 2013-2014.

Formation des conteurs

En 2013, une formation pour les conteurs actifs du projet BBSB a été organisée sur le thème « les comptines ».

Les conteurs avaient alors formulé le souhait d'approfondir le travail en binôme, d'aborder à nouveau le thème des comptines, notamment pour apprendre les comptines déjà existantes en langue des signes.

Malheureusement, faute de subside, la poursuite de cette formation n'a pu être organisée en 2013. Il en sera probablement de même pour 2014.

La sensibilisation du grand public et des autorités compétentes

Outils de sensibilisation et d'information

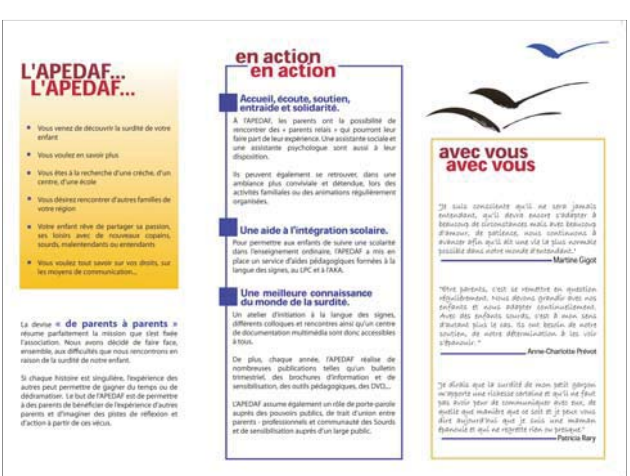
Plaquette de présentation APEDAF

L'APEDAF utilise toujours sa plaquette (triptyque) de présentation, rééditée en 2011. Une nouvelle ligne graphique, plus colorée et dynamique, a été mise en place afin de toucher plus adéquatement les parents venant d'apprendre la surdité de leur enfant.

Le contenu a également été réactualisé afin de présenter de façon optimale les services et actions de l'asbl ainsi que divers témoignages de parents d'enfants sourds. Aucune modification n'a été faite pour 2013 mais la création d'une charte graphique est en projet pour 2014 afin de renforcer son identité visuelle



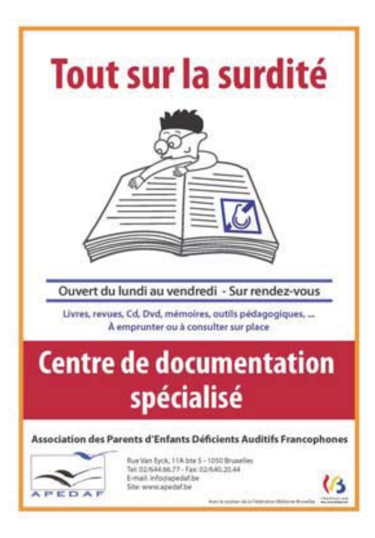




Fascicules de présentation des services de l'APEDAF

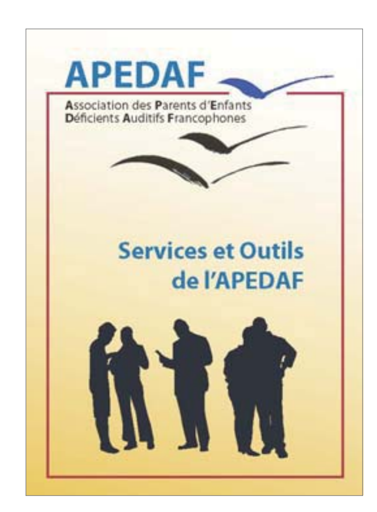
L'APEDAF utilise ses nouveaux fascicules afin de poursuivre leur diffusion. Ils décrivent individuellement certains des services proposés (atelier d'initiation à la langue des signes, centre de documentation, service de sensibilisation à la surdité). Certains doivent encore être réalisés, notamment le service d'aides pédagogiques.







L'association a également réalisé un fascicule de présentation de l'ensemble des outils et services qui sont proposés au sein de l'asbl. Celui-ci est distribué lors des événements auxquels elle prend part (salons, animations, etc.) et peut être envoyé aux partenaires des collaborations qui sont mises en place ou lors de campagnes de sensibilisation.







Affiche et drapeau APEDAF



Le nom ainsi que le logo de notre association figurent sur un drapeau d'importante dimension. En 2013, comme les années précédentes, ce dernier, très visible, nous a suivis et représentés lors des différentes manifestations auxquelles nous avons participé.

Cette affiche continue d'être diffusée et distribuée au monde associatif, aux différents organismes (publics et privés), centres, établissements et hôpitaux en contact ou non avec des personnes présentant une déficience auditive. Elle est disponible pour toute personne qui en fait la demande. D'autres actions de diffusion seront posées en 2013.

La création d'une nouvelle charte graphique par une société extérieure en 2014 entraînera des modifications progressives dans tous les documents publiés. L'association a en effet fait appel à une agence de communication, « Tramway 21 », qui va poursuivre sa réflexion autour d'une nouvelle stratégie de communication entamée en 2013. Elle proposera notamment un nouveau logo, en accord avec l'évolution de l'APEDAF. En parallèle, l'asbl « Inform'action », avec qui l'association collabore déjà pour la réalisation des outils pédagogiques, élaborera une identité visuelle personnelle qui se déclinera sur tous les supports.

Animations autour des outils pédagogiques



Les différentes activités de sensibilisation de l'association lui assurent une visibilité mais surtout permettent l'organisation de présentations/animations autour de ses nouveaux outils pédagogiques/services. En 2013, l'animatrice en poste a mis en place de nouvelles collaborations, en lien avec les sujets développés dans les outils d'Éducation permanente réalisés en 2012 :

Les sourds au travail : Mode d'emploi



Des contacts ont été établis avec plusieurs organismes concernés par la mise à l'emploi de personnes sourdes ou malentendantes, ou s'occupant de handicap de manière plus générale (services d'aide à la recherche d'un emploi, services de formation, intérims, etc.).

Ces structures ont diffusé l'information et distribué des brochures à leurs clients/collègues/collaborateurs intéressés.

Sourd'Art 2013



Dans le cadre de la réalisation du calendrier de sensibilisation à la surdité, la collaboration entamée en 2012 s'est poursuivie avec *Les Ateliers Malou* et l'association *Arts et Culture*. Les artistes engagés dans le projet ont également énormément contribué à sa large diffusion.

5 bonnes raisons pour ne plus utiliser « sourd-muet »



Suite à la diffusion de la brochure via Facebook, une collaboration a été imaginée avec deux associations liées à la surdité : la Fédération Francophone des Sourds de Belgique et l'asbl Surdimobil. Une conférence de presse où une campagne de sensibilisation ont été envisagées et pourraient voir le jour en 2014. Des actions concrètes continuent d'être proposées en 2013 afin de cibler des associations partenaires et ainsi élargir le partenariat associatif. Nous contactons les associations ayant des préoccupations similaires aux nôtres (jeunesse, intégration, handicap, formation, etc.). Les retombées seront concrètes en 2014.

Canevas d'animations

Qui suis-je ? Ébauche de réflexion sur l'identité des personnes sourdes



Un powerpoint autour de cette brochure a été réalisé par l'animatrice, en collaboration avec le chargé de projets. Le 15 mai 2013, cette animation a été présentée auprès d'étudiants en 1ère master de Journalisme dans le cadre d'un de leurs cours intitulé **:** « La diversité dans les médias : acteurs, enjeux et pratiques ». L'échange a été centré sur la culture sourde et, en raison de leur futur métier de journalistes, l'accent a également été mis sur l'utilisation erronée du

terme « sourd-muet » pour qualifier une personne sourde (brochure « 5 bonnes raisons pour ne plus utiliser ‘sourd-muet’ - 2012). Par la suite, ce canevas d’animation pourra être réadapté et utilisé auprès d’autres organismes intéressés par la problématique de l’identité sourde.

Sourd’Art 2013 et 2014

Une animation destinée aux sourds et aux entendants a été créée par l’animatrice, en collaboration avec l’assistante sociale et une aide pédagogique de Bruxelles. Un jeu de fléchettes a été adapté aux thématiques développées dans les deux calendriers, avec des questions de culture générale, de citoyenneté, des défis, des puzzles, des dates à placer par ordre chronologique… Cette animation pourra être utilisée ultérieurement lors des divers événements auxquels l’association prend part.

5 bonnes raisons pour ne plus utiliser « sourd-muet »

Un powerpoint de présentation des points évoqués dans la brochure a été réalisé pour toute demande de sensibilisation à l’utilisation de la terminologie inappropriée de « sourd-muet » pour qualifier une personne sourde. Cette base qui comporte des questions de débat pourra être accommodée en fonction de la demande et du public concerné.

Annonce de la surdité : quelles relations entre parents et professionnels

Une animation a eu lieu lors des midis de la bioéthique à St Luc où le chargé de projet d’Education permanente a présenté la brochure aux étudiants en médecine et médecins présents.



Lors des manifestations diverses assurées par l’association, les outils pédagogiques sont systématiquement mis en valeur.



Outils pédagogiques préexistants

Afin de faire connaître et de diffuser davantage les outils réalisés les années précédentes, l'APEDAF poursuit ses objectifs en 2013 d'accroître et de diversifier le nombre de présentations/animations autour des réalisations pédagogiques ainsi que d'évaluer les projets mis en place auparavant et diversifier ses collaborations.

Tel que décrit ci-haut, les canevas d'animations sont imaginés et animés par les chargés de projets d'Éducation permanente ainsi que par l'animatrice mais également par les associations partenaires.

Réflexion quant à une stratégie de diffusion des outils

Impacts de nos actions et campagnes de sensibilisation

Les prises de contact avec l'association s'observent dans le cadre de la **promotion de nos outils et services dans la presse** et dans le cadre de nos campagnes de sensibilisation

Dès lors, l'impact médiatique et associatif est stimulant et nous renvoie à la nécessité de poursuivre nos actions dans notre perspective de changement sociétal.

Voici quelques retombées observées en 2013 :



FFSB (association) : utilise les outils de l'APEDAF pour animer son groupe de réflexion sur les sensibilisations (« Etats généraux de la sensibilisation ») ;

- Mini-conférences de l'APEDAF

Nous avons observé un impact concret suite à une mini-conférence de l'APEDAF. En 2012, le Centre pour l'égalité des chances est venu faire une mini conférence sur la discrimination à l'embauche. Les personnes sourdes présentes ont demandé aux représentantes du Centre s'il était possible de proposer une vidéo en LSFB pour expliquer les actions du centre sur leur site pour permettre aux personnes sourdes d'être mieux informées de leur droit en matière de discrimination. En 2013, une telle vidéo est dorénavant disponible sur le site du Centre : http://www.diversite.be/

- Brochure « Accès-sourds, accessoire ? »



Une mailing list de tous les musées a été constituée et un mail a été envoyé à tous les musées pour leur faire part de l'existence de la brochure et, plus particulièrement du chapitre consacré aux pistes d'adaptations des musées pour un accueil optimal des personnes sourdes. Un lien a ensuite été créé vers le site Internet pour téléchargement. L'APEDAF proposait également la possibilité d'envoi d'exemplaires « papier ».

Les répercussions ont été positives. En effet, l'APEDAF a été contactée par le Centre Belge de la Bande Dessinée, le Centre de la Gravure et de l'Image imprimée, le Musée de la Ville d'eaux-Spa, le Musée du Pays Ourthe-Amblève, le Musée Royal

de Mariemont, les Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, le Musée Provincial Félicien Rops en Province de Namur et le Musée de l'Abeille. Notons que 39 musées ont téléchargé la brochure et indiqué les raisons du téléchargement d'outils tel que demandé sur notre site internet.

Par ailleurs, Pierre Hériard a réalisé, pour le Conseil bruxellois des musées, un « Guide de l'accessibilité » (http://brusselsmuseums.be/fr/accessibilite.php#tm8). Pour rédiger ce guide, il s'est appuyé sur la brochure « Brochure Accès-sourds, accessoire ? ». Le chargé de projet d'Education permanente a été contacté et a pris part au comité d'évaluation de ce guide.

- <u>Brochure « Ni sourds, ni entendants, qui sont les malentendants ? »</u>



Un sondage a été lancé à partir du site Internet de l'association pour la réalisation de cet outil. Les questions posées étaient les suivantes :

- Êtes-vous :
1) Une personne sourde sévère ou profonde qui ne pratique pas la langue des signes
2) Une personne malentendante qui pratique la langue des signes
3) Une personne malentendante qui ne pratique pas la langue des signes
4) Une personne sourde implantée

- Quel âge avez-vous ?
- Vous présentez-vous comme une personne sourde ou malentendante ?
  Pourquoi ? Précisez.
- Vous sentez-vous sourde ou malentendante ?
  Pourquoi ? Précisez.
- Vous sentez-vous appartenir à un groupe ? Si oui, lequel et pourquoi ?
- Pour vous, qu'est-ce que la culture sourde ?

16 personnes ont répondu à ce questionnaire. Les réponses ont contribué à la rédaction de la brochure.

- <u>Brochure « Les sourds au travail : Mode d'emploi »</u>

La diffusion de l'information sur cette brochure a eu lieu en septembre : **53** téléchargements ont été effectués sur le site de l'APEDAF, régulièrement, mais avec un pic au mois d'octobre (15). Sur les **56** téléchargements réalisés via le site de l'AWIPH, la plupart ont eu cours également au mois d'octobre.

L'envoi d'e-mails à toute une série d'organismes ciblés en fonction de leur objet social a entraîné le téléchargement de l'outil pour des raisons essentiellement professionnelles (44), donc l'objectif initial a été atteint. Tant des futurs travailleurs que des employeurs s'y sont intéressés pour trouver des pistes et des conseils pratiques.

- Brochure « 5 bonnes raisons pour ne plus utiliser « sourd-muet »

La brochure a été téléchargée **402** fois via le site de l'AWIPH, principalement au mois d'avril.

70 téléchargements ont été comptabilisés via le site de l'APEDAF, de manière régulière tout au long de l'année, mais principalement au mois de mars (20), suivi par février et mai (14 chacun).

L'information a été diffusée sur notre site et sur Facebook au mois de février et relayée à la presse au mois de mars, ce qui semble concorder avec les dates de promotion.

L'information a été énormément relayée via Facebook, beaucoup de personnes se sont montrées intéressées par le sujet, par la sensibilisation de leur entourage personnel/professionnel et par une diffusion massive, surtout à la presse.

Voici quelques commentaires :
- « Au début, à mon travail, mes collègues et ma cheffe utilisaient le terme sourde-muette pour moi. Cela ne m'a pas plu, je leur ai expliqué les raisons de ne plus employer ces mots-là ! J'ai lu la brochure et elle est super bien faite. J'ai imprimé la brochure et viens de distribuer à mes collègues et à ma cheffe pour encore mieux comprendre ! Vive la sensibilisation ! »
- « Outre la brochure très bien présentée, il me semble également nécessaire de réaliser affiches et flyers pour faire circuler sur les réseaux sociaux et diffuser largement. »
- « Exact! J'avais pensé passer une journée et mettre des affiches en forme de cœur ou autre collées sur un panneau de carton, et mettre partout dans la ville un panneau genre "nous sommes sourds, pas sourds muets!" et un tout petit résumé en bas avec les raisons expliquées. »
- « Je crois également qu'au préalable il est intéressant d'organiser une conférence de presse bien orchestrée pour donner un impact maximal à la démarche. »

Les personnes intéressées ont donc reçu l'information majoritairement grâce aux réseaux sociaux (Facebook et Twitter) et Internet, notamment via différents sites d'associations traitant de surdité, mais aussi d'orthophonie ou de problématiques sociales.

En analysant les raisons du téléchargement sur le site de l'APEDAF, nous pouvons espérer un changement des mentalités et des comportements, puisque 17 personnes ont déclaré vouloir sensibiliser leur entourage (intérêt/curiosité : 25 personnes ; intérêt professionnel : 28).

- Brochure « À la rencontre des sourds : mieux communiquer – À l'usage du personnel administratif »

Toutes les administrations communales en Belgique francophone (19 à Bruxelles et 262 en Wallonie) ont été contactées par mail pour leur proposer une collaboration dans le cadre d'un outil prévu pour fin 2013. Celle-ci portait sur la constitution d'un comité d'évaluation pour accompagner la réalisation de la brochure ou sur l'envoi de témoignages. Cette démarche a abouti dans les deux cas, avec 30 réponses reçues (22 positives et 8 négatives) qui ont apporté des éléments très intéressants et concrets à la rédaction.

- Calendrier Sourd'Art 2013



La participation de Marie-Lyne Verhoest (artiste sourde) à l'outil a débouché sur l'exposition d'une de ses œuvres dans un magasin à Bruxelles, à l'occasion de la 6ème édition d' « Art en Vitrine » qui s'est déroulée du 7 au 26 octobre.

L'APEDAF a également reçu des e-mails de remerciements soulignant qu'un tel ouvrage permet de faire changer le regard des entendants envers les sourds.

Des demandes de collaborations spontanées de festivals, organisateurs de colloques, bibliothèques pour l'animation autour d'outils pédagogiques.

Enfin, nous recevons également des **retours de parents** concernant leur commande d'outils, accompagnés de leurs félicitations pour l'utilité de nos productions :
- Commandes de DVD : remerciements et compliments car ils sont satisfaits de l'outil
- Demande de dossards supplémentaires : car c'est un outil efficace, etc.

Le **site Internet interactif** a permis l'augmentation des possibilités de contacts auprès des parents d'enfants sourds et du grand public. L'asbl a créé un **premier module PDF** sur son site Internet afin de rendre possible le téléchargement des outils pédagogiques. L'APEDAF crée dès lors une proximité avec les internautes ; en leur demandant les raisons de leur téléchargement elle s'assure de la pertinence des outils réalisés.

Selon nos données statistiques, près de **3920 d'outils pédagogiques ont été commandés en 2013** soit quatre fois plus qu'en 2012.

Ces informations sont précieuses pour l'APEDAF, non seulement pour mesurer l'impact des outils réalisés mais également pour pouvoir contacter ces personnes et éventuellement leur demander de participer à un autre projet de l'association..

Nous avons également constaté **422 téléchargements** d'outils en 2013 (360 en 2012).

Les personnes qui téléchargent ces brochures sont des étudiants, des professionnels de la surdité (logopèdes, orthophonistes), des parents d'enfants sourds, des enseignants, des animateurs, des journalistes ou des personnes qui désirent tout simplement en apprendre plus sur la surdité. Ces personnes ont téléchargé à partir de la Belgique mais également beaucoup de la France, de Suisse, du Québec et du Cameroun.

Les raisons du téléchargement ont été utiles dans les cas suivants :

- accompagnement d'une stagiaire déficiente auditive dans une ETA ;
- mise en place d'accueil en centre de loisirs ;
- distribution lors d'info surdité pour des auxiliaires de vie scolaires ;
- travail de session au programme Communication et Surdité au cégep du Vieux-Montréal ;
- adaptation de jeux pour enfants sourds ;
- travail de fin d'étude ;

- formation BAFA ;
- prise en charges une jeune enfant sourde en tant qu'ergothérapeute ;
- accueil d'un enfant sourd en crèche ;
- intégration et participation des personnes handicapées aux activités touristiques et culturelles ;
- consultation auprès des parents d'enfants sourds ;
- un professeur d'enfants sourds qui travaille sur un service d'intégration en milieu scolaire ordinaire ;
- informations personnelles ;
- études ; apprentissage de la langue des signes ;
- des séances d'initiation LSF avec les parents d'enfants Sourds dans un CAMSP et la préparation d'un module de sensibilisation sur le handicap ;
- organisation d'un atelier parents/enfants sur le thème de la fratrie ;
- pratique orthophonique ;
- pour le centre de doc de l'AWIPH ;
- dans le cadre de son travail d'agent d'intégration professionnelle à l'AWIPH ;
- développement d'un projet diversité dans le cadre d'activités RH ;
- information en faveur des parents d'enfants sourds ;
- un intérêt pour la surdité en raison de la présence de personnes sourdes dans la famille ;
- un service d'insertion socio-professionnelle ;
- animation d'enfants lors un Congrès de Sourds ;
- le Service PHARE ;
- des orthophonistes ;
- une association pour des enfants déficients auditifs ;
- de nombreux musées ;
- développer des activités autours du jeu avec le public Sourd ;
- une chargée de projet handicap en DRH au conseil général du nord (F) qui recrute ou a des collaborateurs déficients auditifs ;
- un journaliste pour le site guidesocial.be
- etc.

Prochainement, nous voudrions également interroger les personnes qui téléchargent les outils pour savoir de quelle manière ils ont pris connaissance de l'APEDAF et ses réalisations.

L'APEDAF poursuivra ses efforts en vue d'établir concrètement l'impact de nos actions sur nos membres ainsi que sur le monde associatif en général, l'association demandera un travail d'accompagnement quant aux dispositifs à mettre en place afin de mesurer concrètement et aisément son travail.

Pour 2013, le processus d'évaluation des outils pédagogiques réalisés par notre asbl s'étoffera par la mise en place de nouvelles méthodes qualitatives et quantitatives.

Des contacts ont été pris lors des nombreuses activités auxquelles l'association a pris part tout au long de l'année, principalement avec des associations aux objets sociaux proches des nôtres (surdité et handicap, intégration, enfance et jeunesse,…). Des partenariats sont à envisager sur le moyen et le long terme, surtout en ce qui concerne les outils d'Éducation permanente qui sont réalisés au sein de l'asbl.

Ateliers de conversation et d'initiation à la langue des signes

Région de Bruxelles

De fin septembre 2012 à juin 2013 ont eu lieu des ateliers d'initiation à la langue des signes. Ces initiations, ouvertes à tous et à tous les niveaux, se sont déroulées au siège social de l'APEDAF, dans le centre de documentation (au 11 A, rue Van Eyck- 1050 Ixelles).

La diffusion de l'information est passée par différents médias : le site Internet de l'association, le bulletin de liaison « La Parentière », des articles dans la presse écrite, des affiches et flyers déposés dans des lieux culturels, des écoles sociales et paramédicales, des mailings au monde associatif et au monde de la surdité, ainsi que via le bouche à oreille.

Lors de cette année scolaire, 21 participants, d'âges et de secteurs professionnels diversifiés, ont pris part à l'atelier (2 de plus que l'an dernier). L'animatrice engagée pour proposer ce cours a veillé à intégrer le plus possible les outils pédagogiques créés par l'APEDAF.

Suite au bon accueil de ces outils, l'objectif est de continuer à intégrer au maximum les réalisations de l'APEDAF dans ces ateliers d'initiation à la langue des signes, afin de faire vivre les outils et services de l'association ainsi que de diversifier les supports d'apprentissage.

Cette année encore, les initiations ont été assurées par une personne sourde. Très vite, il a donc été possible de se rendre compte concrètement de la réalité et de la problématique de la communication entre les entendants et les sourds ou malentendants. Des applications pratiques et des exercices adaptés ont été mis en avant pour pouvoir établir une communication de base avec une personne sourde. Un certain nombre de signes de base ont donc été enseignés sur divers thèmes du quotidien (famille, couleurs, moyens de transport, sport…), ainsi que l'alphabet digital, les chiffres et la structure grammaticale propre à la langue des signes. L'accent a également été mis sur l'importance de l'expression du visage et du corps dans son ensemble.

L'atelier s'est déroulé, autant que possible, en immersion, afin de réellement se plonger dans la langue des signes et de s'habituer à n'utiliser que les gestes pour se faire comprendre. Un apprentissage sous forme ludique a été privilégié de façon à « vivre » cet autre mode de communication et à mettre un maximum en pratique les acquis des sessions précédentes: jeux de rôles, de mimes, de mémoire, etc…

À la fin de cette année, on a pu constater que les participants ont dépassé l'éventuel blocage lié au fait de communiquer autrement et peuvent désormais plus facilement entrer en contact avec une personne sourde. Des réflexions quant aux vécus des personnes sourdes sont présentées aux « élèves » pour qu'ils puissent contribuer à cette action de sensibilisation citoyenne.

Mini-conférences



Ces mini-conférences sont organisées tous les six mois pour la septième année consécutive. Elles ont pour objectifs de répondre aux besoins des parents d'enfants sourds et malentendants et de leur entourage, mais s'adressent également à toute personne sensibilisée par la surdité. Des contacts privilégiés naissent et se construisent au fil des rencontres. Certains participants se fidélisent ; des discussions entre parents permettent d'aboutir à la mise en place de nouveaux projets et au développement de thématiques nouvelles pour des mini-conférences ultérieures ou pour envisager la réalisation de nouveaux outils d'Éducation permanente. Elles sont également des moments privilégiés pour présenter ces outils au public.

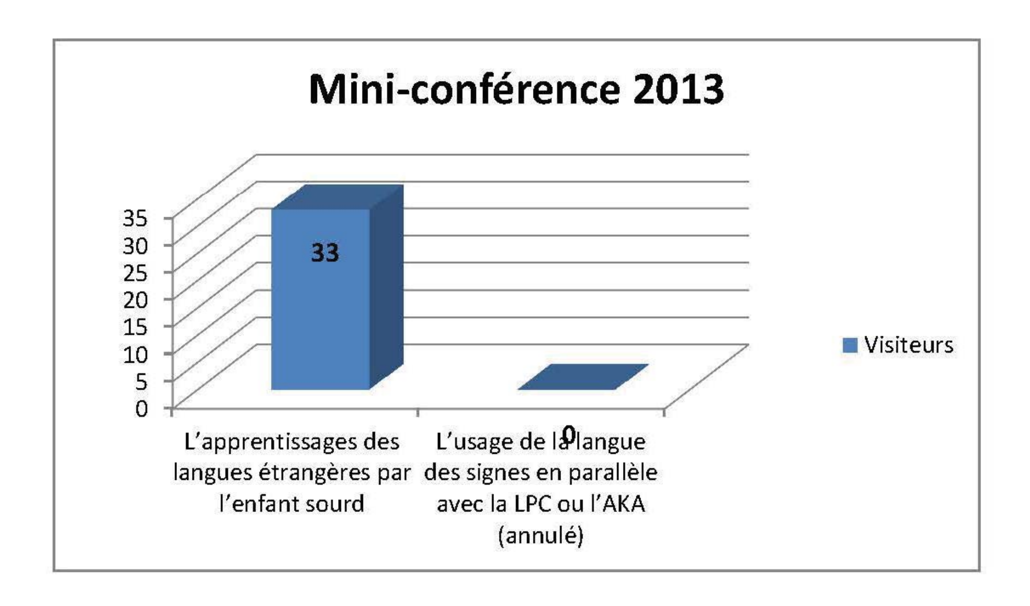
Les rencontres sont proposées le vendredi soir. Les mini-conférences proprement dites sont suivies d'une période de questions-débat ainsi que de témoignages de parents.

En 2013, deux mini-conférences ont été organisées, chacune animée par des professionnels. Une seule a pu avoir lieu sur le thème de « l'apprentissage des langues étrangères » avec Esméralda Menis, régente en langues germaniques, professeure d'anglais et de néerlandais à l'école Intégrée. L'autre conférence, ayant pour thème « L'usage de la langue des signes en parallèle avec la LPC ou l'AKA » par Annick Van Santfoort, Olivier Honnay et Viviane Leflère n'a pu avoir lieu en raison d'un manque d'interprètes. La conférence a donc été reportée en 2014.



La rencontre fut particulièrement riche en échanges. Nous avons pu constater à quel point les parents développent des connaissances d'experts.

La **diffusion de l'information** semble être efficace, une trentaine de personnes assistent généralement aux rencontres. Les affiches assurent une visibilité intéressante car une majorité de participants nous informe qu'elle a pris connaissance de l'information par ce biais mais également via des publicités du secteur associatif, via Facebook ainsi que par l'assistante sociale ayant relayé l'information.



Les débats qui suivent la mini-conférence restent le moment le plus enrichissant pour l'ensemble des participants. Sensibiliser le participant, lui faire prendre conscience des réalités entourant un sujet afin d'espérer un changement de comportement : tels sont notamment les objectifs que se fixe l'association.

Sensibilisation à la surdité



Depuis de nombreuses années, l'APEDAF propose des sensibilisations aux personnes désireuses de se familiariser avec le monde de la surdité par la mise en place d'activités et/ou de mises en situation (présentation des projets de l'association, des moyens de communication, du quotidien d'une personne sourde, des informations médicales sur l'oreille, des degrés de surdité, des différentes aides techniques, des prothèses auditives, de l'implant cochléaire…). Ce service est gratuit et disponible pour tout organisme, association ou groupe qui en fait la demande. Une sensibilisation adaptée peut également être demandée.

Depuis quelques années, nous avons étendu le service de sensibilisations aux **nuisances sonores** et publié une brochure consacrée à ce thème qui est utilisée et distribuée lors de ces sensibilisations.

Cette année, des gilets « sécurité routière » ainsi que les brochures ont été distribués lors des différents événements.

Nous utilisons par ailleurs le DVD « Parcours de Sourds » pour illustrer nos propos lors des sensibilisations et donner plusieurs aperçus concrets des modes de communication et du développement des personnes sourdes dans un environnement principalement entendant.

La **constitution d'un sous-groupe « sensibilisation à la surdité »** a permis une réflexion quant aux objectifs à atteindre auprès du grand public. Des actions concrètes seront proposées afin de s'adapter aux demandes des publics.

Sensibilisations scolaires



Ces animations présentent les divers aspects de la surdité. Sur base de l'outil « Parcours de Sourds », sont abordés : le voyage du son dans l'oreille, les moyens de communication, les différents degrés d'audibilité de la parole, la vie quotidienne d'une personne sourde. Les élèves y apprennent à épeler leur prénom avec l'alphabet de la langue des signes (dactylologie) ainsi que quelques mots basiques de politesse.

Cette année, sept sensibilisations scolaires ont été proposées :

- Sensibilisation à l'école Sainte Trinité

Le 1er mars, une sensibilisation a eu lieu auprès de quarante et un élèves (en deux groupes successifs) de 5ème secondaire.

- Sensibilisation à La Retraite du Sacré-Cœur

Le 8 mars, onze élèves de 4ème secondaire ont profité d'une sensibilisation et d'une présentation de l'asbl dans le cadre de leur participation à l'opération souris (vente de chocolat dans leur école.)

- Sensibilisation à l'Institut Enfant Jésus

Le 19 septembre et 24 septembre, deux classes de 4ème secondaire, d'une quinzaine d'élèves à chaque fois ont reçu une sensibilisation dans le cadre de leur option sociale.

- Sensibilisation à l'Ecole La Clarté

Le 8 octobre une vingtaine d'élèves de 2ème primaire ont bénéficié d'une sensibilisation, dans le cadre du projet d'intégration d'un enfant sourd dans leur classe.

- Sensibilisation au Sacré-Cœur de Jette

-Le 18 octobre, vingt-huit élèves de 5ème primaire ont suivi une séance de sensibilisation dans le cadre du projet d'intégration d'un élève sourd dans leur classe.

- Sensibilisations à Notre-Dame de la Sagesse

Le 12 novembre, quatre professeurs et le directeur de l'école ont posé des questions sur la surdité et les difficultés de l'enfant sourd en intégration, en lien direct avec la composition de leur classe.

Sensibilisation d'une famille d'accueil d'enfant sourd.

Le 4 décembre, une famille ayant le projet d'accueillir un enfant sourd a demandé une sensibilisation en vue de s'informer et de s'adapter au handicap.

Après-midi « Portes Ouvertes »

- Visites de l'Institut Fernand Cocq

Pour la 6ème année consécutive, l'APEDAF a accueilli, en ses locaux, les étudiants des cours de langue des signes de l'Institut Fernand Cocq.

Cette année, à deux reprises encore, le 30 avril 2013 (dix-huit personnes) et le 17 décembre 2013 (dix-sept personnes). Le deuxième groupe était composé exclusivement d'étudiantes en « auxiliaire de l'enfance ». Un cours de langue des signes est en effet, dans leur programme.

Le chargé de projets d'Éducation permanente et l'assistante sociale leur ont fait découvrir les différents volets de l'association, les outils d'Éducation permanente et leur ont présenté une sensibilisation à la surdité.

Ils ont également proposé l'animation autour du DVD-Rom interactif « Parcours de Sourds ». Cet outil est vraiment très utile pour pouvoir aborder les différentes thématiques liées à la question de la surdité.

L'assistante sociale a expliqué au premier groupe le fonctionnement de l'oreille, en l'illustrant par l'image animée de Parcours de Sourds, les causes et les degrés de surdité. Le deuxième groupe a été animé par le chargé de projets

Comme souvent, les étudiants ont été très participatifs lors de l'animation autour du DVD-Rom « Parcours de Sourds » et ont posé beaucoup de questions. La professeure du deuxième groupe a d'ailleurs été admirablement surprise de la concentration de celui-ci, habituellement plus dissipé.

Les grandes potentialités pédagogiques de ce DVD-Rom ont permis à l'animation d'aborder toutes les dimensions de la surdité. Ainsi, il fut aisé d'aborder la LPC et l'AKA après avoir fait le test/jeu autour de la lecture labiale.

Après l'animation, nous avons permis aux étudiants de découvrir nos outils pédagogiques et leur avons distribué un exemplaire du dernier bulletin « la Parentière », les nouvelles brochures parues ainsi que des dossards de sécurité de notre sensibilisation « Sourd dans la circulation… Et si c'était vous ? ». Nous avons également pris note des adresses e-mail des étudiants qui désiraient être tenus au courant des activités de l'APEDAF.

Les participants ont rempli une fiche d'évaluation de la présentation, les résultats étaient très positifs. Bien qu'étudiant la langue des signes, ils ne connaissent pas toujours bien la surdité et sa dimension culturelle.

Participation aux salons/ foires/ festivals

- Participation à différentes manifestations à Bruxelles et en Wallonie

- Le 8 février 2013 **Troisième Midi de la bioéthique à l'UCL**
La surdité, un handicap ? Réponses sociales et médicales

Pour les médecins, comme pour la majorité d'entre nous, la surdité est un handicap. Cependant, certains sourds disent qu'ils ne sont pas des handicapés mais une minorité culturelle, une communauté qui parle une autre langue, qui a sa propre culture. La coexistence de ces deux visions de la surdité constitue un enjeu pour les soins de santé : faut-il « combattre » la surdité si elle n'est pas un handicap ? Faut-il développer des soins de santé en langue des signes pour qu'ils soient plus accessibles aux sourds, comme on développe des services d'interprétation pour les patients d'origine étrangère?

Sur le fond, il nous faut nous interroger sur les enjeux de ces deux visions de la surdité : sont-elles conciliables ? Comment peuvent-elles se rencontrer autour de la ou des visions des intéressés eux-mêmes? Quels sont les enjeux éthiques de ce débat en Belgique par rapport au débat anglo-saxon?

Le Dr I. Dagneaux, médecin et doctorante en philosophie, Mr Thierry Adnet, sourd et animateur à la Fédération Francophone des Sourds de Belgique ont proposé de réfléchir à ces questions pour sensibiliser le personnel médical aux enjeux éthiques de cette question.

Le chargé de projets d'Education permanente a participé à ce débat et a distribué des outils réalisés par l'APEDAF en rapport avec ces thématiques au personnel médical et aux étudiants présents. 18 brochures « Qui suis-je », 7 « annonce de la surdité », 3 « 15 avis sur le dépistage néonatal de la surdité » ainsi que 6 « brochure d'Information et de Témoignages sur la surdité de l'Enfant » ont ainsi été distribuées.

- Le 22 mai 2013 : 1er **salon Agora du RBD santé**.

L'APEDAF est membre actif du réseau Réseau Bruxellois de Documentation en promotion de la Santé (RBD Santé).

Il organisait, cette année, sa première AGORA, salon de la documentation, le mercredi 22 mai 2013. L'objectif de cette journée était de faire connaître le RBD Santé aux professionnels et de leur proposer ses multiples ressources.

Tout au long de la journée, des conférences ont été organisées et différentes associations membres, ou pas, du RBD santé ont tenu des stands afin de faire découvrir leurs outils pédagogiques. Le chargé de projets d'Education permanente y était présent. Il a distribué 12 brochures « Les sourds au travail », 14 « Ne soyez pas sourd à la différence », 6 « Accès-sourds, accessoire ? », 12 « Zoom sur la fratrie. Handicap et surdité », 12 « Le volontariat : pour qui ? Pour quoi ? », 13 « Plaisir des livres illustrés et surdité », 10 « Nuisances sonores », 19 « 5 bonnes raisons pour ne plus utiliser « sourd-muet » » et 3 « Sourd dans la circulation: Et si c'était vous ? ».

Cette journée fut riche en échanges avec le public et avec les autres associations présentes.

- Le 22 septembre 2013 : **Journée sans voiture - Bruxelles-Champêtre**



L'APEDAF s'est encore mobilisée pour la Journée sans voiture.

La coordinatrice des aides pédagogiques de Bruxelles ainsi que le chargé de projets d'Education permanente étaient présents au stand d'infos de « Bruxelles Champêtre » pour sensibiliser le tout public à la présence de sourds et plus particulièrement d'enfants sourds dans la circulation et également pour assurer un accueil et donner des infos en langue des signes aux personnes sourdes qui en faisaient la demande.

C'est une opportunité exceptionnelle pour l'APEDAF de pouvoir toucher le grand public pour leur donner des informations sur la vie des enfants sourds et sur la surdité en général. Nous avons passé une agréable journée et avons fait la connaissance de personnes sourdes étrangères, d'Islande ou d'Ukraine par exemple.



En participant au jeu quizz sur la surdité, les personnes ont gagné des gilets de sécurité et des brochures consacrées à la sécurité routière : « Sourd dans la circulation…Et si c'était vous ? ». Les questions posées lors du quizz, les défis permettent d'aborder les différentes problématiques liées à la surdité et de lancer des conversations. L'APEDAF projette d'y participer à nouveau en 2014.

1 ouvrage (101 conseils) ainsi que 2 bics APEDAF ont été vendus lors de cette journée. D'autre part, de nombreuses brochures ont été distribuées gratuitement : 36 brochures « Sourd dans la circulation…Et si c'était vous ? », 13 « Du bruit…trop de bruit ! », 4 « Le Volontariat…pour qui ? Pour quoi ? », 6 « Accès sourds, accessoire ? », 5 « Info et Témoignages sur la surdité de l'enfant », 16 « 5 bonnes raisons pour ne plus utiliser « sourd-muet », 7 « Ne soyez pas sourd à la différence », 1 « Plaisir des livres illustrés et surdité », 2 « Les sourds au travail ». 131 dossards de sécurité ont également été distribués.

- Journées de patients organisées par la LUSS asbl :

- Le 11 octobre 2013 au CHU Charleroi – Hôpital A. Vésale :

L'assistante sociale et le chargé de projets d'Education permanente ont tenu un stand dans le hall du CHU et ont également assisté à une des conférences organisées lors de cette journée. Elle était consacrée aux acouphènes.

Ils ont également eu l'occasion de rencontrer la coordinatrice du service médiation culturelle, Melek Eren, qui leur a présenté la traductrice en langue des signes par visio conférence et le système mis en place.

Le chargé de projet d'Education permanente a également été interviewé par un journaliste de la radio Vivacité pour présenter l'association. L'interview a été diffusée sur les ondes durant le weekend du 12 et 13 octobre.

Ils ont cependant constaté que le personnel hospitalier n'avait pas été assez sensibilisé à cette journée. Ils auraient aimé rencontrer les ORL et infirmières du service maternité mais n'en ont pas eu l'occasion. Le taux de fréquentation du stand a été assez faible.

- le 19 novembre 2013 au CHU d'Hornu

L'assistante sociale et le chargé de projets d'Education permanente ont tenu un stand dans le hall du CHU d'Hornu et ont rencontré les ORL qui rencontrent les parents suite à un premier test de surdité positif et font passer un deuxième test.

Ils leur ont distribué, ainsi qu'aux responsables de la LUSS, des flyers et affiches de l'APEDAF ainsi que des outils d'Education permanente : 2 brochures 5 bonnes raisons pour ne plus utiliser « sourd-muet », 1 « Du bruit ? Trop de bruit ! », 2 « Qui suis-je ? Ebauche de réflexion sur l'identité des personnes sourdes », 5 « L'annonce d'une surdité » et 2 livres « 15 avis sur…le dépistage néonatal de la surdité ». Les rencontres avec les ORL furent très intéressantes. Les employés de l'APEDAF se sont rendu compte que ces professionnels ne connaissaient pas l'association et n'envisageaient la surdité que sous l'angle médical « réparatoire ».

Malheureusement, ils n'ont pas eu l'occasion de rencontrer beaucoup de personnes au stand.

- 29 novembre 2013, **Séance délocalisée du Festival EOP**, au Centre Culturel de Woluwe Saint-Pierre.



La directrice de l'APEDAF, la coordinatrice des aides pédagogiques de Bruxelles, une aide pédagogique, l'informaticien ainsi que le chargé de projets d'Education permanente étaient présents à cette séance de projection de courts métrages dans le cadre de l'édition 2013 du Festival international EOP (Extra et Ordinary People).

Ils ont eu l'opportunité de découvrir 5 courts-métrages abordant la thématique de la surdité : « Deaf mugger » de William Mager (Royaume-Uni, 2012), « Akvarium » de Bard Rossevol (Norvège, 2010), « Deaf relay at your service » de Diane Wilkins (USA, 2011), « Hands solo » de William Mager (Royaume-Uni, 2012) et « The End » de Ted Evans Royaume-Uni, 2011).

La directrice a pris la parole pour présenter l'association et des brochures ont été mises à disposition du public présent à l'évènement. 16 brochures « 5 bonnes raisons pour ne plus utiliser « sourd-muet » ainsi que 16 « Ne soyez pas sourd à la différence » ont été distribuées.

- <u>Participation à différentes manifestations dans la région tournaisienne</u>

- Les 1er et 2 février 2013 : durant l'Opération Souris, stand d'information et de sensibilisation et parrainage du cartooniste Serdu à la **Galerie Commerciale les Bastions, Tournai**.

- Les 22 et 23 février 2013 **: SIEP** (salon d'information sur les études et les professions), Kain, **Tournai Expo**.

- Le 19 mai 2013 : stand d'information et de sensibilisation lors de la sixième **marche ADEPS** <u>organisée par des parents à Flobecq.</u>

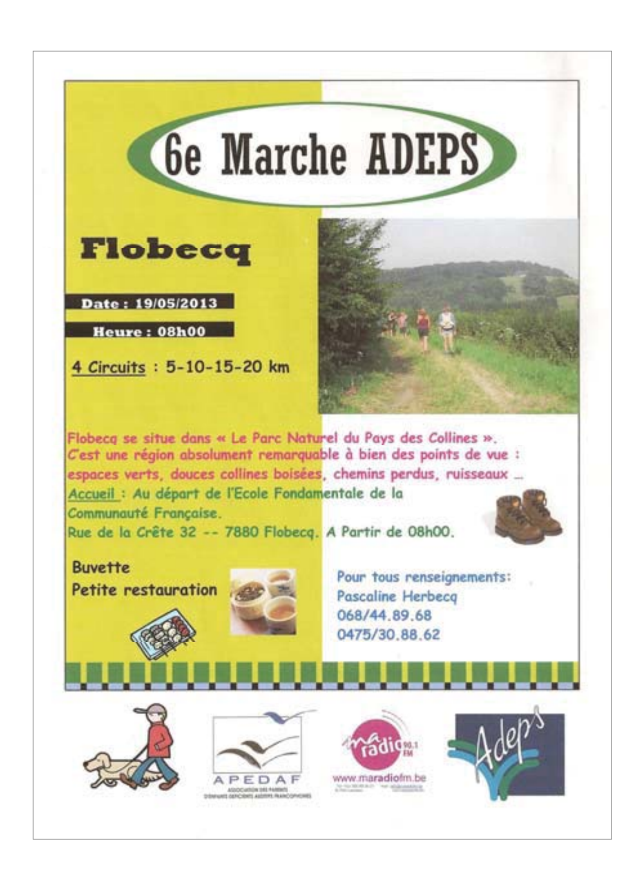


Elle s'est tenue à Flobecq à l'initiative de parents-membres fort actifs au sein de notre association.

Comme les années précédentes, les participants ont pu emprunter quatre circuits différents respectivement de 5, 10, 15 ou 20 kilomètres et ce, dans une région absolument remarquable « Le Parc Naturel du pays des Collines » : espaces verts, douces collines boisées, chemins perdus, ruisseaux…

L'accueil s'est effectué à l'Ecole Fondamentale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une buvette et une petite restauration étaient à la disposition des participants sur place.



- Le 25 octobre 2014 : **rencontre d'un représentant de l'asbl « Passe-Muraille »** à Tournai dans le cadre d'un projet d'intégration de personnes sourdes dans un habitat groupé transgénérationnel.

Les objectifs de ces différentes manifestations tournaisiennes étaient d'informer et de sensibiliser le grand public sur la surdité en général, mais aussi sur l'éducation de l'enfant sourd, le statut de parent d'enfant sourd, l'intégration de l'élève sourd en enseignement ordinaire, le service d'aide pédagogique de l'association, les différentes activités de l'asbl et de témoigner du travail accompli par l'association.

- <u>Participation à la Journée Mondiale des Sourds</u>



C'est la ville de Liège qui a accueilli cette année la Journée Mondiale des Sourds qui soufflait ses 20 bougies le **samedi 28 septembre 2013**. Organisée par la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, elle se déroule à la même date un peu partout dans le monde. Chez nous, elle a mis fin en beauté à dix jours de conférences, expositions, animations, sensibilisations autour de la surdité.

L'APEDAF ne pouvait manquer une si belle occasion de rencontrer les autres associations - toutes de turquoise vêtues - et le public, venu en masse pour partager ce moment festif dans un magnifique cadre, le Palais des Princes-Evêques. L'assistante sociale, une aide pédagogique de Bruxelles et la chargée de projets Education permanente en ont profité pour animer un « jeu de fléchettes » : en fonction de la couleur choisie, un jeu différent était proposé, adapté aux personnes sourdes et entendantes. Le succès était au rendez-vous, tant auprès des adultes que des enfants. Serait-ce grâce aux lots offerts aux participants (montres, bonbons, livrets) ?

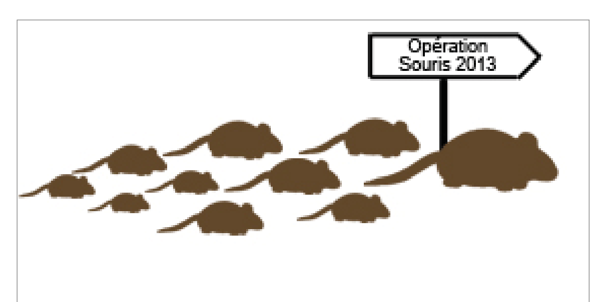


Les brochures, livres et DVD réalisés par l'APEDAF ont également suscité l'intérêt et sont partis comme des petits pains. En plus des flyers et triptyques présentant les différents services de l'association, plus de 350 brochures, 100 montres et 19 gilets de sécurité pour enfants sourds ont été distribués. Les ventes se sont soldées à 50 bics et 61 outils dont 32 calendriers de sensibilisation à la surdité.



Des familles, des étudiant(e)s, des professeurs, des interprètes, des collègues du monde associatif nous ont rendu visite et ont permis des échanges enrichissants et dans la bonne humeur (CFLS, Info-Sourds, Institut Alexandre Herlin, Maison des Sourds, FFSB et FFSB Jeunes, Cœur à Cœur, Alpha-signes, Ost Belgiens VOG, Arts et Culture, Association des Sourds & Malentendants du Tournaisis).

Opération Souris



L'Opération Souris consiste en une vaste opération de vente de chocolats qui se déroule chaque année en février sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, plus spécifiquement dans toutes les communes où vivent les familles d'enfants sourds de l'asbl

Elle vise à couvrir les frais de fonctionnement afférents au service d'aide pédagogique de notre association. L'APEDAF doit également assumer la charge salariale non-couverte par les pouvoirs subsidiants. Les enjeux financiers de l'opération sont dès lors capitaux pour éviter les clivages sociaux entre les familles qui font appel au service d'aide pédagogique de l'APEDAF.

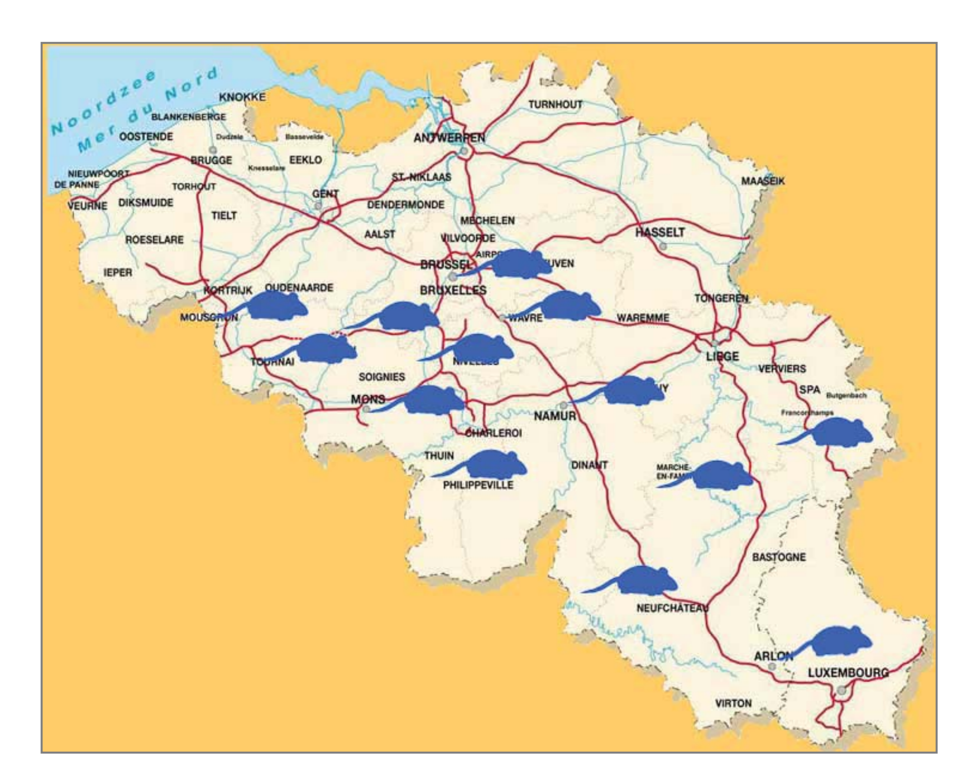
Du 1er au 28 février 2013, 739 caisses (de 24 petites boîtes de 4 souris en chocolat) ont été vendues au prix de quatre euros.

Différentes personnalités ont parrainé l'édition 2013 de l'Opération Souris.

Christian Merveille soutient notre action pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ce, depuis 2008. Le 21 février, il a proposé une animation aux enfants de l'ISMA (Institut Sainte-Marie d'Arlon).

Serdu, cartooniste tournaisien et dessinateur de l'affiche a, quant à lui, croqué des portraits les 1er et 2 février au centre commercial « Les Bastions » à Tournai.

La société Delhaize et le Shopping Village Pall Center (Luxembourg) ont aussi soutenu notre association en lui accordant des autorisations de vente.



Aperçu de l'extension géographique de l'Opération Souris depuis 1990

- <u>Opération de solidarité de décembre 2013</u>



L'édition 2013 de l'opération de solidarité de l'APEDAF (vente de chocolats en entreprises à l'occasion des fêtes de fin d'année) ouvre la collaboration triennale de notre asbl avec *Passion Chocolat*, chocolatier de renom situé notamment au Grand Sablon.



Elle a connu un franc succès : pas moins de 1259 coffrets et 376 petites boîtes ont été commandés par des sociétés situées tant en Belgique qu'au Grand-Duché de Luxembourg ! Les bénéfices ont doublé par rapport à l'année 2012 et s'élèvent à la belle somme de 6863,46 €.

Deux nouveaux produits ont été proposés aux employeurs :



- **une petite boîte** allongée (qui sera également vendue dans le cadre de l'Opération Souris 2014). Elle contient huit pralines (dont deux en forme de souris).

<u>Prix</u> : 5 € /boîte

- **une grande boîte** contenant un **assortiment de 16 pralines artisanales** (dont quatre en forme de souris).

<u>Prix</u> : 9 € / boîte



Dans un souci constant d'augmentation des bénéfices liés à cette action, nous espérons poursuivre son développement dans le futur.

Site Internet



Le site Internet de l'APEDAF est constamment en évolution. Il se veut plus accessible et convivial mais des manques au niveau de la programmation, mais la modification des informations et de l'accessibilité nous ont incités à proposer de nouvelles améliorations pour nos membres et le grand public.

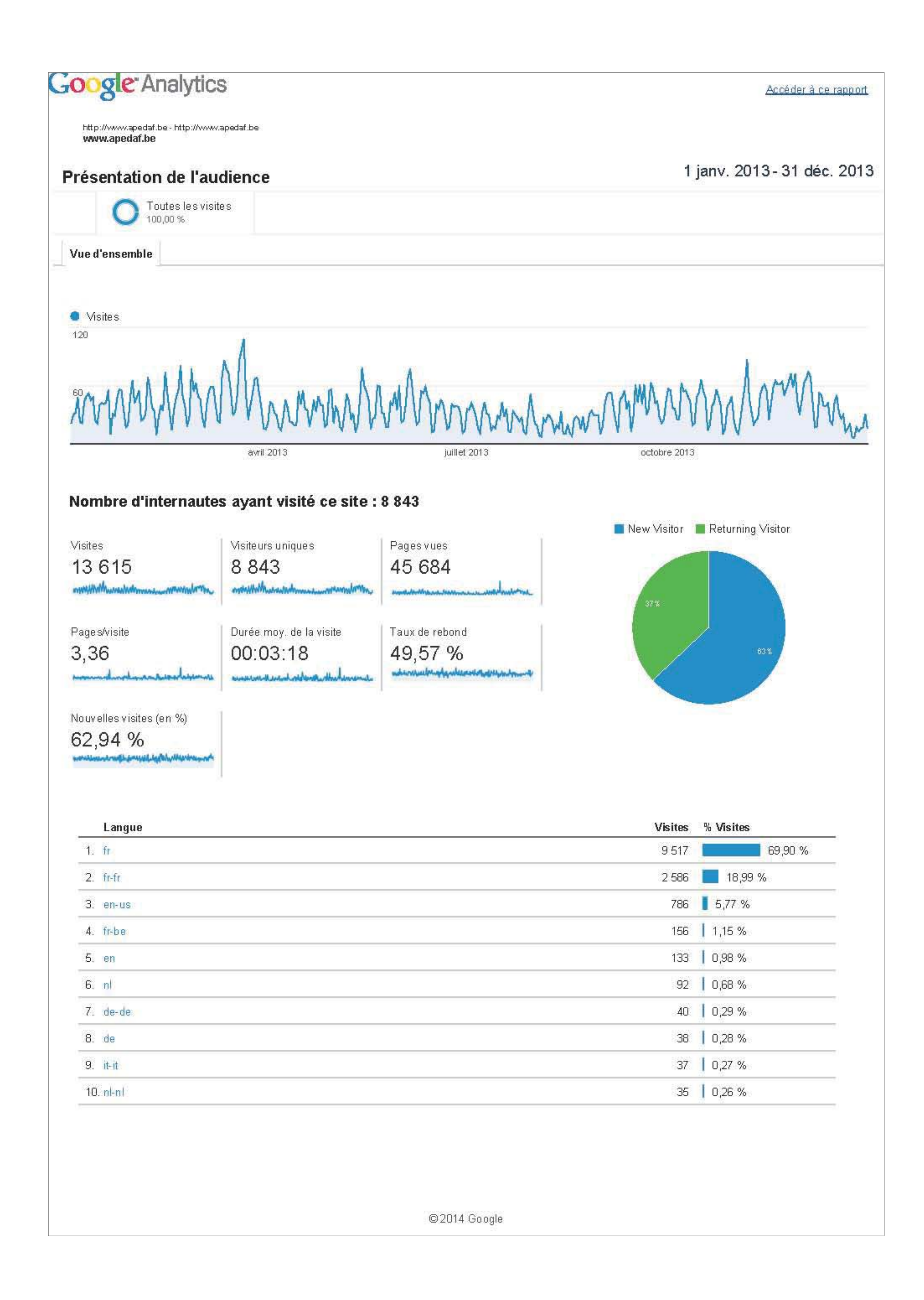
Dès lors, il est possible de mesurer quantitativement et qualitativement l'impact de nos outils auprès de nos parents et du grand public.

Plusieurs nouveaux postes sont désormais fonctionnels :

- un logiciel de recherche de livres en ligne sur Internet (une meilleure promotion de ce service devra être réalisée en 2014) ;
- des actualités plus dynamiques et interactives ;
- l'ajout graduel de vidéos en langue des signes pour les parents sourds d'enfants sourds ;
- l'ajout d'un slideshow sur la page d'accueil pour améliorer la visibilité et mettre en avant les nouveautés
- suppression de l'ancien profil APEDAF sur Facebook et création d'une Page Facebook « APEDAF » pour augmenter la visibilité et améliorer l'interaction avec les visiteurs

L'outil « Google Analytics » a permis d'analyser la fréquentation du site (notamment en termes d'introduction de mots-clés dans le moteur de recherche et de la situation géographique des visiteurs). Les internautes nous informent qu'ils surfent plus longtemps qu'auparavant.

À titre indicatif, quelques statistiques du nombre de visites mensuelles sont présentées ci-dessous.



Langue	Visites	% Visites
1. fr	9 517	69,90 %
2. fr-fr	2 586	18,99 %
3. en-us	786	5,77 %
4. fr-be	156	1,15 %
5. en	133	0,98 %
6. nl	92	0,68 %
7. de-de	40	0,29 %
8. de	38	0,28 %
9. it-it	37	0,27 %
10. nl-nl	35	0,26 %

Facebook



Notre association s'est inscrite dans ce vaste réseau social en vue d'augmenter la visibilité de ses missions et actions, tant en Belgique qu'à l'étranger, et ainsi, créer une plateforme permettant l'échange, le partage et une meilleure communication avec le monde de la surdité.

L'informaticien et la chargée de projets d'Education permanente gèrent les communications nécessaires afin de créer une réelle dynamique et être plus proche de nos membres.

Des parents, des associations, des personnes sourdes nous contactent régulièrement via ce réseau pour nous faire des demandes diverses en lien avec nos activités (et aussi les évaluer), nous inviter à des événements liés à la surdité, ou encore pour nous proposer des collaborations.

Précisons que Facebook est un outil privilégié de promotion de nos actions de sensibilisation. Il permet également de mesurer directement l'impact de nos projets.

Sensibilisation des autorités compétentes

Forum politique

Le Forum politique est né le 8 avril 2003. Une quinzaine d'hommes et de femmes politiques, issus de toutes les assemblées et gouvernements ainsi que de tous les partis politiques, se sont rassemblés à plusieurs occasions afin d'être sensibilisés aux problèmes spécifiques rencontrés par les familles d'enfants sourds et malentendants. Citons quelques sujets abordés comme l'éducation, la langue des signes, l'implant cochléaire, les handicaps associés, les allocations familiales majorées, le dépistage précoce, etc.

Il s'agit, en quelque sorte, pour ces politiciens, de se « spécialiser » dans ce domaine afin de mieux en comprendre les enjeux et les difficultés, d'établir avec les parents d'enfants sourds et malentendants une relation fructueuse et enrichissante qui leur permette de soutenir nos propositions véritablement en connaissance de cause et d'attirer notre attention sur des dispositions ou des réformes susceptibles de nous concerner, sur des projets auxquels nous pourrions participer.

Le cinquième Forum politique ayant pour thème « le remboursement des prothèses auditives » aurait dû se tenir à l'automne 2012 mais n'a pu se faire dû à un manque d'effectifs au sein de l'APEDAF, la situation est restée malheureusement inchangée. Pour l'instant aucune autre date n'a été planifiée.

Commission Consultative de la Langue des Signes (CCLS)

Madame Anne Lamotte représente l'APEDAF à titre de membre effectif auprès de la Commission Consultative de la Langue des Signes (CCLS). Madame Rioux devient, quant à elle, membre suppléant. Des précisions de mandats sont à prévoir pour éviter l'essoufflement des membres effectifs.

Des projets sont toujours en cours au sein des sous-groupes « enseignement » et « aide-précoce », lesquels sont représentés par l'APEDAF.

Il est possible d'y consulter les différents avis remis à Madame la Ministre en cliquant sur le lien : http://www.langue-des-signes.cfwb.be/index.php?id=ccls_lesavis000&no_cache=1

Plateforme Annonce Handicap

Cette association fut fondée suite à un séminaire organisé en mars 2008, à l'initiative de la Fondation Lou, sur le soutien moral aux parents autour du diagnostic de handicap de leur enfant. www.plateformeannoncehandicap.be.

Edith Rioux y représente l'APEDAF.

La réalisation d'outils pédagogiques et de services pour le grand public

En 2007, l'APEDAF s'est vu octroyer la reconnaissance en matière d'Éducation permanente dans le cadre du nouveau décret du 17 juillet 2003. Ce dernier a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

La démarche permet de favoriser et de développer principalement chez les adultes :

a) Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
b) Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
c) Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Afin d'atteindre ces objectifs, notre association s'attèle à poursuivre la réalisation annuelle de 10 outils et services et à les faire connaître au grand public pendant une période de cinq ans.

L'APEDAF a poursuivi en 2013 son objectif d'accroître et de diversifier le nombre de présentations/animations autour des réalisations pédagogiques, de développer les partenariats et d'évaluer les projets mis en place. Elle est entrée dans sa troisième année du nouveau plan quinquennal (2012- 2016).

Outils pédagogiques de l'année 2013

- Chuuut…C'est Party ! A la découverte de la culture sourde



Les Chuuut party sont des activités menées dans le cadre de l'Education permanente.

Les associations actives en Education permanente visent l'émancipation des gens et la mise sur pied d'une société plus démocratique par la stimulation d'initiatives citoyennes et la prise de conscience de réalités de société.

C'est la raison d'être de cet outil: faire découvrir le concept et la méthode des Chuuut party pour susciter l'envie d'en organiser. La réalité de société envisagée, c'est la surdité. La prise de conscience, c'est découvrir que le cadre, le contexte, nos institutions et nos comportements font ou défont les situations de handicap.

Les participants testent concrètement la communication entre sourds et entendants : les méthodes qui fonctionnent et les adaptations possibles.

Ils font l'expérience que des règles adaptées (le silence) peuvent créer un cadre dans lequel personne n'est en situation de handicap, étant donné que de nombreux moyens visuels pour communiquer sont utilisés. L'objectif final de ces Chuuut party est de favoriser le développement d'une société plus juste, plus solidaire et la rencontre entre les cultures.

- Ni sourds, ni entendants, qui sont les malentendants ?



Au travers de cette brochure de sensibilisation, l'APEDAF propose un éclairage, le plus large possible, sur la question de la malentendance.

Elle poursuit l'objectif d'outiller le citoyen pour lui permettre de mieux appréhender et différencier les notions de surdité et de « malentendance ».

Elle poursuit également l'objectif de vulgariser certaines nuances inhérentes à l'appréhension de ces notions afin d'œuvrer à une meilleure connaissance mutuelle entre les personnes entendantes et les personnes malentendantes ou sourdes.

Cette meilleure connaissance devrait faciliter la communication et favoriser le « vivre ensemble ». De manière plus générale, l'APEDAF voudrait susciter une réflexion sur la propension à étiqueter les autres en fonction d'une caractéristique qui les différencie.

- Itinéraire d'un voyageur sourd. Fiches pratiques à l'usage des professionnels du voyage en avion et des personnes sourdes et malentendantes



Depuis toujours l'homme a eu le désir de parcourir le monde à la découverte d'autres cultures et d'autres lieux.

Si la démocratisation des coûts liés au voyage permet au plus grand nombre d'assouvir ses envies d'ailleurs, les voyages restent trop souvent des rêves inaccessibles pour les personnes en situation de handicap par faute d'aides adaptées.

Quelques conseils simples à appliquer peuvent pourtant ouvrir les frontières. Cette publication a pour objectif de donner les outils nécessaires aux acteurs du secteur du voyage et de l'aviation pour communiquer au mieux avec les personnes sourdes ou malentendantes et ainsi leur donner la possibilité de voyager.

- À travers l'histoire… De sourd-muet à Sourd

Si le terme « sourd-muet » a progressivement été remplacé par celui de sourd, on l'entend encore régulièrement dans le langage courant. Or la surdité et la mutité sont deux réalités bien distinctes.

Cette brochure retrace l'évolution des termes qui ont été utilisés dans l'histoire pour définir les personnes sourdes. Les figures emblématiques qui ont participé à ce progrès, les moments charnières, les dates importantes et des témoignages complètent ce parcours dans le temps.

De plus, la cocotte détachable au centre du livret permet aux lecteurs de « réviser » de manière ludique !



- À la rencontre des sourds : mieux communiquer – à l'usage du personnel administratif



Un déménagement, un mariage, un décès… Autant de situations heureuses ou plus difficiles qui font partie du quotidien et auxquelles il faut faire face personnellement, mais aussi officiellement.

Certaines démarches ne sont pas forcément évidentes à comprendre et à gérer, d'autant plus si l'on est sourd(e).

Ce livret s'adresse aux employés des administrations publiques, mais également aux services amenés à accueillir la population (hôpitaux, écoles, banques, etc.). Le tout public, susceptible de côtoyer un jour une personne sourde ou malentendante, peut aussi y trouver des réponses et des informations pratiques (conseils, pictogrammes, signes de base…).

- Sourd’ 2014 – L’ABC de l’enfant sourd



Le but de ce calendrier est d’informer et de conscientiser mois après mois les citoyens aux particularités des enfants sourds et à l’importance de la démarche de sensibilisation à laquelle ils peuvent prendre part en tant qu’acteurs du changement.

Pour jeter un pont entre la culture sourde et le monde entendant, l’objectif est également de promouvoir les qualités artistiques des enfants et adultes sourds et ainsi contribuer à la découverte par le tout public de la richesse de leurs œuvres.

Cet outil s’adresse à tous ceux qui pourraient un jour être amenés à croiser la route d’un enfant sourd ou malentendant, mais aussi au monde politique, au personnel pédagogique et d’encadrement (logopèdes, éducateurs, animateurs…), au secteur médical, etc. Sans oublier l’entourage proche, les amateurs d’art et les personnes intéressées par la surdité en général. Bref, il concerne tout le monde !

Tout au long de l’année, on suit l’évolution d’un enfant sourd, de sa naissance jusqu’à l’âge adulte. Les différents chapitres abordent les caractéristiques de la surdité, les méthodes de communication, la scolarité, les loisirs, la culture et l’autonomie. On y trouve aussi les contacts utiles liés à la thématique.

- Jeu de langue des signes « Signe-moi un mouton »



Ce jeu a pour objectifs principaux la découverte et la sensibilisation à la langue des signes. Il permet également de rassembler, autour d’un même jeu, des enfants et adultes de tout âge, entendants ou sourds, connaissant ou non la langue des signes. Tout le monde peut jouer ensemble sur un même pied d’égalité. Le jeu peut en effet être adapté en fonction du niveau de chacun. Par exemple : si une personne sourde signante joue avec une personne ne connaissant pas du tout la langue des signes, la première piochera les cartes « photos » et la seconde, les cartes « signes ». Le débutant aura les signes en permanence sous les yeux afin de pouvoir les reconnaître ou les signer.

Le public-cible du projet se compose des enfants sourds et malentendants et de leur famille, de leurs amis, des étudiants en langue des signes, des écoles (notamment les classes qui accueillent un élève sourd), des logopèdes, du grand public (lors des activités de sensibilisation à la surdité…), de toute personne intéressée par la langue des signes.

Le jeu est un outil de plus en plus utilisé en Éducation permanente parce qu’il fédère les participants. La personne sourde pourra se positionner au cœur même du projet en sensibilisant les citoyens qui en feront la demande.

5 jeux de mémoire et de devinettes permettent d’aborder 63 signes répartis en 9 thèmes sur le thème central de la nature. Les 5 jeux sont : « Signe et tape », « Mimes », « Troc signe », « Mémosigne » et « Memory ».

La boîte du jeu comprend 189 cartes (63 cartes « photos », 63 cartes « signes » et 63 cartes recto-verso), un sablier, 6 supports en bois pour cartes ainsi qu'un livret des règles du jeu.

Une graphiste a amélioré la présentation du jeu et de la boîte. Mis à part ce point, l'entièreté du jeu a été réalisée par les employés de l'APEDAF et cela de l'idée originale à l'envoi à l'imprimerie, en passant par la conception du jeu, les demandes de devis, la recherche de sponsors, le choix du vocabulaire, des photos, la réalisation du prototype, la rédaction des règles du jeu, la réalisation des photos,…



Toutes les aides pédagogiques ont participé à ce projet en donnant leur avis et en testant le prototype.

Certaines employées se sont particulièrement investies dans la réalisation du jeu ; Caroline Mahin (aide pédagogique - Wallonie) a réalisé les photos des enfants ainsi que les flèches sur ces photos, Rim Nachawati (aide pédagogique - Bruxelles) a également réalisé des flèches et s'est impliquée avec Helena Almeida (chargée de projets) sur le design et la présentation des cartes. Pascale Lange (aide pédagogique – Wallonie) a réalisé le reste des tâches et a assuré la coordination entre les différents intervenants. Quatre élèves de l'APEDAF ont signé tous les signes avec beaucoup de patience et de sérieux.

La réalisation de ce jeu a été une expérience enrichissante dans un domaine qui ne nous est pas familier et l'occasion d'une belle collaboration entre collègues, même si cette dernière n'a pas été facilitée par la distance.

- Bulletin trimestriel « La Parentière » (quatre numéros)


La Parentière

Bulletin trimestriel-numéro 11 - Septembre-Octobre-Novembre-2009

EDITO

Nouvelle recrue !

25 000€ - 25 000€ - 25 000€ - 25 000€ - 25 000€ - 25 000€ - 25 000€ - 25 000€

ACTUALITÉS DE L'APEDAF

Le centre de documentation de l'APEDAF va faire peau neuve !

COLLOQUE…COLLOQUE…COLLOQUE…COLLOQUE…COLLOQUE…COLLOQUE

Samedi 5 et dimanche 6 décembre 2009 :

« L'enfant sourd face aux défis de l'apprentissage » :

NOUVEAU : BBSB présente « Junior Sourd Bouquine »

Notre bulletin trimestriel suit l'évolution de son époque ; les illustrations et les photos sont plus nombreuses et permettent une lecture aérée et plus conviviale. Un effort tout particulier est consacré à l'homogénéité de son contenu.

Le tirage est passé de 500 exemplaires à 300 exemplaires afin de favoriser les envois par e-mail à un plus grand nombre de nos partenaires, au grand public et aux écoles accueillant des enfants sourds.

Le dossier central devient le fil conducteur de « La Parentière ».

En 2013, les sujets de fond abordés dans ce dossier ont été les suivants : « Logopédie et rééducation de la communication auprès de l'enfant sourd », « 35 ans de l'APEDAF » et « Apprentissage des langues étrangères ».

Tous ces vastes sujets trouvent leur origine, entre autres, dans les thèmes abordés lors des mini-conférences ou des colloques.

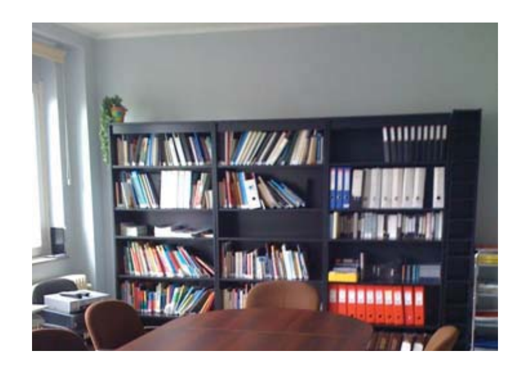
Le reste du contenu est loin d'être négligeable puisqu'il s'efforce de répondre au mieux aux attentes concrètes et questionnements des parents d'enfants sourds et des acteurs de terrain. Il renferme également de nombreux témoignages de parents, de personnes sourdes. Ce sont de précieux éclairages pour tous nos lecteurs.

Nos rédacteurs sont de plus en plus nombreux et sont heureux de participer ainsi à la vie de notre association. L'équipe de l'APEDAF n'en reste pas moins la principale rédactrice des sujets de fond. Le tout est coordonné par le secrétariat afin d'avoir une vue d'ensemble de chaque numéro la plus cohérente possible.

Ce support reste l'agent de liaison incontournable de l'association.

Services de l'année 2013

- Centre de documentation



Le centre de documentation contient des ouvrages traitant de la surdité au sens large ainsi que de nombreux ouvrages pédagogiques répartis en deux sections : la théorie de la pédagogie et les outils pédagogiques pour enfants de maternelle, primaire et secondaire. Ces derniers ne peuvent être empruntés.

39 nouveaux ouvrages ont été acquis en 2013 ainsi que 2 DVD.

L'année échue, le centre de documentation a été fréquenté par un public composé de parents et d'étudiants, de travailleurs du monde associatif ainsi que par le personnel de l'APEDAF. Ils ont pu profiter du petit espace « salon » ainsi que de l'espace de travail équipé d'un ordinateur avec connexion Internet. Au total, 97 emprunts ont été enregistrés sur l'année.

Passerelle vers le monde extérieur, le centre de documentation permet d'ouvrir aux citoyens une fenêtre plus grande sur la surdité et d'augmenter la visibilité de notre association.

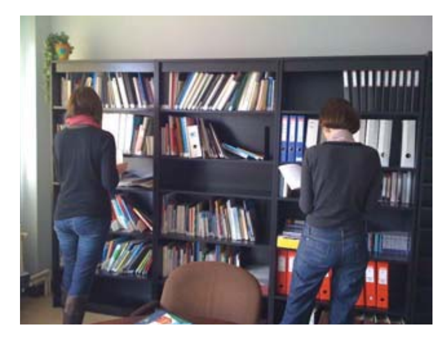
Le centre de documentation situé au siège de Bruxelles est géré par le logiciel Filemaker. Ce logiciel est stable et a permis à l'association de formaliser ses procédures d'encodage.

Les sommaires de toutes les brochures sont accessibles via le logiciel. Certaines revues qui ne sont pas directement liées à la surdité ne sont pas systématiquement conservées mais elles sont alors dépouillées et des fardes à thème ont été constituées pour conserver les articles intéressants. Une bénévole se charge de l'encodage des livres et des articles.

En 2013, l'APEDAF a récupéré le stock de livres, d'articles et de dossiers thématiques de la FFSB (Fédération Francophone des Sourds de Belgique) qui a déménagé. Ce stock sera petit à petit classé et intégré dans le centre de documentation de l'APEDAF.

La possibilité de consulter la base de données du centre de documentation à partir du site Internet est effective depuis 2012.

L'APEDAF est membre de la plateforme du RBD santé. L'idée d'un Réseau bruxellois de documentation en promotion de la santé est née de la volonté d'associer les centres de documentation de Bruxelles et de mettre sur pied un système de partage de l'information, de diffusion des connaissances et d'échanges sur la documentation. Ce réseau existe depuis 2010. Actuellement, RBD Santé compte vingt et un membres qui se réunissent cinq fois par an pour développer des projets, partager leurs informations, échanger leurs expériences respectives et améliorer la qualité du suivi documentaire. Un deuxième répertoire du Réseau est en cours de finalisation et sera envoyé, dans sa version physique ou en format électronique, à de nombreuses structures du monde associatif et institutionnel en 2014. Il pourra également être consulté sur le blog du réseau. Cela permettra de mieux faire connaître le centre de documentation de l'APEDAF. Durant l'année 2013, le chargé de projets d'Education permanente a participé aux différentes réunions de cette plateforme et au premier salon AGORA du réseau. Ces réunions sont des occasions d'échanges de bonnes pratiques et de formations en lien avec les centres de documentation consacrés aux thématiques de la santé.



À Tournai, le centre de documentation est accessible au public tous les après-midis. Il est surveillé et géré par le coordinateur et, occasionnellement, par l'une ou l'autre aide pédagogique.

L'encodage de la base de données est régulièrement mis à jour au gré des acquisitions régulières d'ouvrages (livres, DVD, vidéos) relatifs à la surdité.

Il est essentiellement fréquenté par les familles, le personnel et des étudiants.

- <u>Forum de discussions sur Internet</u>



Un Forum contribue au questionnement et à diverses réflexions dialectiques de nature à promouvoir une émancipation personnelle et collective. Accessible au tout venant, la diversité des débats est évidemment significative du traitement actuel de la problématique.

Une nouvelle version du Forum a été présentée au public en mai 2012.

L'ajout d'un anti spam ainsi que sa liaison avec le site Internet a permis une interaction plus rapide et efficace. La poursuite des débats de nos mini-conférences sur ce forum est toujours d'un apport considérable et lui apporte une grande dynamique.

Une promotion de ce service n'a pu être faite en 2013 et sera reportée en 2014.

Notons que le compte Facebook de l'APEDAF est lié avec le forum. Le lien de proximité avec le public est très important pour l'évolution de nos services.

Collaborations

EURO-CIU (*Association européenne des utilisateurs d'implants cochléaires*)
Elle rassemble tous les porteurs d'implant cochléaire en Europe et spécialement au niveau de l'Union Européenne. En 2013, l'APEDAF y a été représentée par Monsieur Henri-François Baiverlin, parent membre de l'association.

CREE *(Collectif Recherche et Expression), service de jeunesse spécialisé pour personnes sourdes et malentendantes*
De nombreux contacts et échanges existent entre nos deux associations, notamment concernant la promotion des activités/outils/services.

CFLS *(Centre Francophone de la langue des signes)*
L'APEDAF a commencé à mettre en place une collaboration dans le cadre des projets d'Éducation permanente.

Télécontact *(Association qui facilite la communication à distance entre personnes sourdes, malentendantes et entendantes)*
Cette association est membre de l'APEDAF et collabore activement en termes d'échanges d'informations.

Grandir Ensemble *(Ensemble des associations de parents d'enfants polyhandicapés)*
L'APEDAF est une des associations membres de Grandir Ensemble. De nombreux contacts informels existent depuis de nombreuses années entre les deux associations.

ESPAS
L'APEDAF participe de manière active aux réunions d'ESPAS, groupe qui rassemble, depuis 1994, les assistants sociaux du monde de la surdité. Ces réunions, trimestrielles, leur permettent de prendre du recul par rapport à leur rôle, d'échanger leurs points de vue à travers différents thèmes et d'établir ensemble des dossiers en vue de la défense des droits des sourds et de leurs familles. Ainsi, régulièrement, une vingtaine de travailleurs sociaux œuvrent, collaborent, échangent dans un esprit de professionnalisme, de respect et de tolérance.

ALISE et Papillon Vole
Dans le cadre du projet « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent », de la création du DVD du même nom ainsi que lors de formations à l'art du conte, l'APEDAF, instigatrice et gestionnaire, travaille en interaction avec les asbl ALISE (Association Lire et S'Exprimer) et PAPILLON VOLE.

Les chevilles ouvrières de l'asbl ALISE sont Madame Lisy Martin (conteuse entendante spécialisée en littérature jeunesse) et Monsieur Damien Huvelle (linguiste bilingue français-langue des signes et initiateur du projet au sein de l'APEDAF). ALISE compte cinq personnes entendantes et constitue le pôle « littérature ». Des formations à l'art du conte y sont organisées. Elle se charge d'assurer la formation des conteurs et coordonne leur travail.

L'asbl PAPILLON VOLE est une association de conteurs sourds. L'association comprend trois ou quatre personnes et est coordonnée par l'asbl ALISE. Madame Chantal Gerday, professeur en langue des signes, en est la personne de référence.

Collaborations dans le cadre de la réalisation d'outils pédagogiques et d'animations Education permanente

Arts et Culture
Suite à une première collaboration dans le cadre de la réalisation de l'outil « Sourd'Art 2013 », la Présidente de l'association a participé au projet « Sourd'Art 2014 » en tant que membre du comité d'évaluation.

Arts & Culture a été créé en 1974 et réunit une équipe de volontaires provenant de divers horizons. Actuellement, elle se compose de cinq personnes sourdes et de deux personnes entendantes. Le travail en étroite collaboration et entièrement bénévole a pour principal objectif d'ouvrir la culture au sens large du mot à la communauté sourde et à toute personne malentendante ou entendante désireuse de s'en approcher.

FFSB *(Fédération Francophone des Sourds de Belgique)*
La collaboration avec la Fédération Francophone des Sourds de Belgique est fructueuse et se développe de plus en plus, à la suite de la signature commune d'une convention de collaboration en 2010 dans laquelle la FFSB s'est engagée à proposer des animations autour d'outils pédagogiques réalisés par l'APEDAF.

Dans le cadre de cette collaboration, un outil a été réalisé, cette année 2013, en collaboration avec la FFSB : « Chuuut, c'est party ». L'objectif de cette brochure est de contribuer à une meilleure connaissance mutuelle des personnes sourdes et des personnes entendantes à travers leur participation à des activités communes. Les Chuuut party sont des évènements qui permettent de telles rencontres. L'APEDAF a donc rédigé une brochure pour faire la promotion de tels évènements, donner des pistes et des conseils pour susciter l'envie d'en organiser et permettre au tout public de mieux comprendre les spécificités de la culture Sourde.

Comités d'évaluation
La formalisation des comités d'évaluation accompagnant la réalisation des outils pédagogiques ainsi que la réalisation d'ouvrages collectifs ont permis de multiplier les collaborations avec d'autres associations ou institutions.

En 2013, les associations ou institutions qui ont participé à ces comités d'évaluation sont : Gamah asbl, Info-Sourds, l'Association Réadaptation et Défense des Devenus Sourds (ARDDS) et de l'Union, Bureau de Coordination des Associations de Devenus Sourds (Bucodes Surdifrance), « Les Silencieuses Namuroises » (groupe pour l'organisation de Chuuut party à Namur), Arts et Culture, Surdimobil, la FFSB, le CFLS

Notons qu'en moyenne, pour chaque comité d'évaluation, un ou deux parents nous contactent afin d'apporter leur expertise lors de la rédaction des outils.

Collaborations pour la diffusion et la promotion

En 2013, l'APEDAF a poursuivi son travail de valorisation des collaborations auprès des structures susceptibles de contribuer à la diffusion des informations concernant les outils et services de l'association. Un échange mutuel des informations s'est rapidement mis en place et a permis une meilleure visibilité des actions de l'asbl. Parmi ces relais :

- AWIPH : agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées
- Hospichild : réseau interdisciplinaire d'acteurs du monde pédiatrique
- Selfhelp : site d'information sur les groupes d'entraide
- En Marche : journal de la Mutualité Chrétienne
- Horizon 2000 : asbl ayant pour mission l'information, la communication et la démystification de la personne handicapée.
- Le site d'Espace citoyen relaie également très souvent nos activités et l'information de la production de nouveaux outils pédagogiques.
- Manpower : entreprise spécialisée dans les secteurs de l'intérim et du recrutement. Leur projet « Manpower Unlimited » a pour objectif de favoriser l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail.

En 2014, l'APEDAF continuera à entretenir ces contacts et à en développer de nouveaux. Nous pouvons observer une augmentation de notre visibilité, jusqu'à l'étranger, grâce à ces nombreuses collaborations.

Le fonctionnement de l'association

Comité de gestion

Conseil d'Administration

En 2013, le Conseil d'Administration comptait quatre membres :

- Présidente : Mme Anne-Charlotte PREVOT
- Vice-président : M. Bernard LIETAR
- Secrétaire : Mme Stéphanie NOTEBAERT
- Administratrice : Mme Anne LAMOTTE

Assemblée générale

Lors de l'assemblée générale du 16 mai 2013, les points suivants ont été soulevés : présentation du rapport d'activités 2012, des comptes et bilan 2012 et des projets 2013. Ces derniers ont été approuvés à l'unanimité.

Le budget 2013, commenté par la Présidente, a également été approuvé.

La décharge a été donnée aux administrateurs.

Personnel APEDAF

Employés

Le volume global de l'emploi est resté stable en 2013.

L'APEDAF emploie, depuis fin octobre 2010, 22 équivalents temps plein.

Les employés sont engagés sous le statut APE (subside de la Région Wallonne), ACS (subside de la Région Bruxelloise) ou ACS –ex-FBIE (subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles); deux employés relèvent du subside emploi de la Fédération Wallonie-Bruxelles – service de l'Éducation permanente.

Ces emplois sont gérés par l'APEDAF. Une demande de remboursement des salaires se fait mensuellement auprès de l'ORBEM et du FOREM.

Ce remboursement des salaires, à posteriori, oblige l'association à posséder les liquidités suffisantes.

Réunions du personnel du siège social

Des réunions ont eu lieu, mensuellement, au siège de l'APEDAF. Le but était d'informer les personnes de l' « équipe bruxelloise » de l'évolution des dossiers en cours, de répartir les tâches, de pallier aux éventuels dysfonctionnements et de maintenir une dynamique d'équipe.

Des rencontres individuelles se sont également déroulées régulièrement. De cette façon, la directrice a pu assurer la gestion des projets de façon constante et des informations personnelles ont pu lui être communiquées dans la discrétion.

Diverses réunions ont aussi été organisées entre les coordinateurs pédagogiques et la directrice de l'APEDAF. Cela a favorisé la cohésion entre les différentes régions, la qualité des relations de travail et une communication optimale dans les projets de l'association.

Journée Annuelle des Employés

La Journée Annuelle des Employés n'a pas été organisée en 2013. Une collaboration entre les différentes régions est nécessaire pour mettre en place une telle journée. La poursuite de cette initiative dépendra des possibilités de collaborations entre régions.

La journée a fait place à une réflexion des équipes bruxelloises ayant pour thème le bien-être.

Les objectifs étaient les suivants : mettre en place des actions concrètes permettant d'améliorer le bien-être au travail. Plusieurs pistes d'actions se sont dégagées permettant à chaque employé d'organiser son projet.

Plan de communication

Il n'a pu voir le jour en 2013 suite au désistement des deux stagiaires en communication.

Organisation du travail du service d'aides pédagogiques

Le coordinateur pédagogique régional organise le recrutement du personnel.

Les candidats sont retenus d'une part, sur base de leurs aptitudes pédagogiques et d'autre part, sur base de leur niveau de connaissances des différents moyens de communication relatifs à la surdité, enfin sur base d'une appréciation de leurs facultés d'adaptation et de discrétion.

Au moment de l'embauche, le coordinateur assure une formation spécialisée aux nouveaux employés.

Le coordinateur établit les horaires de travail entre les différents enfants aidés. En terme d'encadrement, le coordinateur est également le médiateur entre les travailleurs et l'employeur, les familles, les écoles, les autres intervenants de l'intégration de l'élève sourd en enseignement ordinaire (logopèdes, psychomotriciens, psychologues, PMS, …).

Formations du personnel administratif et social en 2013

L'ensemble de l'équipe de Bruxelles participe à une initiation en langue des signes organisée une fois par mois lors des réunions d'équipe.

Autres formations suivies en vue d’assurer un *travail d’accompagnement* optimal.

- La chargée de projets d’Éducation permanente a participé à la formation organisée par Le SEFoP (Service d’Education et de Formation Populaire – asbl d’Éducation permanente) : « Mode d’outilisation » (créer un outil pédagogique) le 6 mars 2013.

- L’animatrice socio-culturelle d’Éducation permanente a suivi la formation proposée par le CFS (Collectif Formation Société – asbl d’Éducation permanente) « Créatif, moi ? OUI ! » sur trois journées (29, 30 avril et 7 mai 2013).

- La chargée de la recherche de fonds a participé au Fundraising day le 14 mai 2013 à Malines.

Règlement de travail

Le règlement de travail a été remanié en 2010 pour répondre aux normes imposées dans le secteur. Le RT a été soumis aux employés, une concertation commune avec un inspecteur du ministère de l'emploi avait été organisée. Le Règlement de travail est entré en vigueur en août 2010. Une réunion d'évaluation a été organisée, à la demande de certains membres du personnel, entre le personnel et un représentant du CA en novembre 2011. Suite à cette réunion, aucune modification n'a été apportée au RT.

Des avenants contenant de nouvelles grilles horaires sont envoyés chaque année.

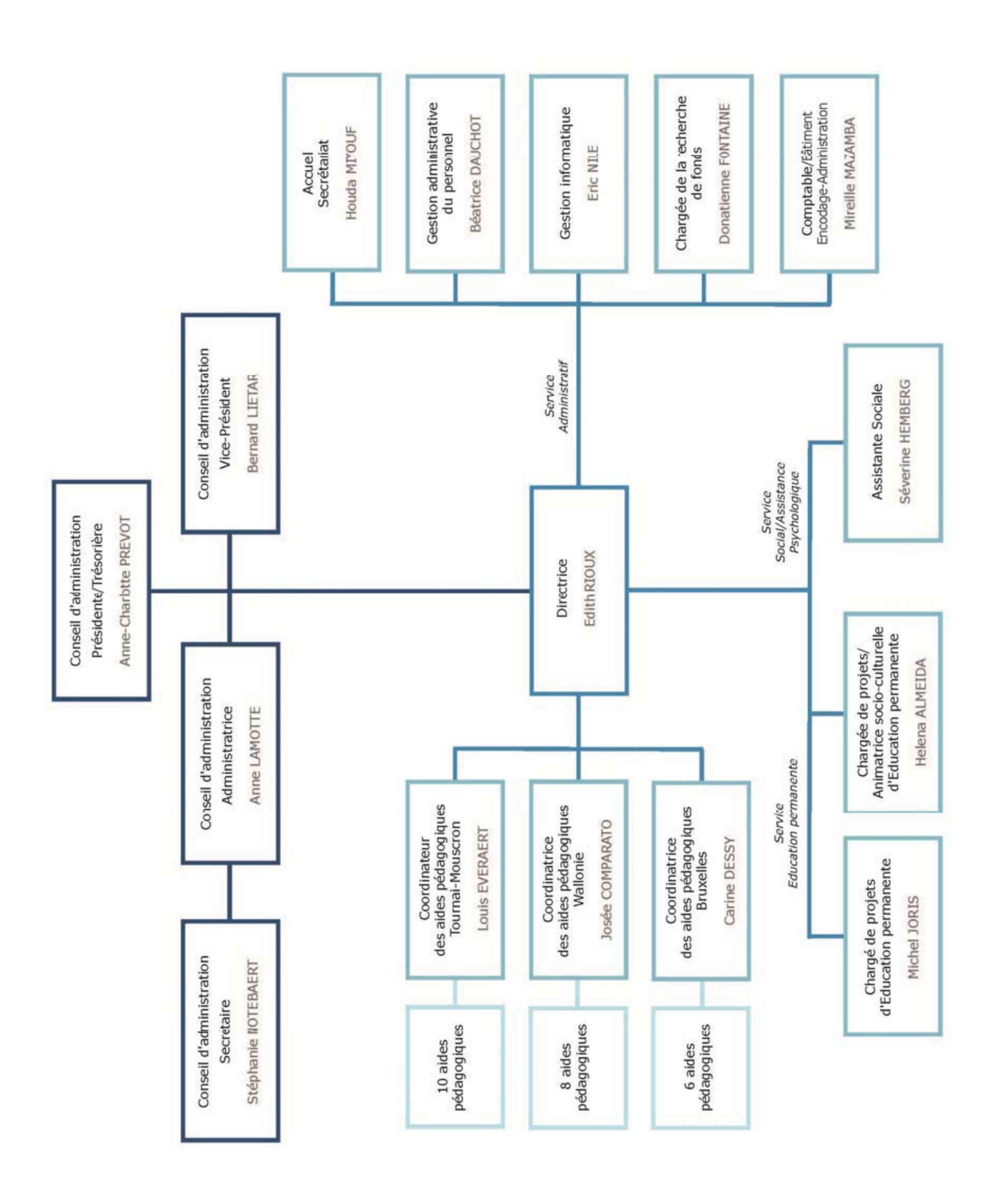
Base de données

La secrétaire utilise FILEMAKER et son traitement de l’information plus intuitif. Il permettra notamment de créer rapidement des solutions nettes et précises pour une meilleure productivité.

Notre base de données se veut exhaustive afin de nous permettre d’informer les parents et les professionnels de la surdité dans les meilleurs délais et de diffuser notre bulletin trimestriel « La Parentière ».

Pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, la mise à jour a été assurée de manière quasi hebdomadaire par la secrétaire en collaboration avec l’informaticien. La base de données ainsi actualisée permet à notre association de classer les membres selon les catégories (parents d’enfants aidés, membres, les professionnels, …). Cette catégorisation nous sert à cibler précisément les publics concernés par différentes informations diffusées par notre asbl.

Organigramme de l'association



Commission paritaire

L'APEDAF relève de la Commission paritaire 329.02 (socioculturel) pour laquelle une grille barémique est définie. Depuis 2004, les barèmes sont fixés à 94,14%.

Les implications pour l'APEDAF ont été les suivantes :
- suivi de l'évolution des exigences en la matière ;
- établissement du cadastre emploi pour pouvoir prétendre aux subsides non-marchand.

Obligations administratives

L'APEDAF, dépendant de plusieurs pouvoirs subsidiants, doit répondre à différentes exigences administratives.

Dans le cadre du décret du 17 juillet 2003 en matière d'Éducation permanente, l'APEDAF produit annuellement dix publications ou services à caractère pédagogique. Cette démarche oriente, depuis 2006, le travail quotidien de l'APEDAF.

L'APEDAF relève pour le dossier APE (aides pédagogiques de la Région Wallonne) de la Région Wallonne et du Ministère de l'Enseignement. Ce qui implique de devoir introduire des rapports d'activités différents auprès de ces deux instances.

L'APEDAF doit également tenir informée l'inspection d'ACTIRIS de ses activités et lui faire parvenir ses comptes approuvés.

Aménagement structural

Parc informatique

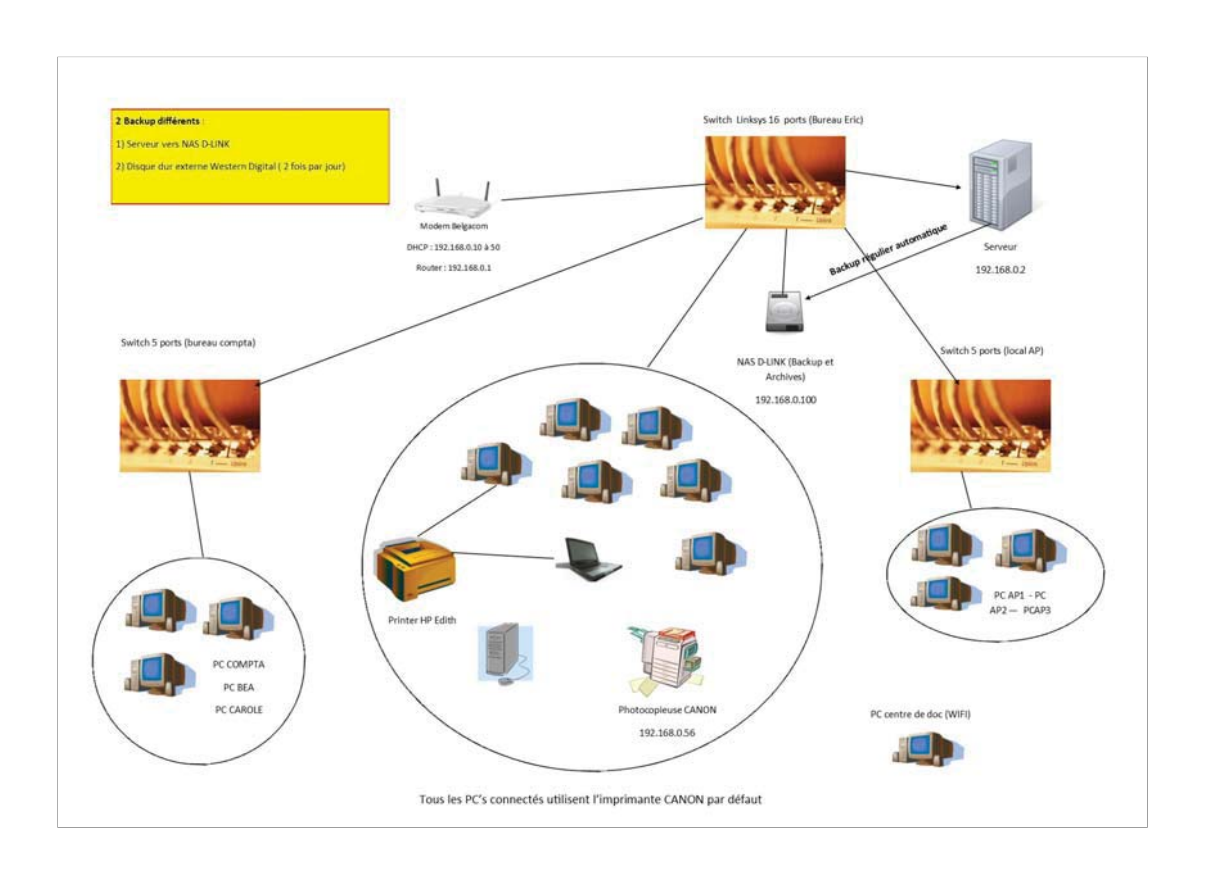
En 2013, notre informaticien a ajouté 4 GB de mémoire sur le serveur qui gère et centralise les douze ordinateurs en réseau.

Le serveur a maintenant 4 services : serveur de fichiers, serveur de backup, serveur de collaboration et serveur de base de données.

L'informaticien s'est affairé au développement de la fiche signalétique FILEMAKER pour qu'elle soit opérationnelle en 2013.

Deux ordinateurs ont été modifiés (achats de mémoire ram) pour améliorer leur performance. Des mises à jour des ordinateurs équipés de Vista vers Windows 7 ont été faites pour allonger leurs durées de vie étant donné que Windows 7 est moins gourmand en ressources par rapport à Vista. Des logiciels FileMaker ont été achetés.

Le serveur est équipé d'un antivirus « NOD32 FileSecurity ». Les ordinateurs sont équipés de NOD32 Anti-virus au détriment d'AVIRA trop cher et peu efficace.



2 Backup différents :
1) Serveur vers NAS D-LINK
2) Disque dur externe Western Digital (2 fois par jour)
Switch Linksys 16 ports (Bureau Eric)
Modem Belgacom
DHCP : 192.168.0.10 à 50
Router : 192.168.0.1
Serveur
192.168.0.2
Backup régulier automatique
NAS D-LINK (Backup et Archives)
192.168.0.100
Switch 5 ports (bureau compta)
Switch 5 ports (local AP)
Printer HP Edith
PC COMPTA
PC BEA
PC CAROLE
PC AP1 - PC AP2 — PCAP3
Photocopieuse CANON
192.168.0.56
PC centre de doc (WIFI)
Tous les PC's connectés utilisent l'imprimante CANON par défaut

ANNEXES : PRESSE



Annexes : Presse

« Bébé, Bambin Sourds Bouquinent »

http://wal.autonomia.org/index.php?view=article&id=5182&theme=11
consulté le 22/01/2014

L'accessibilité de la culture et la participation culturelle de tous les publics sont au cœur des politiques culturelles menées par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis plus de 40 ans.

Dans ce cadre, la Ministre de la Culture et de l'Egalité des chances, Fadila Laanan, a accordé une attention particulière aux personnes en situation de handicap. La reconnaissance et la réalisation de leurs droits culturels sont effet des enjeux politiques importants.

La volonté politique de renforcer l'accessibilité de la culture pour les personnes en situation de handicap est manifeste. Elle se traduit par le soutien ou la mise en œuvre de différents dispositifs et initiatives.

L'un des principaux obstacles en matière d'accessibilité des personnes porteuses d'un handicap est celui de l'aménagement des infrastructures.

D'une manière générale, une concertation avec des associations spécialisées sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est désormais systématiquement organisée par le Service des infrastructures culturelles pour tout projet d'aménagement architectural dans des bâtiments qui appartiennent à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

De nombreuses actions ont été mises en place par la Ministre de la Culture et de l'Egalité de chances, Fadila Laanan, pour favoriser la participation culturelle des personnes handicapées.
Dans le secteur de la lecture publique, plusieurs projets de collaboration entre les bibliothèques et l'Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones (APEDAF) sont menés en vue de développer des animations autour de la lecture à destination des personnes sourdes et malentendantes.

De nombreux musées prévoient des supports et des espaces spécialement adaptés aux personnes handicapées (approches multi-sensorielles, visites guidées, parcours adaptés, audio description, thermoformage…) :

- Le Musée Royal de Mariemont ;
- Le Grand Curtius à Liège ;
- Le MAC's-Hornu ;
- Le Musée de Louvain-la-Neuve ;
- Le Musée IANCHELEVICI
- Les Musées Royaux des Beaux-arts de Bruxelles ;
- …

Dans le secteur de l'Audiovisuel, le contrat de gestion 2007-2012 de la RTBF prévoyait déjà à la fois un quota d'émissions sous-titrées et la traduction gestuelle quotidienne du JT ainsi que des NIOUZZ (journal télévisé pour enfants).
La politique de sous-titrage a été renforcée par le lancement de La Trois, qui propose des films en version originale avec sous-titrage en français.

Dans le nouveau contrat de gestion de la RTBF, deux nouvelles dispositions sont également à mettre en avant :

- Un catalogue de vidéos à la demande (VOD) comportant des films sous-titrés et des films
- La RTBF va rendre son site internet accessible aux personnes malvoyantes et aveugles. Elle s'engage à diffuser en linéaire, sur ses chaînes de télévision, deux fictions auto-décrites par an à partir de 2014.

La Fédération Wallonie Bruxelles développe également différentes initiatives pour favoriser l'accessibilité aux œuvres cinématographiques. De manière récurrente,
le Centre du cinéma et de l'audiovisuel prend en charge l'audio description de films belges francophones en collaboration avec l'asbl Les amis des aveugles. Le système de soutien à l'édition des films belges en DVD et Blu-ray prévoit
également une aide supplémentaire en cas de sous titrage du film en français spécifiquement adapté aux sourds et malentendants.

Le complexe cinématographique Sauvenière, géré par l'asbl « Les Grignoux », à Liège et l'asbl GAMAH (Groupe d'Action pour une meilleure Accessibilité aux personnes Handicapées) intègrent des mesures spécifiques favorisant l'accessibilité. En effet, le nombre de places réservées aux personnes à mobilité réduite est supérieur à la norme. Les salles sont également équipées pour favoriser l'audition des malentendants.

Par ailleurs, en 2011 la Ministre Fadila Laanan a lancé une nouvelle initiative: la campagne « Alors on danse ? » avec la précieuse collaboration de Stromae.
La campagne invite les promoteurs des manifestations culturelles à accroître leurs efforts pour améliorer l'accessibilité de leur site aux personnes handicapées. Les festivals répondant aux normes se sont vus attribuer le label « Access-i ».
L'objectif était d'offrir une information lisible, objective et facilement accessible sur les dispositifs prévus à leur attention dans les festivals de musique.
A ce jour, 12 festivals ont été labellisés.

« *Du blabla à la bibli* », disponible sur
http://www.bibliotheque-vielsalm.be/?m=201308, consulté le 20/02/2014

Du blabla à la bibli
Posted on 30 août 2013 by lana

Bébé, bambin sourds bouquinent
Des histoires pour les enfants sourds et entendants
à venir écouter samedi 14 septembre de 10h30 à 11h30



(en collaboration avec l'APEDAF)

http://papillon-signe.fr/7-dvds-bebe-bambin-sourds-bouquinent-bbsb
consulté le 22/01/2014

7 DVDs : Bebe, Bambin Sourds Bouquinent (BBSB)

Posté le 6 janvier 2013 par Aurèlie Papillon-Signe — Aucun commentaire ↓

Découvrez la LSfB, Langue des Signes francophone Belge, très proche de la LSF, Langue des Signes Française.

Voici la collection "Bébé Bambin Sourds Bouquinent" de l'APEDAF. Les DVDs sont bilingues français conté (français oral) et langues des signes (LSF et LSfB). Ils sont proposés en deux parties : "Bébé Sourd Bouquine" pour les enfants de 0-4 ans, et "Bambin Sourd Bouquine" pour les enfants de 4-10 ans.

A l'origine,"Bébé Bambin Sourds Bouquinent" est un projet d'animation, réalisé dans huit bibliothèques en Belgique. Ce projet a eu beaucoup de retour positifs. Afin de favoriser l'accessibilité des enfants sourds aux contes, à l'imaginaire, grâce à la Langue des Signes, cette collection de DVDs est naît. **Le public ciblé sont les tout-jeunes enfants, ne sachant pas encore lire, donc pas de sous-titrage. Les DVDs sont une réplique exacte des animations contées bilingues (LSFB- français oral).**

Beaucoup plus tard, l'APEDAF a observé que les DVDs étaient utilisés, également, par les parents entendants d'enfants avec difficulté de langage, les étudiants et même des sourds « issu d'écoles oralistes », pour l'apprentissage de la langue des signes. **Ainsi, ce nouveau public (étudiants et sourds oralisant) révèle un besoin : le besoin de sous-titrage en français écrit.**

Le coût de production d'un DVD est environ trois fois le prix de vente. Par exemple, pour un DVD « BBSB » vendu 8 €, son coût réel de production est environ 24€. Merci l'APEDAF pour votre soutien financier 🙂

L'APEDAF a fait son choix : garder les tarifs « bon marché » des DVDs et autres supports pédagogiques, toujours pour l'accessibilité des enfants à la langue des signes. Au grand regret des étudiants et adultes qui voudraient le sous-titrage. L'APEDAF victime de leur succès 🙂

L'utilité de regarder un DVD en langue des signes, pour un enfant : c'est de voir des adultes signer. Cela les aide à se projeter dans l'avenir, voir la possibilité de grandir avec les signes, savoir qu'il peut communiquer avec d'autres personnes qui signent, elles aussi. L'enfant n'est plus ISOLE, dans sa sphère familiale (rappel : 80-90% d'enfants sourds naissent de parents entendants).

Pour un enfant, quel est l'impact de regarder un DVD en LSfB, par rapport à l'apprentissage de la LSF ? C'est comme si on voyageait en France ou en Belgique, et que l'on apprend le vocabulaire spécifique des différentes régions le « titi » parisien (un enfant dégourdi, farceur), la « galette » bretonne (la fameuse crêpe au beurre salé), le « pistolet » bruxellois (petit pain). LSfB et LSF sont très proches. Une partie du vocabulaire est différente, mais cela ne gêne pas sa compréhension. Au contraire, cela enrichit le vocabulaire, en LSfB et en LSF, avec le mime également.

Ainsi, l'enfant sourd pourra découvrir le patrimoine de contes de la culture entendante, et bien d'autres histoires. Les entendants pourront s'initier ou se perfectionner en langue des signes, tout en faisant appel à leur imaginaire… Quand aux enfants sourds, on connaît **l'utilité des contes pour transmettre la morale** : l'histoire de **Blanche Neige**, par exemple, apprend qu'il ne faut pas ouvrir la porte aux inconnus. L'histoire du **Chaperon Rouge**, apprend qu'il faut écouter ses parents, ne pas écouter les inconnus … moralité transposable : dans un super-marché, mais aussi sur internet (ne pas raconter sa vie privée à des inconnus sur internet 🙂).

Bilan : UTILITE, ACCESSIBILITE, QUALITE d'histoires, d'images et de traduction en langue des signes … absolument génial ! Vivement recommandé principalement aux enfants (sourds, autistes, trisomiques, difficultés de langage …), mais également pour tout public, ceux qui signent et ceux qui souhaitent découvrir.

A noter : l'une des deux conteuses sourdes visibles sur ces DVDs s'appelle… »**Papillon Vole** » ! 

Faites-vous plaisir et faites des heureux 😊

"Bébés Bambins Sourds Bouquinent : Tous au dodo"

Que bébé soit sourd ou entendant, le rituel du coucher est un des rituels les plus importants. Apprendre à nos chers enfants de terminer la journée calmement, et aborder la nuit sereinement.

Faisons du rituel du coucher, un moment partagé agréable, un passage dans le monde des contes, le magique et le féérique.

Voici une **vingtaine d'histoires** contées et signées autour du thème du sommeil.

Bébé pourra voyager avec **un lionceau et son matelas magique**, ou encore, **faire la sieste avec « mamy »**, son chat et de nombreux autres animaux. Quant à bambin, il découvrira ce que **la lune fait la nuit** et saura qu'il n'est pas facile, « nom d'un chat », de se reposer dans **une maison à dormir debout** ! Bonne nuit les petits...



"Bébés Bambins Sourds Bouquinent : la farandole des animaux"

Les animaux sont un excellent moyen de raconter les histoires : mimer, caricaturer des traits de caractère humains, ou tout simplement s'amuser. En langue des signes, leurs formes, leurs mimiques ou leurs démarches deviennent particulièrement amusantes.

Avec ce DVD, vous partagerez les aventures de curieux animaux : un **cochon** qui fait de la balançoire, un **crocodile** qui cherche à se mettre un enfant sous la dent, un **loup** qui pense être le plus beau, etc.

Tout le monde est prêt ? Un, deux, trois ... c'est parti pour la farandole des animaux !



"Bébés Bambins Sourds Bouquinent : il était une fois"

Voici six contes, traditionnels ou plus exotiques, pour vivre de nouvelles aventures extraordinaires.

Bambin apprendra comment on raconte, **à Madagascar, l'origine de l'association des hommes et des poules**. Il se demandera, avec un nouveau papa, quel est **le plus beau cadeau à offrir à son fils nouveau né**. Et il verra comment le **petit Pietrino a échappé à l'infâme ogre Babborco**...

Il découvrira aussi des contes plus classiques, **le Prince grenouille de Grimm**, **Les fées de Perrault** ainsi qu'une autre histoire d'**ogre des Caraïbes**. Autrefois, les contes, mythes et récits étaient transmis lors des veillées autour du feu. Ils sont devenus aujourd'hui les témoins des cultures d'ici et d'ailleurs.

Les plus petits pourront y trouver leur bonheur aussi : une **sélection de comptines** leurs est plus particulièrement réservée : **une souris verte qui courait dans l'herbe, le petit poisson qui nage, mon petit ventre réjouis-toi**, etc.



"Bébés Bambins Sourds Bouquinent : voyage autour du Monde"

Ce dvd vous invite au voyage, réel ou imaginaire, à la découverte d'autres cultures ou de nouveaux horizons : vous partirez dans un **village africain**, à la **rencontre des esquimaux** ou dans **une forêt au beau milieu de l'Inde**....

Durant plus d'une heure, au travers de **quinze histoires**, les plus petits vivront des aventures fantastiques et feront la connaissance de personnages insolites. Ils suivront les péripéties du **petit singe idiot qui voulait devenir roi** et qui tenta d'imposer sa loi aux autres animaux de la savane. Ils affronteront, avec **les trois frères boucs, un horrible troll qui tentait de les dévorer**. Ils traverseront, avec une famille classique mais téméraire, prairie, rivière et forêt pour **chasser l'ours** avant qu'il ne les chasse. Ils prendront **le bus 14, avec une poule et toute sa petite famille** : quatre poussins et un petit crocodile pour aller voir le dentiste parce qu'elle avait tellement mal aux dents...



"Bébés Bambins Sourds Bouquinent : contes traditionnels"

L'occasion de se replonger dans l'univers de quelques contes classiques qui ont bercé l'enfance de nombreuses générations : découvrez ou redécouvrez les aventures passionnantes de personnages bien connus.

Entre princes, princesses, enfants, sorcières et animaux des bois, l'APEDAF propose un moment de détente et d'émerveillement en compagnie de **Blanche-Neige, Hansel et Gretel, Le Petit Chaperon rouge**...



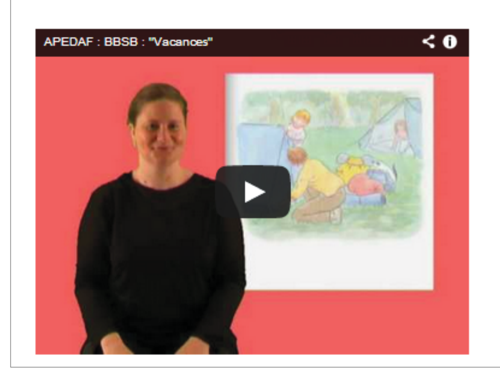
"Bébés Bambins Sourds Bouquinent : vacances"

« **Le petit train s'en va dans la montagne** » et emmène bébé, au gré des contes et des ritournelles, vers des paysages et des récits fantastiques.

Par exemple, le petit chat lui apprendra que **la lune est un grand fromage** que la souris mange, petit à petit. Il partagera l'émoi de **Léo, qui a perdu son nounours Popi** en construisant des châteaux de sable sur la plage et du **petit lapin qui allait à la piscine** pour la première fois. Il rencontrera aussi le **papa qui avait dix enfants** et construisait, en secret, un bateau pour aller voguer sur les mers.

Le thème des vacances et voyages est l'occasion de faire découvrir à bambin une multitude d'univers, regorgeant d'ambiances, de couleurs, de saveurs et d'odeurs…

« **Au bord de la mer** », il rencontrera **l'étoile, qui nage comme une danseuse**, la **crevette** qui fait des pirouettes, **l'oursin** tapi dans son rocher… Dans le désert, il fera la connaissance d'**Escarbille et Chaboudot et leur extraordinaire « chaise bleue ». Jules l'emmènera, sur sa pirogue**, au fil de l'eau, pour visiter des mondes merveilleux. Mais pas besoin d'aller si loin : **Eustache le chat et Raoul l'hérisson**, parcourent le monde au fond de leur jardin.



"Bébés Bambins Sourds Bouquinent : Noel

Préparez la fête de Noel ensemble.

Bébé découvrira **la crèche et ses figurines**. Il vivra la rencontre du **Père Noël avec le lutin Noé** et avec le petit loir forcé, par la faim, d'interrompre son hibernation. Il verra comment **Juliette et ses parents**, mais aussi **Popo l'hippopotame** décorent la maison pour le réveillon. Il accompagnera **Lola** dans ses aventures : elle a oublié d'écrire sa lettre au Père Noël ! Il suivra la ronde d'**une carotte voyageuse**, une belle histoire de solidarité entre des animaux amis qui cherchent à manger dans un paysage enneigé.

Voici quelques-unes des histoires qui seront ici racontées à bébé.

Bambin, quant à lui, revivra l'**enfance du Père Noël** et sa rencontre avec les nains magiciens. Il voyagera à **Bethléem** pour découvrir une **légende sur le sapin**. Mais il apprendra aussi, avec **Faustine**, que le métier de Père Noël n'est pas toujours de tout repos et son cheminement, vers les cheminées, peut être semé d'embûches. Il rencontrera **des enfants qui se déguisent** en Père Noël et en lutin et s'émerveillera des fantastiques descriptions de paysages enneigés. Bien entendu, ce n'est pas tout, venez donc découvrir avec lui, les surprises qui lui sont réservées.



7 DVDs pour près d'une centaine d'histoires à dévorer en famille !
Merci à l'APEDAF pour ces DVDs absolument géniaux !
Merci à Marie-Anne Jacobs, dessinatrice Sourde, pour cette information 

Opération Souris

JT, « *Arlon : Christian Merveille rencontre les élèves sourds* »
diffusé sur TVLux Le journal, le 21/02/2013, 15:38



Arlon : Christian Merveille rencontre les élèves sourds

JT | 21-02-2013 15:38

Christian Merveille était de passage, à Arlon, ce jeudi où il a proposé une animation dans deux classes du primaire. Un petit événement, juste avant l'opération « souris » de ce week-end. Une opération de vente de chocolats pralinés au profit de l'APEDAF, l'association de parents d'enfants déficients auditifs francophone. L'argent récolté servira à financer le soutien pédagogique d'enfants sourds ou malentendants, intégrés dans l'enseignement traditionnel.

Arlon, *« Solidarité, c'est reparti pour l'opération souris »*, du 20/02/2013



ARLON

Solidarité, c'est reparti pour l'opération souris

Chaque année, depuis 2002, l'APEDAF asbl organise son Opération Souris qui consiste en une grande vente de ballotins de 5 pralines en chocolat en forme de souris délicieusement fourrées, et ce au prix de 4 euros. Les bénéfices des ventes sont intégralement affectés au soutien pédagogique des enfants sourds en intégration scolaire. Chaque année, les 25 aides pédagogiques que compte l'APEDAF accompagnent une soixantaine d'élèves sourds intégrés dans l'enseignement ordinaire, dont plusieurs suivent leur scolarité à Arlon. La mission de ces aides pédagogiques consiste à intervenir auprès des enfants au sein de leurs classes en favorisant la communication et la

compréhension des cours
soutien pédagogique favo
leur réussite scolaire, ma
a aussi un coût élevé ! D
l'importance de mener cet
Opération Souris » en soli
té avec ces enfants. Les sc
en chocolat seront notamn
proposées à la vente d
plusieurs grands magasin
week-end des 23 et 24 fév
L'ISMA qui accueille 5 él
sourds ou malentendant
cevra également le parrai
l'opération le jeudi 21 oct
Christian Merveille passer
effet la journée dans l'éta
sement arlonais pour pré
un spectacle avec les cla
accueillant des enfants att
de surdité. Plus d'infos au
de Virginie Hennebert via
ginie@hennebert.be

Plusieurs enfants sourds d'Arlon bénéficient au quotidien du soutien d'une aide pédagogique dans leur école.

24 Vlan Arlon - 20/02/2013

« Les souris sont encore de sortie ! » ; in L'avenir 02/02/2013
http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20130129_00261456



WALLONIE PICARDE

Mise à jour : samedi 02 février 2013 07h00

Les souris sont encore de sortie !

1 Recommander | 0 Tweeter | 0 +1 | Mail | Print

l'avenir

TOURNAI - Dès ce 1er février, l'Apedaf a relancé son opération annuelle de récolte de fonds. Il s'agit de vendre des boîtes de pralines au prix de 4 €.

Comme chaque année, un temps fort sera porté sur le premier week-end de février mais l'opération dure tout le mois.

Rappelons-le, l'Apedaf rassemble un peu plus de deux cents familles qui ont un ou des enfants sourds ou malentendants.

Dans l'axe Enghien/Tournai/Mouscron, une quinzaine d'entre elles font appel au service d'aide pédagogique de l'association.

Chaque semaine, qui en primaire à Graty ou à Laplaigne, qui en secondaire à Dottignies, qui en première bac à Ath, ces élèves pas tout à fait comme les autres suivent-ils une part plus ou moins importante de leur cours

Dès le début des années 80, l'Apedaf s'est spécialisé dans l'accompagnement d'enfants sourds intégrés en enseignement ordinaire.

EdA — 201752026884

TOURNAI - Toute l'actu

1 226 personnes aiment TOURNAI - Toute l'actu.

Module social Facebook

Après l'école, certains d'entre eux rejoignent aussi les locaux de l'Apedaf pour les devoirs et les leçons, encore, pour des activités parascolaires adaptées.

Dès le début des années 80, ce service s'est spécialisé dans l'accompagnement d'enfants sourds intégrés en enseignement ordinaire.

Près de deux cents heures de travail sont ainsi distribuées entre les étudiants, de l'enseignement maternel à l'enseignement supérieur.

Subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre des emplois APE, ce service a cependant un coût que l'Apedaf doit autofinancer.

L'ensemble des points de la subvention ne couvre pas l'intégralité de la charge salariale.

Aussi, les bénéfices de l'opération «Souris » couvrent-ils depuis plusieurs années l'essentiel de cette charge.

Sans eux, l'association devrait répercuter ce coût sur les parents, déjà sollicités pour les frais de fonctionnement et de gestion.

Dans la vie de l'Apedaf, l'enjeu de l'opération «Souris » est donc loin d'être anodin.

C'est grâce à elle que l'association peut répondre aux différentes demandes d'aide en évitant des clivages sociaux. Dans la région, on sait que, sous la forme des souris en chocolat, la cause est acquise depuis longtemps, mais c'est volontiers qu'on répète que sans la solidarité du grand public, quelques-uns de nos élèves auraient éprouvé bien plus de mal à trouver leur vocation.

Comme chaque année depuis le début de l'opération, Serdu parraine l'Apedaf à Tournai. Crayon en mains, il sera à nouveau avec nous dans la galerie commerciale les Bastions, le vendredi 1er et samedi 2 février prochains après-midi.

On peut aussi se procurer directement des Souris au bureau de l'Apedaf, 9 rue Childéric à Tournai.

http://www.ffsb.be/node/910, consulté le 22/01/2014



APEDAF Pour vos cadeaux de fin d'année

Publié le 12/11/2013

APEDAF Pour vos cadeaux de fin d'année, jouez la solidarité en offrant des pralines artisanales au profit des enfants sourds !

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Vous cherchez une savoureuse idée de cadeau de fin d'année pour vos clients, employés, collaborateurs… ?

L'asbl APEDAF et Passion Chocolat s'associent pour vous proposer de jolis coffrets de chocolat artisanal en provenance directe du Grand Sablon ! Les profits de la vente sont intégralement consacrés à l'aide des enfants sourds.

N'hésitez pas et passez commande de manière simple et rapide :http://www.apedaf.be/Operation-de-solidarite-2012. Il vous est également loisible de renvoyer le bon de commande joint par e-mail (info@apedaf.be), fax ou courrier postal avant le vendredi 15 novembre 2013.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter les visuels de présentation de l'action ci-dessous (FR/NL/EN) ou à contacter Mme Fontaine (d.fontaine@apedaf.be – T.02/644.66.77).

D'avance, un grand merci pour votre précieux soutien !

Visibilité APEDAF et ses actions

Outils pédagogiques et services

« Calendrier Sourd'Art : chaque mois un regard sur la culture sourde » ; in Papillon Signe, consulté en ligne le 13 février 2013

Calendrier Sourd'Art : chaque mois un regard sur la Culture Sourde Page 1 sur 4

Papillon Signe

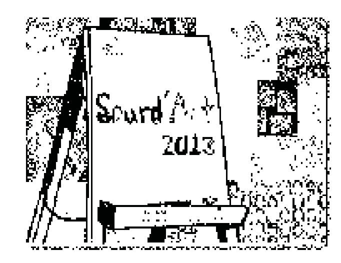
Pratiquer la Langue des Signes … naturellement ensemble !

- Accueil
- Signez, c'est facile !
- Galerie Photos
- Qui suis-je ?
- Plan du site
- Annonces gratuites !
- Documentation gratuite !
- Jeunesse : livres, DVDs

Chercher [Aller]
RSS *Subscribe*

Home » Calendrier Sourd'Art : chaque mois un regard sur la Culture Sourde

Calendrier Sourd'Art : chaque mois un regard sur la Culture Sourde



L'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones) est une association de parents d'enfants sourds et malentendants. Elle est reconnue en tant qu'association d'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 1984.

Lieu d'écoute, d'entraide, de solidarité et d'échange entre parents, c'est aussi un trait d'union avec les professionnels, et un espace d'échanges, de collaborations avec la communauté des sourds.

Ainsi l'APEDAF présente de nombreuses brochures gratuites, ouvrages pour parents et enfants, ainsi que des DVDs bilingues français/langue des signes, absolument géniaux pour entrer dans le monde des contes, pour voyager à travers la culture entendante et la culture sourde (voir mon article 7 DVDs "Bébé, Bambin Sourds Bouquinent").

Pour la nouvelle année, l'APEDAF présente un calendrier réalisé par des sourds et malentendants, **talents confirmés et petits artistes en herbe !**

Le thème de ce calendrier est le LIEN.

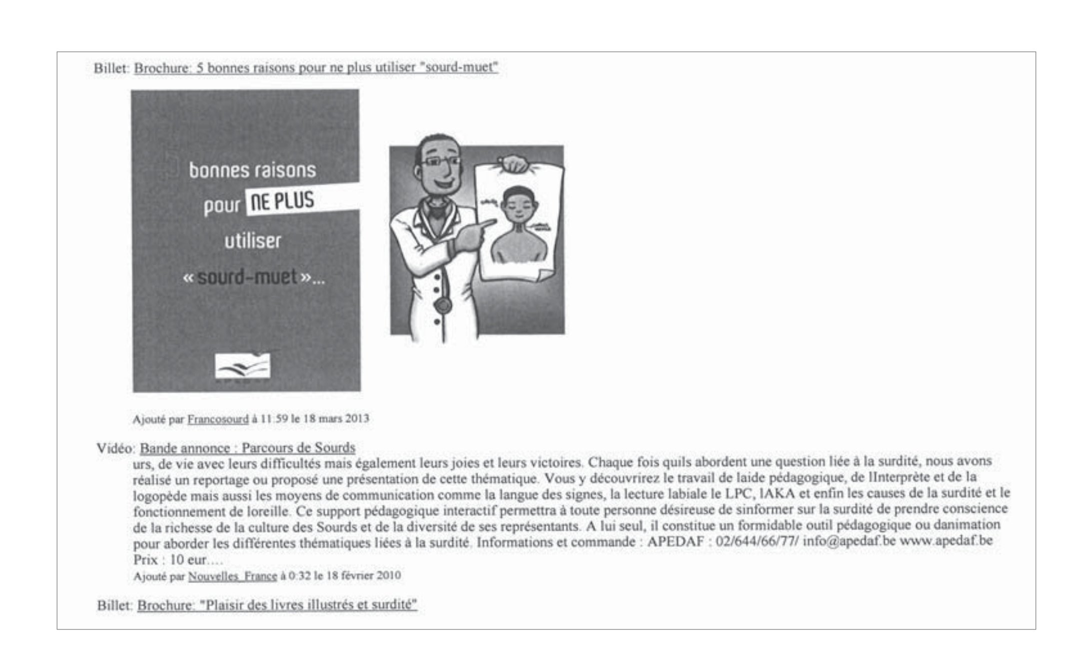
Chaque mois, un dessin et un petit texte explicatif sur la surdité.

Chaque mois, un regard sur la Culture Sourde.

Le calendrier est en vente au prix de 5€ (+ frais de port). Les contacter par email à info@apedaf.be ou sur le site de l'APEDAF

http://papillon-signe.fr/calendrier-sourdart-chaque-mois-un-regard-sur-la-culture-sour... 13/02/2013

APEDAF « 5 bonnes raisons pour ne plus utiliser 'sourd-muet' », disponible sur http://www.francosourd.com/main/search/search?q=APEDAF, consulté le 08/01/2014



Billet: Brochure: 5 bonnes raisons pour ne plus utiliser "sourd-muet"

Ajouté par Francosourd à 11:59 le 18 mars 2013

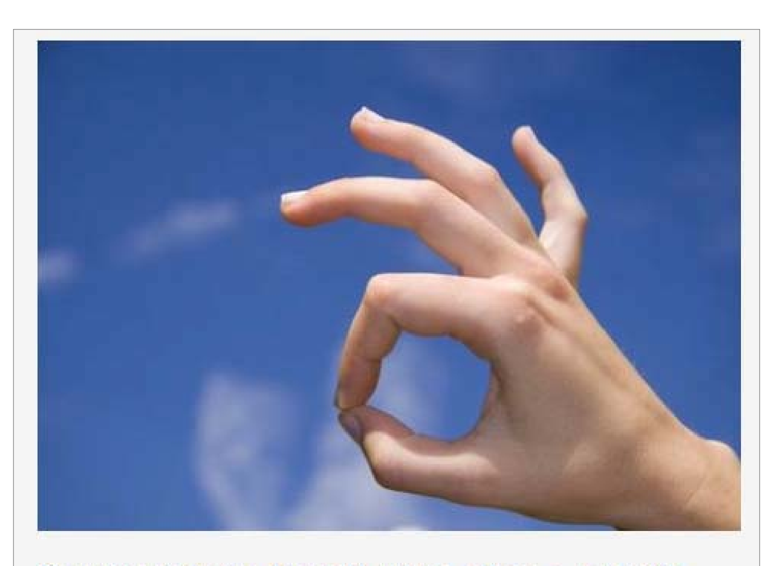
Vidéo: Bande annonce : Parcours de Sourds

urs, de vie avec leurs difficultés mais également leurs joies et leurs victoires. Chaque fois quils abordent une question liée à la surdité, nous avons réalisé un reportage ou proposé une présentation de cette thématique. Vous y découvrirez le travail de laide pédagogique, de lInterprète et de la logopède mais aussi les moyens de communication comme la langue des signes, la lecture labiale le LPC, IAKA et enfin les causes de la surdité et le fonctionnement de loreille. Ce support pédagogique interactif permettra à toute personne désireuse de sinformer sur la surdité de prendre conscience de la richesse de la culture des Sourds et de la diversité de ses représentants. A lui seul, il constitue un formidable outil pédagogique ou danimation pour aborder les différentes thématiques liées à la surdité. Informations et commande : APEDAF : 02/644/66/77/ info@apedaf.be www.apedaf.be
Prix : 10 eur....

Ajouté par Nouvelles_France à 0:32 le 18 février 2010

Billet: Brochure: "Plaisir des livres illustrés et surdité"

http://pro.guidesocial.be/article22600,22600.html, consulté le 2 juillet 2013



Pourquoi ne faut-il plus dire « sourd-muet » ?

20/03/13

L'APEDAF, association de parents d'enfants déficients auditifs francophones, vient de publier une nouvelle brochure intitulée *"Pourquoi ne faut-il plus dire « sourd-muet » ?"*.

Avez-vous déjà entendu au détour d'une conversation la dénomination « sourd-muet(te) » au sujet d'une personne sourde ?

Sachant que ce terme ne correspond pas à la réalité vécue par les personnes sourdes, le livret reprend 5 raisons qui justifient une remise en question des habitudes de chacun.

L'ouvrage est téléchargeable sur le site : www.apedaf.be. Vous pouvez également vous le procurer en version papier (gratuitement, sauf frais de port) en prenant contact avec l' APEDAF par mail à info@apedaf.be ou par téléphone au 02/644 66 77.

http://www.accesservice.be/documentation.php?id_documentation=33, consulté le 22/01/2014



Chercher ! | Accueil | Signification des pictogrammes | Se connecter

Déficience auditive: 5 bonnes raisons pour ne plus utiliser l'expression sourd-muet
Brochures 2013

Sourd-muet est une expression très souvent utilisée mais qui est en réalité un terme qui ne correspond pas à la réalité des personnes sourdes. l'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones) a crée une brochure de sensibilisation.

Sourd-muet est une expression très souvent utilisée mais qui est en réalité un terme qui ne correspond pas à la réalité des personnes sourdes. l'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones) a crée une brochure de sensibilis

A travers cette brochure l'APEDAF explique en 5 raisons pourquoi il n'est pas juste d'utiliser le terme « sourd- muet » pour désigner une personne sourde. L'asbl espère permettre au citoyen une meilleure compréhension de la différence et apporter une pierre à l'édifice de la tolérance et de l'échange.

La brochure est téléchargeable à partir du lien ci-dessous:

http://www.awiph.be/pdf/documentation/publications/comprendre/sourd-muet-ACCOK.pdf

Auteur : Gwen Fourmanois

http://www.auditionecoute33.fr/actualites/actualites-et-infos-diverses/214-pourquoi-ne-faut-il-plus-dire-sourd-muet, consulté le 22/01/2014



Audition & Ecoute 33

Association des personnes atteintes de pathologies auditives de la Gironde

'association | Témoignages | Dossiers | Actualités | Sites utiles | Plan du site

et Infos diverses ▸ Pourquoi ne faut-il plus dire « sourd-muet » ?

Recherche...

Pourquoi ne faut-il plus dire « sourd-muet » ?

Détails

J'aime | Partager 0 | Tweeter 0 | g+1 0

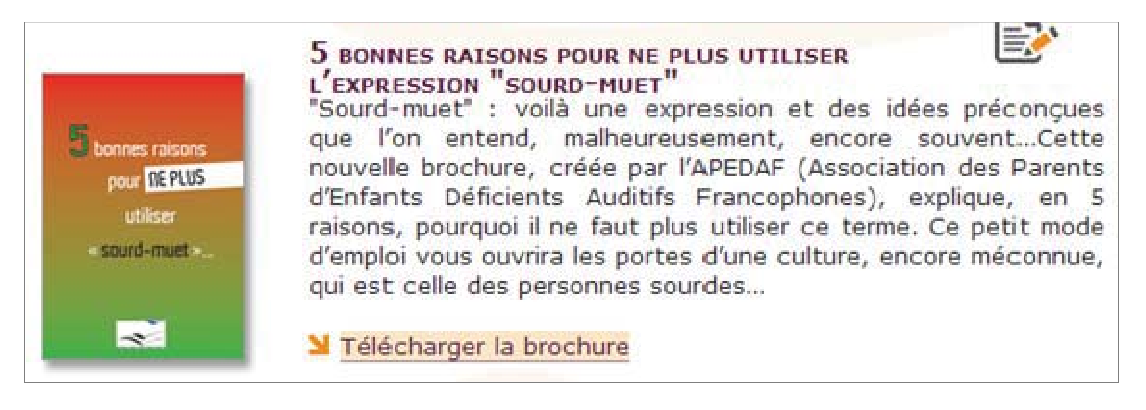
APEDAF

L'APEDAF *(Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophone)* publie une nouvelle brochure de sensibilisation pour expliquer les différentes raisons de ne plus dire l'expression "sourd-muet".

Une large diffusion de cette brochure permettra une meilleure compréhension du handicap auditif et d'effacer peu à peu les préjugés qui persistent encore aujourd'hui.

brochure sur la notion de sourd-muet

http://www.awiph.be/documentation/publications/Comprendre/, consulté le 22/01/2014



5 BONNES RAISONS POUR NE PLUS UTILISER L'EXPRESSION "SOURD-MUET"

"Sourd-muet" : voilà une expression et des idées préconçues que l'on entend, malheureusement, encore souvent...Cette nouvelle brochure, créée par l'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones), explique, en 5 raisons, pourquoi il ne faut plus utiliser ce terme. Ce petit mode d'emploi vous ouvrira les portes d'une culture, encore méconnue, qui est celle des personnes sourdes...

Télécharger la brochure

http://wal.autonomia.org/index.php?view=article&id=4758, consulté le 2 juillet 2013

Parution : 5 bonnes raisons pour ne plus utiliser l'expression sourd- muet



Sourd-muet est une expression très souvent utilisée mais qui est en réalité un terme qui ne correspond pas à la réalité des personnes sourdes. l'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones) a crée une brochure de sensibilisa

A travers cette brochure l'APEDAF explique en 5 raisons pourquoi il n'est pas juste d'utiliser le terme « sourd- muet » pour désigner une personne sourde. L'asbl espère permettre au citoyen une meilleure compréhension de la différence et apporter une pierre à l'édifice de la tolérance et de l'échange.

La brochure est téléchargeable en cliquant sur le lien ci-dessous:

Auteur : Gwen Fourmanois

http://forum-educateurs.forumgratuit.eu/t305-5-bonnes-raisons-pour-ne-plus-utiliser-l-expression-sourd-muet, consulté le 22/01/2014

5 bonnes raisons pour ne plus utiliser l'expression sourd-muet

Le forum des éducateurs et des travailleurs sociaux :: Bibliographie :: Sites

5 bonnes raisons pour ne plus utiliser l'expression sourd-muet
par Michel7034 le Mar 2 Juil 2013 - 10:54

5 bonnes raisons pour ne plus utiliser l'expression sourd-muet

Avez-vous déjà entendu au détour d'une conversation la dénomination « sourd-muet(te) » au sujet d'une personne sourde?
Si vous employez aussi ce terme en le pensant correct, il faut savoir qu'il ne correspond pas à la réalité vécue par les personnes sourdes.
Les livres et films populaires sur la surdité (la célèbre histoire d'Helen Keller par exemple) ont pu contribuer à maintenir cette terminologie toujours présente à l'heure actuelle dans les médias ou dans les textes officiels.
Que ce soit sous l'éclairage d'une approche oraliste ou dans une perspective signante, ce livret reprend 5 raisons qui justifient une remise en question des habitudes de chacun.
À travers cette brochure, l'APEDAF espère permettre au citoyen une meilleure compréhension de la différence et apporter une pierre à l'édifice de la tolérance et de l'échange.
L'information doit donc être diffusée dans l'ensemble de la société pour qu'un réel changement puisse s'amorcer.

http://www.ffsb.be/node/571, consulté le 22/01/2014

Nouvelle parution : "Pourquoi ne faut-il plus dire "sourd-muet"?"

Publié le 11/03/2013

Nous avons le plaisir de vous annoncer la sortie d'une nouvelle brochure : **5 bonnes raisons pour ne plus utiliser « sourd-muet »**...

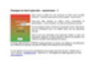
Avez-vous déjà entendu au détour d'une conversation la dénomination « sourd-muet(te)» au sujet d'une personne sourde?

Si vous employez aussi ce terme en le pensant correct, il faut savoir qu'il ne correspond pas à la réalité vécue par les personnes sourdes.

Que ce soit sous l'éclairage d'une approche oraliste ou dans une perspective signante, ce livret reprend 5 raisons qui justifient une remise en question des habitudes de chacun.

À travers cette brochure, l'**APEDAF** espère permettre au citoyen une meilleure compréhension de la différence et apporter une pierre à l'édifice de la tolérance et de l'échange.

Si vous désirez vous procurer **gratuitement** cet ouvrage (sauf frais de port), n'hésitez pas à nous **contacter** : info@apedaf.be – 02/644 66 77. Il est également téléchargeable sur le site www.apedaf.be



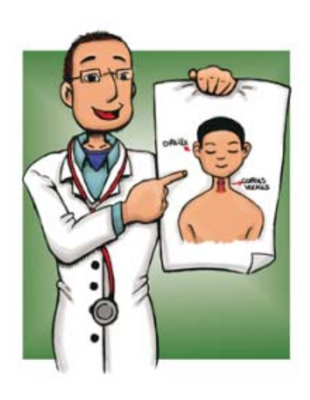
http://www.francosourd.com/profiles/blogs/brochure-5-bonnes-raisons-pour-ne-plus-utiliser-sourd-muet, consulté le 22/01/2014



Brochure: 5 bonnes raisons pour ne plus utiliser "sourd-muet"

Publié par Francosourd le 18 mars 2013 à 13:30 





Régulièrement employée dans les médias à tort et à travers, l'expression "sourd-muet" perdure. Utiliser de façon erronée pour désigner une personne sourde, l'Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones (APEDAF) vous donne 5 bonnes raisons pour ne plus utiliser ce terme.

Sous forme de brochure illustré, 5 arguments sont développés :

1- Parce que sourd et muet sont deux réalités différentes

2 - Parce que les techniques ont évolué

3 - Parce que chaque surdité est différente

4 - parce que certains préjugés persistent

5 - Parce que le terme "sourd-muet" peut entraver la communication

Ce petit mode d'emploi vous ouvrira les portes d'une culture, encore méconnue, qui est celle des personnes sourdes.

http://www.hospichild.be/fr/nouvelles/initiatives/pourquoi-ne-faut-il-plus-dire-sourd-muet, consulté le 22/01/2014

Pourquoi ne faut-il plus dire « sourd-muet » ?

L'APEDAF annonce la sortie d'une nouvelle brochure : 5 bonnes raisons pour ne plus utiliser « sourd-muet »...

Avez-vous déjà entendu au détour d'une conversation la dénomination « sourd-muet(te)» au sujet d'une personne sourde?
Si vous employez aussi ce terme en le pensant correct, il faut savoir qu'il ne correspond pas à la réalité vécue par les personnes sourdes.
Que ce soit sous l'éclairage d'une approche oraliste ou dans une perspective signante, ce livret reprend 5 raisons qui justifient une remise en question des habitudes de chacun.
À travers cette brochure, l'APEDAF espère permettre au citoyen une meilleure compréhension de la différence et apporter une pierre à l'édifice de la tolérance et de l'échange.
Si vous désirez vous procurer gratuitement cet ouvrage (sauf frais de port), contactez l'APEDAF : info@apedaf.be – 02/644 66 77.
Il est également téléchargeable sur le site www.apedaf.be

Association de Parents d'Enfants Déficients Auditifs

Infos

Béatrice Dauchot
b.dauchot@apedaf.be
www.apedaf.be

https://www.orthomalin.com/actualites/actualite-professionnelle/pourquoi-ne-faut-il-plus-dire-sourd-muet-par-lapedaf, consulté le 22/01/2014



eil / Actualités / Actualités professionnelles / Pourquoi ne faut-il plus dire « sourd-muet » ? - par l'APEDAF

POURQUOI NE FAUT-IL PLUS DIRE « SOURD-MUET » ? - PAR L'APEDAF

PDF

5 bonnes raisons pour NE PLUS utiliser « sourd-muet »...

Sylvie Desthieux - *mar, 14/05/2013 - 00:00*

Avez-vous déjà entendu au détour d'une conversation la dénomination « sourd-muet(te) » au sujet d'une personne sourde ?

Si vous employez aussi ce terme en le pensant correct,il faut savoir qu'il ne correspond pas à la réalité vécue par les personnes sourdes.

Les livres et films populaires sur la surdité (la célèbre histoire d'Helen Keller par exemple) ont pu contribuera maintenir cette terminologie toujours présente à l'heure actuelle dans les médias ou dans les textes officiels.

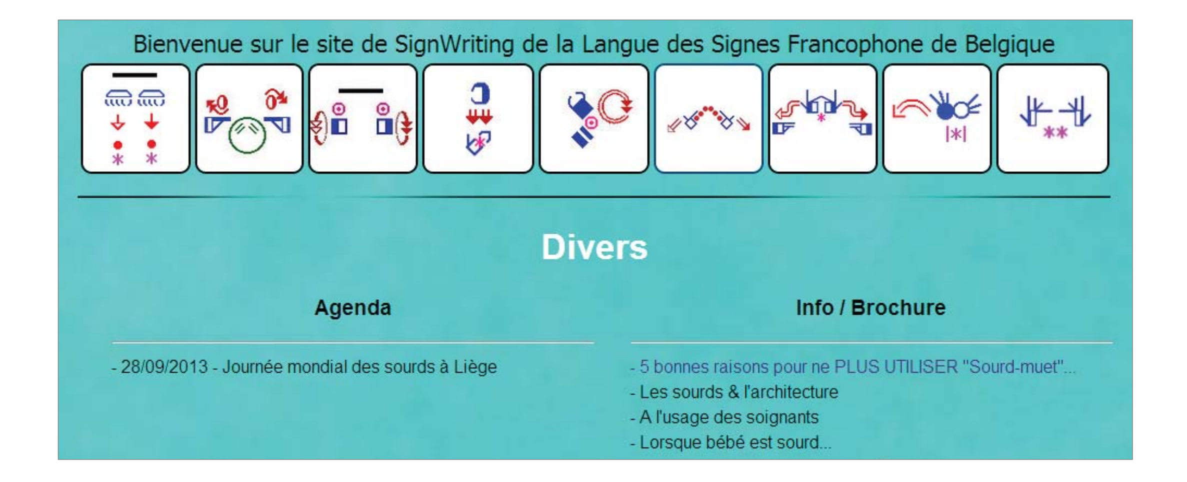
Que ce soit sous l'éclairage d'une approche oraliste ou dans une perspective signante, ce livret reprend 5 raisons qui justifient une remise en question des habitudes de chacun. À travers cette brochure, l'APEDAF espère permettre au citoyen une meilleure compréhension de la différence et apporter une pierre à l'édifice de la tolérance et de l'échange. L'information doit donc être diffusée dans l'ensemble de la société pour qu'un réel changement puisse s'amorcer.

L'ouvrage est téléchargeable sur le site : www.apedaf.be. Vous pouvez également vous le procurer en version papier (gratuitement, sauf frais de port) en prenant contact avec l' APEDAF par mail à info@apedaf.be ou par téléphone au 02/644 66 77.

Date de publication (dans la source mentionnée): Mardi, 14. Mai 2013
Pour plus d'information, cliquez sur le lien

5 lectures

http://www.lsfb-signwriting.be/_Divers/Divers.php, consulté le 22/01/2014



http://www.parthages.be/parthages/documentation-du-handicap/documentation-du-handicap/5-bonnes-raisons-pour-ne-plus-utiliser-l-expression-sourd-muet#.Ut-0iRBKG70, consulté le 22/01/2014

5 bonnes raisons pour ne plus utiliser l'expression "sourd-muet"

Taille de police

1

Évaluer cet élément (0 Votes)

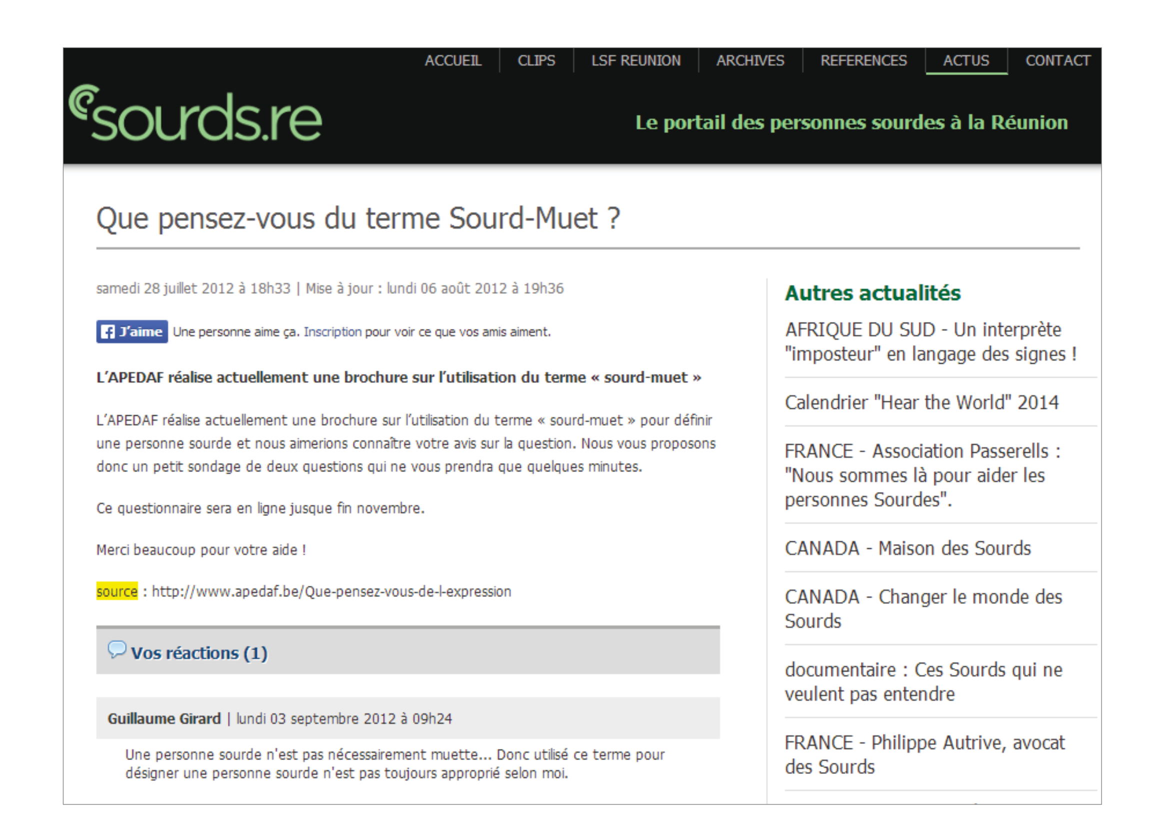
5 bonnes raisons pour NE PLUS utiliser « sourd-muet »...

"Sourd-muet" : voilà une expression et des idées préconçues que l'on entend, malheureusement, encore souvent...

Cette nouvelle brochure, créée par l'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones), explique, en 5 raisons, pourquoi il ne faut plus utiliser ce terme. Ce petit mode d'emploi vous ouvrira les portes d'une culture, encore méconnue, qui est celle des personnes sourdes...

Source : http://www.awiph.be/documentation/publications/Comprendre/index.html

http://www.sourds.re/actualites/article?page=que-pensez-vous-du-terme-sourd-muet---127, consulté le 22/01/2014


ACCUEIL | CLIPS | LSF REUNION | ARCHIVES | REFERENCES | ACTUS | CONTACT

sourds.re — Le portail des personnes sourdes à la Réunion

Que pensez-vous du terme Sourd-Muet ?

samedi 28 juillet 2012 à 18h33 | Mise à jour : lundi 06 août 2012 à 19h36

J'aime Une personne aime ça. Inscription pour voir ce que vos amis aiment.

L'APEDAF réalise actuellement une brochure sur l'utilisation du terme « sourd-muet »

L'APEDAF réalise actuellement une brochure sur l'utilisation du terme « sourd-muet » pour définir une personne sourde et nous aimerions connaître votre avis sur la question. Nous vous proposons donc un petit sondage de deux questions qui ne vous prendra que quelques minutes.

Ce questionnaire sera en ligne jusque fin novembre.

Merci beaucoup pour votre aide !

source : http://www.apedaf.be/Que-pensez-vous-de-l-expression

Vos réactions (1)

Guillaume Girard | lundi 03 septembre 2012 à 09h24

Une personne sourde n'est pas nécessairement muette... Donc utilisé ce terme pour désigner une personne sourde n'est pas toujours approprié selon moi.

Autres actualités

AFRIQUE DU SUD - Un interprète "imposteur" en langage des signes !

Calendrier "Hear the World" 2014

FRANCE - Association Passerells : "Nous sommes là pour aider les personnes Sourdes".

CANADA - Maison des Sourds

CANADA - Changer le monde des Sourds

documentaire : Ces Sourds qui ne veulent pas entendre

FRANCE - Philippe Autrive, avocat des Sourds

https://twitter.com/interpretelsf/status/315117280105230337, consulté le 22/01/2014


Stéphan @interpretelsf — Suivre

Une brochure intelligente qui vous explique pourquoi l'expression "soud-muet" est erronée: francosourd.com/profiles/blogs... via @cca_surdite

Répondre · Retweeter · Favori · Plus

RETWEETS 2

08:06 - 22 mars 2013

Maurice Hayard @Surdiconsul · 22 mars
@interpretelsf Merci de diffuser largement
Détails · Répondre · Retwe

etiennemazeaud pari @etnmazeaudparis — Suivre

Consultation de « Brochure: 5 bonnes raisons pour ne plus utiliser "sourd-muet" » sur Espace Francosourd : ning.it/147yu7e

Répondre · Retweeter · Favori · Plus

RETWEETS 3 · FAVORIS 2

06:33 - 20 mars 2013

http://www.ffsb.be/node/406, consulté le 22/01/2014



APEDAF - Calendrier d'artistes sourds

Publié le 20/11/2012

Sourd'ART 2013

L'**APEDAF** a réalisé un calendrier sur la thématique de la surdité dans le but d'informer et de sensibiliser les citoyens aux différentes réalités qui y sont liées.

Cet outil d'Éducation permanente est illustré d'œuvres de personnes sourdes ou malentendantes de tous âges. Les artistes en herbe ou confirmés ont laissé leur imagination les emporter sur le thème du LIEN, interprété de manière personnelle.

L'association souhaite ainsi susciter une prise de conscience du grand public pour permettre une meilleure connaissance et intégration des personnes sourdes au sein de la société. Ensemble, la rendre plus juste, plus démocratique et plus solidaire, notamment grâce à la rencontre entre les cultures.

Par les différents textes présents tout au long du calendrier, l'asbl espère contribuer à faire évoluer les mentalités, provoquer un questionnement et favoriser un rapprochement entre sourds et entendants.

Plus d'infos pour la commande dans le document joint. Merci de diffuser cette info.

- Bon de commande calendrier

http://www.hospichild.be/fr/nouvelles/initiatives/calendrier-realise-par-des-enfants-sourds-et-malentendants, consulté le 22/01/2014



HOSPICHILD INFORMER POUR HUMANISER

TOUS LES ASPECTS ADMINISTRATIFS, ECONOMIQUES, SOCIAUX, SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS DE L'HOSPITALISATION

Avant L'HOSPITALISATION | Pendant L'HOSPITALISATION | Après L'HOSPITALISATION

Accueil ▸ Hospinews ▸ Initiatives ▸ Calendrier réalisé par des enfants sourds et malentendants

Initiatives

Calendrier réalisé par des enfants sourds et malentendants

L'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones) a le plaisir de vous annoncer la sortie d'un calendrier réalisé par de petits artistes en herbe ou des talents confirmés, sourds ou malentendants. Il met en lumière des œuvres aux inspirations variées déclinées sur le thème du LIEN.

C'est également l'occasion pour le grand public de découvrir différentes facettes de la surdité par la lecture de textes explicatifs et une belle idée de cadeau pour la famille, les amis ou pour décorer la maison !

Le calendrier est en vente au prix de 5€ (+ frais de port) : info@apedaf.be ou 02/644 66 77 pour passer commande.

www.apedaf.be

http://papillon-signe.fr/calendrier-sourdart-chaque-mois-un-regard-sur-la-culture-sourde/, consulté le 22 janvier 2014

Calendrier Sourd'Art : chaque mois un regard sur la Culture Sourde

Posté le 5 janvier 2013 par Aurélie Papillon-Signe — Aucun commentaire ↓



L'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones) est une association de parents d'enfants sourds et malentendants. Elle est reconnue en tant qu'association d'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 1984.

Lieu d'écoute, d'entraide, de solidarité et d'échange entre parents, c'est aussi un trait d'union avec les professionnels, et un espace d'échanges, de collaborations avec la communauté des sourds.

Ainsi l'APEDAF présente de nombreuses brochures gratuites, ouvrages pour parents et enfants, ainsi que des DVDs bilingues français-langue des signes, absolument géniaux pour entrer dans le monde des contes, pour voyager à travers la culture entendante et la culture sourde (voir mon article 7 DVDs "Bébé, Bambin Sourds Bouquinent").



Pour la nouvelle année, l'APEDAF présente un calendrier réalisé par des sourds et malentendants, **talents confirmés et petits artistes en herbe** !

Le thème de ce calendrier est le LIEN.

Chaque mois, un dessin et un petit texte explicatif sur la surdité.



Chaque mois, un regard sur la Culture Sourde.

Le calendrier est en vente au prix de 5€ (+ frais de port). Les contacter par email à info@apedaf.be ou sur le site de l'APEDAF.



Vous reconnaîtrez, sans doute, le coup de crayon de **Marie-Anne Jacobs** 😉

Cliquez "j'aime" sur Facebook pour diffuser l'info ! 

https://sourdsressources.wordpress.com/2013/03/11/recherche-oeuvres-pour-calendrier-apedaf-2014/, consulté le 2 juillet 2013

recherche oeuvres pour calendrier apedaf 2014

mars 11, 2013

Recherche oeuvres pour calendrier APEDAF 2014

Nous réalisons en ce moment un calendrier pour sensibiliser le grand public à la surdité de l'enfant (informations et réflexions sur la surdité, la différence, l'intégration, la communication,...).

Pour l'illustrer, nous sommes à la recherche d'œuvres (dessins ou peintures) d'enfants, d'adolescents et d'adultes sourds ou malentendants sur le thème de la FAMILLE sous ses différentes formes (couple, grossesse, un ou plusieurs enfants à différents stades de leur vie, etc.).

Connaitriez-vous des artistes en herbe ou des talents déjà avérés ? Si tel est le cas, pourriez-vous leur faire connaître le projet ou nous donner leurs coordonnées en vue de solliciter leur contribution pour ce projet ?

D'avance, nous vous remercions pour votre précieuse collaboration !

Contact : Helena Almeida - h.almeida@apedaf.be

source: http://apedaf.be/cherche-oeuvres-pour-calendrier

« *Calendrier : sourd'art 2013...* »,
disponible sur http://www.unapeda.asso.fr/article.php3?id_article=1892,
consulté le 28/02/2014

Calendrier : Sourd'ART 2013

L'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones) a le plaisir de vous annoncer la sortie d'un calendrier illustré par des talents confirmés ou de petits artistes en herbe, sourds ou malentendants.



Il met en lumière des œuvres aux inspirations variées déclinées sur le thème du LIEN.

C'est également l'occasion pour le grand public de découvrir différentes facettes de la surdité par la lecture de textes explicatifs.

Une belle idée de cadeau pour la famille, les amis, ou pour décorer la maison !

Le calendrier est en vente au prix de 5€ (+ frais de port) info@apedaf.be ou 02/644 66 77 pour passer commande.

Bon de commande en ligne sur le site de l'APEDAF

http://wal.autonomia.org/index.php?view=article&id=5181, consulté le 22/01/2014



Jeu de société : signe-moi un mouton



Dans le cadre de l'éducation permanente, l'APEDAF a conçu et réalisé un jeu de société en langue des signes sur le thème de la nature.

Ce jeu s'adresse à toutes personnes avec une déficience auditive connaissant ou non la langue des signes. Suivant son niveau le joueur est invité à découvrir les signes à partir de 5 jeux de devinettes et de mémoire.
Signe-moi un mouton est disponible dans les bureaux de l'APEDAF de Bruxelles et de Wallonie au prix de 15 euros.

Auteur : http://www.apedaf.be/Jeu-de-societe-SIGNE-MOI-UN-MOUTON

Thème :Loisirs

Pays :Belgique

http://forum-educateurs.forumgratuit.eu/t484-jeu-de-societe-signe-moi-un-mouton, consulté le 22/01/2014

Jeu de société : SIGNE-MOI UN MOUTON

Le forum des éducateurs et des travailleurs sociaux :: Actualités

Jeu de société : SIGNE-MOI UN MOUTON
par Michel7034 le Mer 15 Jan 2014 - 9:21

Jeu de société : SIGNE-MOI UN MOUTON

L'APEDAF est heureuse de vous annoncer la naissance d'un jeu de société "SIGNE-MOI UN MOUTON".

Dans le cadre de l'éducation permanente, nous avons conçu et réalisé ce jeu de société en langue des signes sur le thème de la nature.

« Signe-moi un mouton » s'adresse à tous ; petits et grands, personnes sourdes et personnes entendantes, connaissant ou non la langue des signes. Chacun à son niveau est invité à découvrir ou partager les signes à partir de 5 jeux de devinettes et de mémoire.

« Signe-moi un mouton » est disponible dans nos bureaux de Bruxelles et de Wallonie au prix de 15 euros.

http://www.apedaf.be/Jeu-de-societe-SIGNE-MOI-UN-MOUTON

http://sourdsressources.wordpress.com/category/associations-pour-sourds/apedaf-associations-pour-sourds/, consulté le 22/01/2014

NOUVEAU JEU DE SOCIÉTÉ. CRÉATION APEDAF

Jeu de société : SIGNE-MOI UN MOUTON



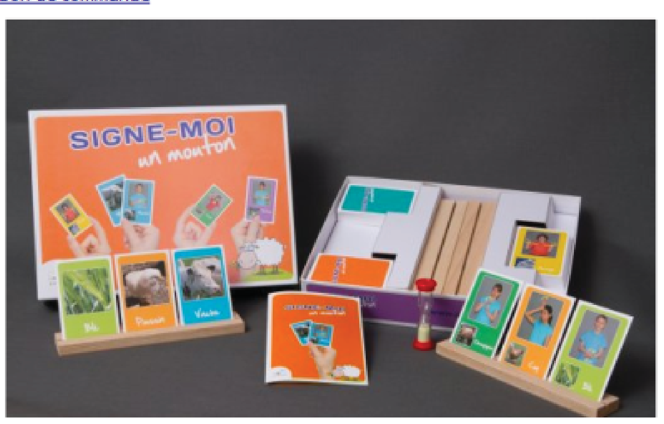
L'APEDAF est heureuse de vous annoncer la naissance d'un jeu de société "SIGNE-MOI UN MOUTON".

Dans le cadre de l'éducation permanente, nous avons conçu et réalisé ce jeu de société en langue des signes sur le thème de la nature.

« Signe-moi un mouton » s'adresse à tous ; petits et grands, personnes sourdes et personnes entendantes, connaissant ou non la langue des signes. Chacun à son niveau est invité à découvrir ou partager les signes à partir de 5 jeux de devinettes et de mémoire.

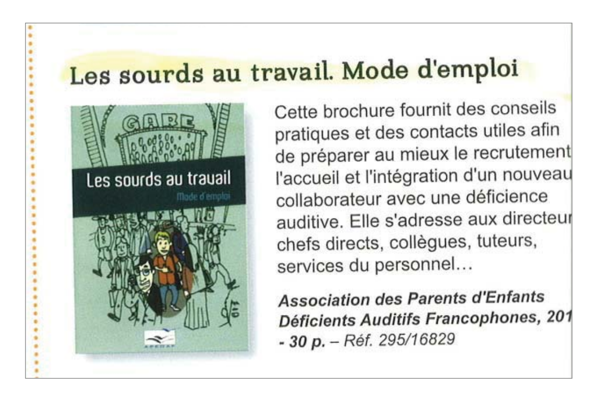
« Signe-moi un mouton » est disponible dans nos bureaux de Bruxelles et de Wallonie au prix de 15 euros.

Bon de commande



Source de l'article: http://apedaf.be/Jeu-de-societe-SIGNE-MOI-UN-MOUTON lien pour le bon de commande: http://www.apedaf.be/Pour-commander,16

« Les sourds au travail, mode d'emploi », *In* : Parlons-en, n°54, trimestriel de juin 2013

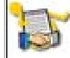


Les sourds au travail. Mode d'emploi

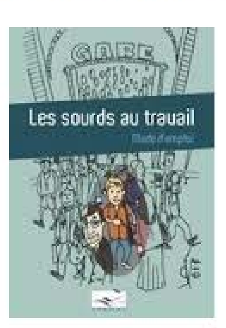
Cette brochure fournit des conseils pratiques et des contacts utiles afin de préparer au mieux le recrutement l'accueil et l'intégration d'un nouveau collaborateur avec une déficience auditive. Elle s'adresse aux directeur chefs directs, collègues, tuteurs, services du personnel…

Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones, 201* - *30 p. – *Réf. 295/16829*

http://wal.autonomia.org/index.php?view=article&id=5055&theme=14, consulté le 22/01/2014



Les sourds au travail : mode d'emploi



L'APEDAF, association de parents d'enfants sourds et malentendants, réalise chaque année des outils pédagogiques gratuit à destination du grand public.

Cette brochure vise à fournir des conseils pratiques et des contacts utiles afin de préparer au mieux le recrutement, l'accueil et l'intégration d'un nouveau collaborateur avec une déficience auditive.

Il s'adresse principalement aux directeurs, chefs directs, collègues, tuteurs, services du personnel, conseillers, responsables diversité, etc. La présence d'une personne sourde peut être un stimulant pour ses collègues en favorisant l'entraide, en repensant l'organisation interne, en améliorant l'ergonomie ou en permettant d'accorder une plus grande attention au travail en équipe. Des mesures qui profitent à tous !

Ce guide tente de répondre aux différentes questions qu'il convient de se poser lors de la sélection et/ou l'accueil d'une personne sourde ou malentendante :

- Comment l'accueillir au sein d'un service ?
- Faut-il parler du handicap du collaborateur à l'équipe ?
- À quoi faut-il être particulièrement attentif ?
- Quelles sont les aides possibles ?
- Quels sont les métiers accessibles ?

Téléchargement PDF via le site web

Auteur : Vanden Eynden Tom

Url : http://www.apedaf.be/Emploi-et-Surdite

Thème :Emploi

http://www.awiph.be/archives-news/news2013.html, consulté le 22/01/2014

Brochure "Les sourds au travail. mode d'emploi"

01.10.2013



Cette brochure, édité par l'APEDAF, vise à fournir des conseils pratiques et des contacts utiles afin de préparer au mieux le recrutement, l'accueil et l'intégration d'un nouveau collaborateur avec une déficience auditive.

Il s'adresse principalement aux directeurs, chefs directs, collègues, tuteurs, services du personnel, conseillers, responsables diversité, etc. La présence d'une personne sourde peut être un stimulant pour ses collègues en favorisant l'entraide, en repensant l'organisation interne, en améliorant l'ergonomie ou en permettant d'accorder une plus grande attention au travail en équipe. Des mesures qui profitent à tous !

Télécharger la brochure "Les sourds au travail. Mode d'emploi"

http://www.coordination-crh.be/sacados_novembre2013.html, consulté le 22/01/2014



http://www.diffessens.fr/blog/les-sourds-au-travail-brochure-de-l-apedaf.html, consulté le 22/01/2014



http://www.ffsb.be/node/862, consulté le 22/01/2014



Nouvelle brochure : « Les sourds au travail – mode d'emploi»

Publié le 30/09/2013

Cette brochure fournit des **conseils pratiques et des contacts utiles afin de préparer au mieux le recrutement, l'accueil et l'intégration d'un nouveau collaborateur avec une déficience auditive.**

Il s'adresse principalement aux directeurs, chefs directs, collègues, tuteurs, services du personnel, conseillers, responsables diversité,...

La présence d'une personne sourde peut être un stimulant pour ses collègues en favorisant l'entraide, en repensant l'organisation interne, en améliorant l'ergonomie ou en permettant d'accorder une plus grande attention au travail en équipe. Des mesures qui profitent à tous !

Ce guide tente de répondre aux différentes questions qu'il convient de se poser lors de la sélection et/ou l'accueil d'une personne sourde ou malentendante :

• Comment l'accueillir au sein d'un service ?
• Faut-il parler du handicap du collaborateur à l'équipe ?
• A quoi faut-il être particulièrement attentif ?
• Quelles sont les aides possibles ?
• Quels sont les métiers accessibles ?

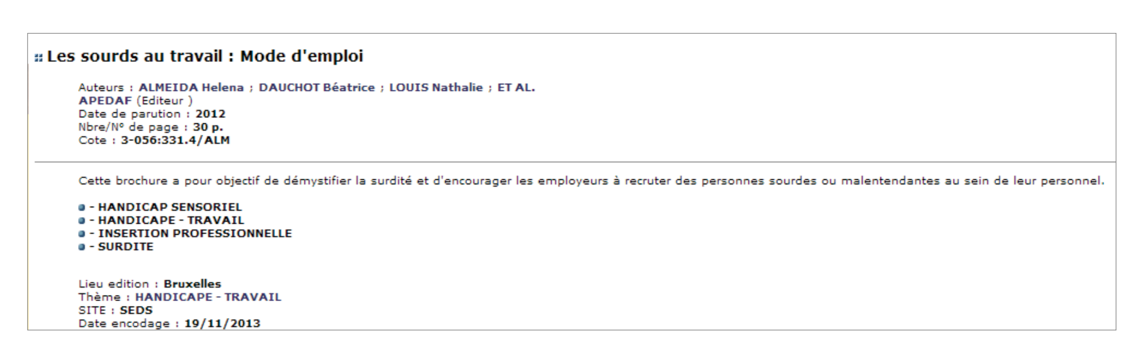
Contact :

Béatrice Dauchot

b.dauchot@apedaf.be

www.apedaf.be

http://anastasia.province.namur.be/Record.htm?idlist=70&record=19229598124910477709, consulté le 22/01/2014



Les sourds au travail : Mode d'emploi

Auteurs : **ALMEIDA Helena ; DAUCHOT Béatrice ; LOUIS Nathalie ; ET AL.**
APEDAF (Editeur)
Date de parution : **2012**
Nbre/N° de page : **30 p.**
Cote : **3-056:331.4/ALM**

Cette brochure a pour objectif de démystifier la surdité et d'encourager les employeurs à recruter des personnes sourdes ou malentendantes au sein de leur personnel.

- **HANDICAP SENSORIEL**
- **HANDICAPE - TRAVAIL**
- **INSERTION PROFESSIONNELLE**
- **SURDITE**

Lieu edition : **Bruxelles**
Thème : **HANDICAPE - TRAVAIL**
SITE : **SEDS**
Date encodage : **19/11/2013**

http://phare.irisnet.be/2013/04/25/les-personnes-sourdes-dans-le-monde-du-travail/, consulté le 22/01/2014



avril

Les personnes sourdes dans le monde du travail

L'APEDAF, association de parents d'enfants sourds et malentendants, réalise chaque année des outils pédagogiques à destination du grand public.

Cette année, la brochure sur **l'insertion des personnes sourdes dans le monde du travail** vise à fournir des conseils pratiques et des contacts utiles afin de préparer au mieux le recrutement, l'accueil et l'intégration d'un nouveau collaborateur avec une déficience auditive.

Ce guide tente de répondre aux différentes questions qu'il convient de se poser lors de la sélection et/ou l'accueil d'une personne sourde ou malentendante :
• Comment l'accueillir au sein d'un service ?
• Faut-il parler du handicap du collaborateur à l'équipe ?
• À quoi faut-il être particulièrement attentif ?
• Quelles sont les aides possibles ?
• Quels sont les métiers accessibles ?

Plus de renseignements sur: www.apedaf.be

Télécharger la brochure:

PDF **Les sourds au travail - Mode d'emploi**
brochure emploi personnes sourdes.pdf
Document Adobe Acrobat [3.1 MB]
Télécharger

http://papillon-signe.fr/jeunesse-livres-dvds-lsf/, consulté le 22/01/2014

Jeunesse : livres, DVDs

Voici une sélection des meilleurs livres et DVDs jeunesse. Certains sont pour apprendre en bilingue LSF/français, d'autres sont des BDs qui reflètent la culture Sourde, le monde du silence et de la langue des signes.

La majorité de ces livres sont écrits et publiés par des Sourds.
Etre "Sourd" avec un "S" majuscule, c'est comme être francophone, anglophone … c'est représenter une culture qui est propre aux personnes qui s'expriment dans cette langue (Langue des Signes), indépendamment du pays de naissance.

Je souhaite écrire des livres pour enfants, avec des Sourds. Vous pouvez soutenir mon projet, sans payer plus cher. Comment ? En cliquant sur les liens affiliés depuis mon site. Ainsi, Amazon me reverse une commission de 4% environ. Merci pour votre soutien !

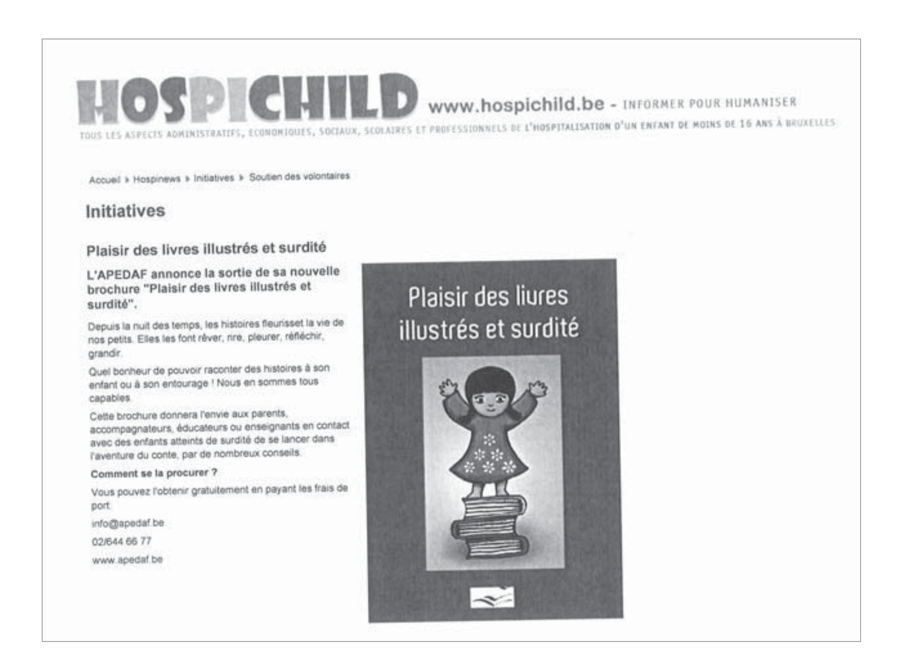
Bonne lecture à tous ! Régalez-vous !



Bébé, Bambin Sourds Bouquinent – Bilingue français-LSFB, APEDAF
-Tous au dodo !
-La farandole des animaux
-Contes traditionnels
-Voyage autour du Monde
-Il était une fois
-Vacances
-Noel
Sourds ou entendants, tous les enfants adorent le magique et le féerique.Une collection d'une centaines d'histoires et de contes !*Les DVDs sont proposés en deux parties : "Bébé Sourd Bouquine" (0-4 ans) et "Bambin Sourd Bouquine" (4-10 ans).*Vidéos des 7 DVDs

Commander chez l'APEDAFA noter : la LSFB est très proche de la LSF, beaucoup de vocabulaire commun.Pas de sous-titrage : cette collection est conçue et réalisée à merveille pour les enfants qui apprennent à signer, et leurs parents/familles entendants.

APEDAF « *Plaisir des livres illustrés et surdité...* », disponible sur http://www.hospichild.be/fr/nouvelles/initiatives/plaisir-des-livre-illustres-et-surdite, consulté le 11/07/2013.



HOSPICHILD www.hospichild.be - INFORMER POUR HUMANISER

TOUS LES ASPECTS ADMINISTRATIFS, ECONOMIQUES, SOCIAUX, SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS DE L'HOSPITALISATION D'UN ENFANT DE MOINS DE 16 ANS À BRUXELLES

Accueil ▸ Hospinews ▸ Initiatives ▸ Soutien des volontaires

Initiatives

Plaisir des livres illustrés et surdité

L'APEDAF annonce la sortie de sa nouvelle brochure "Plaisir des livres illustrés et surdité".

Depuis la nuit des temps, les histoires fleurisset la vie de nos petits. Elles les font rêver, rire, pleurer, réfléchir, grandir.

Quel bonheur de pouvoir raconter des histoires à son enfant ou à son entourage ! Nous en sommes tous capables.

Cette brochure donnera l'envie aux parents, accompagnateurs, éducateurs ou enseignants en contact avec des enfants atteints de surdité de se lancer dans l'aventure du conte, par de nombreux conseils.

Comment se la procurer ?

Vous pouvez l'obtenir gratuitement en payant les frais de port.

info@apedaf.be

02/644 66 77

www.apedaf.be

APEDAF « *Plaisir des livres illustrés et surdité* »,
disponible sur http://www.apedaf.be/Plaisir-des-histoires-et-surdité,
consulté le 12/08/2013.

Plaisir des livres illustrés et surdité



Bien que la surdité rende l'accès au langage plus difficile, l'enfant sourd, comme tout autre enfant, porte en lui la soif d'apprendre, de découvrir et de rêver...

Au-delà des mots, les images et les expressions non verbales véhiculent une richesse immense, celle de pouvoir susciter l'imaginaire et par là-même de contribuer au développement des représentations mentales.

Les sourds ont une compréhension visuelle du monde. Leur donner matière à voir, tout en s'amusant, leur permet d'appréhender le monde avec plus de repères. Ceux-ci les aident à se situer mais aussi à construire pas à pas leur confiance en eux.
Ainsi, les livres d'histoires contribuent à leur épanouissement. Raconter une histoire, c'est aussi mettre en place un échange, ouvrir la porte au dialogue. L'aspect communicationnel y a toute sa place.

L'APEDAF organise des animations poursuivant ces objectifs. Conteurs sourds et entendants racontent ensemble une même histoire pour le plaisir de tous...

Téléchargement PDF : Plaisir des livres illustrés et surdité

2 Messages

Sujet: Plaisir des livres illustrés et surdité
dernier message: le 6 juillet 2013

Plaisir des livres illustrés et surdité
le 6 juillet 2013

Bonjour !
Est-ce possible de recevoir gratuitement un exemplaire du livret donnant des conseils pour ne plus hésiter à raconter des histoires aux enfants ?
Merci.

http://sourdsressources.wordpress.com/category/associations-pour-sourds/apedaf-associations-pour-sourds/, consulté le 22/01/2014

5 NOUVEAUX OUTILS D'ÉDUCATION PERMANENTE

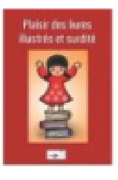
5 nouveaux outils d'Education permanente



L'APEDAF est ravie de vous annoncer la parution de nouveaux outils d'Éducation permanente.











Différentes thématiques y ont été abordées :

- la question de l'identité des personnes sourdes (« Qui suis-je ? Ébauche de réflexion sur l'identité des personnes sourdes »),
- l'annonce de la surdité,
- l'expression « sourd-muet »,
- l'intégration professionnelle (« Les sourds au travail – Mode d'emploi »),
- le plaisir de lire (« Plaisir des livres illustrés et surdité »).

Ces livres ou brochures sont disponibles sur commande, vous pouvez les découvrir dans notre rubrique Publications... Bonne lecture !

source: http://apedaf.be/4-nouveaux-outils-d-Education

APEDAF « Une brochure pour inciter les parents à lire des histoires aux enfants sourds », disponible sur http://livres-acces.fr/2947/une-brochure-pour-inciter-les-parents-a-lire-des-histoires-a..., consulté le 12/08/2013

Une brochure pour inciter les parents à lire des histoires aux enfants sourds



this entry has 0 Comments/ in Au delà de nos frontières..., Edition / by Virginie
3 juillet 2013

Bien que la surdité rende l'accès au langage plus difficile, **l'enfant sourd**, comme tout autre enfant, **porte en lui la soif d'apprendre, de découvrir et**

Au-delà des mots, les images et les expressions non verbales véhiculent une richesse immense, celle de pouvoir susciter l'imaginaire et par là-même de développement des représentations mentales.

http://livres-acces.fr/2947/une-brochure-pour-inciter-les-parents-a-lire-des-histoires-a... 12

Anne CHEVILLOT-SAUGER, "*Brochure : plaisir des livres illustrés et surdité.*", disponible sur http://orthopresse.blogspot.be/2013/07/brochure-plaisir-des-livres-illustres.html, consulté le 20/02/2014

mercredi 24 juillet 2013

Brochure : "Plaisir des livres illustrés et surdité"



Inciter les parents à lire des histoires à leurs enfants sourds, tel est le conseil de l'APEDAF. Cette association belge réunit des parents d'enfant sourd ou malentendant.

Développer l'imaginaire

L'enfant sourd, comme tout autre enfant, a soif d'apprendre, de découvrir et de rêver. Lui lire des histoires illustrées permet de susciter l'imaginaire et par là même contribuer au développement des représentations mentales. Chez les Sourds, la compréhension visuelle du monde est très importante.

Des conseils pour ne plus hésiter

Dans ce guide, l'ADEDAF livre une série de conseils: L'enfant sourd a-t-il accès aux histoires? Comment les lui raconter? A quoi faut-il être attentif? Toutes les réponses dans cette brochure.

Lien : http://www.apedaf.be/IMG/pdf/Plaisir_des_livres_illustres_et_surdite_A5-2.pdf

Publié par Anne CHEVILLOT- SAUGER à 07:00
Libellés : Brochure, lecture, surdité

Liens utiles la brochure « Sourd dans la circulation… Et si c'était vous ? », disponible sur http://www.bruxellesmobilite.irisnet.be/articles/pmr/liens-utiles, consulté le 20/02/2014

Liens utiles

Toutes les informations concernant les services STIB d'assistance à personnes à mobilité réduite sont disponibles sur le site de la STIB.
Plus d'info : Stib.be

Pour des informations concernant l'accessibilité des infrastructures d'hébergement, hôtels, restaurants, espaces commerciaux, sportifs ou de loisirs lors de votre séjour à Bruxelles, rendez-vous sur le site de "Bruxelles pour tous", guide touristique du voyageur à mobilité réduite. Les parkings et toilettes publiques accessibles y sont également mentionnés
Plus d'info : Bruxellespourtous.be

"Voire et dire", table ronde d'associations de tourisme culturel à thèmes, organise de nombreuses visites à dates fixes aux individuels de mars à décembre et sur demande aux groupes durant toute l'année. Depuis 2008, certaines de ces visites guidées sont accessibles aux personnes à mobilité réduites et aux malentendants.
Plus d'info : Voiretdirebruxelles.be

L'Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones (APEDAF) défend la cause des parents/familles d'enfants sourds et malentendants. Elle veut soutenir ces familles dans les domaines de l'éducation, de la vie culturelle, sociale et professionnelle et ce, dans le respect de leurs possibilités et de leurs besoins. Ainsi, vous trouverez sur son site web la brochure "Sourd dans la circulation... Et si c'était vous" qui a pour objectif de sensibiliser les usagers de la route à la présence des malentendants sur la voie publique qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes.
Plus d'info: apedaf.be

http://www.ffsb.be/node/926, consulté le 22/01/2014

APEDAF - Mini-conférence : L'usage de la langue des signes en parallèle avec la LPC ou l'AKA

Publié le 18/11/2013

- Le 13/12/2013

Mini-conférence interactive le vendredi 13 décembre 2013 de 20h à 22h au siège de l'APEDAF

L'usage de la langue des signes en parallèle avec la LPC ou l'AKA.

Pour le bon déroulement des échanges, nous limitons le nombre de participants à 35.

Inscription souhaitée **avant le 6 décembre 2013**

Contact :
02/644 66 77
info@apedaf.be



http://www.ffsb.be/node/749, consulté le 2 juillet 2013

- L'apprentissage des...

APEDAF Mini-Conférence - L'apprentissage des langues étrangères par l'enfant sourd

- Le 14/06/2013 de 20:00 à 22:00

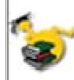
Nous avons le plaisir de vous annoncer notre prochaine **mini-conférence** ayant pour thème :
L'apprentissage des langues étrangères par l'enfant sourd

Soirée d'échanges lors de laquelle une professionnelle de l'enseignement abordera le thème de l'apprentissage des langues étrangères par l'enfant sourd par une pédagogie adaptée.
La conférence est interprétée en langue des signes
Quand : 14 juin 2013 de 20h00 à 22h00. Inscription avant le 7 juin 2013
Lieu : APEDAF rue van Eyck 11 a – 1050 Bruxelles.
Infos et inscription : 02/644.66.77 ou info@apedaf.be

Contact :
Béatrice Dauchot
b.dauchot@apedaf.be
www.apedaf.be



http://wal.autonomia.org/index.php?view=article&id=4996&theme=9, consulté le 22/01/2014



Atelier d'initiation à la langue des signes



L'apedaf vous propose tous les mercredis son atelier sur la langue des signes.

Lors de cet atelier vous apprendrez les bases d'une langue gestuelle pour comprendre et communiquer avec des personnes sourdes dans des situations courantes de la vie quotidienne.

Vous découvrirez également l'importance des yeux, des mains, de l'expression du visage et du corps.

Vous souhaitez rentrer en contact avec des personnes sourdes ou tout simplement être curieux d'apprendre cette langue à part entière , contactez l'apedaf.

***
Tous les mercredis de 17h30 à 19h30
à partir du 2 octobre 2013
Date limite d'inscription : 25 septembre
***
membres : GRATUIT (Cotisation annuelle : 24,80€)
non-membres : 35€/an
***
Contact : Helena Almeida - h.almeida@apedaf.be
02/644 66 77

http://www.ffsb.be/node/817, consulté le 22/01/2014

APEDAF - Atelier langue des signes

Publié le 12/08/2013

L'APEDAF vous propose un atelier d'initiation à la Langue des Signes

Envie de découvrir une nouvelle langue ou d'approcher le monde de la surdité ?

Alors l'atelier d'initiation à la Langue des Signes peut vous intéresser.

Vous y apprendrez les bases de la langue gestuelle, pour comprendre et communiquer avec des personnes sourdes dans des situations courantes de la vie quotidienne. Vous découvrirez également l'importance des yeux, des mains, de l'expression du visage et du corps.

Vous êtes susceptible d'entrer en contact avec des personnes sourdes ou simplement curieux de découvrir cette langue à part entière ? **Contactez-nous !**

N'hésitez pas à prendre contact avec l'APEDAF, nous vous répondrons avec plaisir.

Membres : Gratuit - Non-membres : 35€/an (Cotisation annuelle : 24,80€)

Tous les mercredis de 17h30 - 19h30 à partir du 2 octobre 2013

Date limite d'inscription : 25 septembre (minimum de 8 participants requis)

Lieu: APEDAF asbl -Rue Van Eyck, 11a bte 5 -1050 Bruxelles

Contact : Tél.: 02/644.66.77 - E-mail : h.almeida@apedaf.be

« *Bien lu, bien vu...bien entendu* », disponible sur http://www.biblioherge.be/5179, consulté le 28/02/2014

Bien lu, bien vu, bien entendu ! – contes bilingues en langue des signes et en français (Dimanche 13 octobre à 10h30)



Lecture et langue des signes

contes bilingues français – langue des signes
Dimanche 13 octobre à 10h30

« Junior Sourd Bouquine », un rendez-vous placé sous le signe du rapprochement entre le monde entendant et le monde malentendant, la rencontre de deux langues, deux cultures, deux communautés, pour une bibliothèque entendants et sourds admis.

Deux conteuses, Chantal Gerday et Lisy Martin, l'une sourde et l'autre entendante, vous emmènent dans des histoires, contes et comptines à deux voix et quatre mains.

En collaboration avec l'Apedaf.

Gratuit, ouvert à tous, réservation souhaitée.

http://www.ffsb.be/node/467, consulté le 22/01/2014

APEDAF : Enquête auprès des familles d'enfants déficients auditifs francophones

Publié le 22/01/2013

Nous souhaitons réaliser une vaste enquête auprès des familles d'enfants déficients auditifs francophones centrée sur l'évolution des besoins des familles. Cette initiative innovante nous permettra de réaliser une photographie de la prise en charge scolaire et sociale de l'enfant sourd dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'enquête est structurée autour de 4 pôles :
• L'enfant et sa surdité (du dépistage à l'appareillage, données générales) ;
• L'enfant et ses moyens de communication ;
• L'enfant et sa scolarité ;
• L'implication des parents dans la prise en charge de l'enfant.

Elle est anonyme et disponible tant en version papier (sur demande) qu'en version électronique (sur notre site Internet). Elle se déroulera **du 15 janvier au 28 février 2013**.

Pourriez-vous dès lors avoir la gentillesse de bien vouloir remplir ce questionnaire

Soyez assurés que l'objectif de cette enquête est de réunir des informations, d'accumuler des connaissances que nous mettrons au service de vous parents et de la société en général. En effet, ces renseignements nous permettront de sensibiliser le pouvoir politique à l'évolution des besoins des familles et d'améliorer nos services aux parents.

Par ailleurs, les résultats de notre enquête feront l'objet d'une publication qui sera transmise aux différents partenaires qui nous ont aidés à la réaliser et ce, en avant-première avant le 35ème anniversaire de l'APEDAF prévu en octobre 2013.

Enfin, les parents qui auront participé à l'enquête recevront une plaquette gratuite de 6 piles auditives lorsqu'ils rempliront le questionnaire avec l'appui d'un membre de l'APEDAF.

En vous remerciant d'ores et déjà de votre précieuse collaboration, nous vous prions de bien vouloir agréer l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Anne-Charlotte Prévot
Présidente

Lien vers l'enquête "**Questionnaire à l'adresse des parents d'enfants sourds**" : Cliquez ici

http://www.hospichild.be/fr/nouvelles/initiatives/apprendre-la-langue-des-signes-avec-l-apedaf, consulté le 22/01/2014



Accueil ▸ Hospinews ▸ Initiatives ▸ Apprendre la Langue des Signes avec l'APEDAF

Initiatives

L'APEDAF vous propose un atelier d'initiation à la Langue des Signes

Envie de découvrir une nouvelle langue ou d'approcher le monde de la surdité ? Alors l'atelier d'initiation à la Langue des Signes peut vous intéresser.

Vous y apprendrez les bases de la langue gestuelle, pour comprendre et communiquer avec des personnes sourdes dans des situations courantes de la vie quotidienne. Vous découvrirez également l'importance des yeux, des mains, de l'expression du visage et du corps.
Vous êtes susceptible d'entrer en contact avec des personnes sourdes ou simplement curieux de découvrir cette langue à part entière ? Contactez l'APEDAF

Membres : Gratuit
Non-membres : 35€/an (Cotisation annuelle : 24,80€)

Quand ?

Tous les mercredis de 17h30 - 19h30 à partir du 2 octobre 2013
Date limite d'inscription : 25 septembre (minimum de 8 participants requis)

Où ?

APEDAF asbl
Rue Van Eyck, 11a bte 5
1050 Bruxelles

Contact

02/644.66.77
h.almeida@apedaf.be

« Mini-conférence langues étrangères », disponible sur En Marche juin 2013

// Langues étrangères

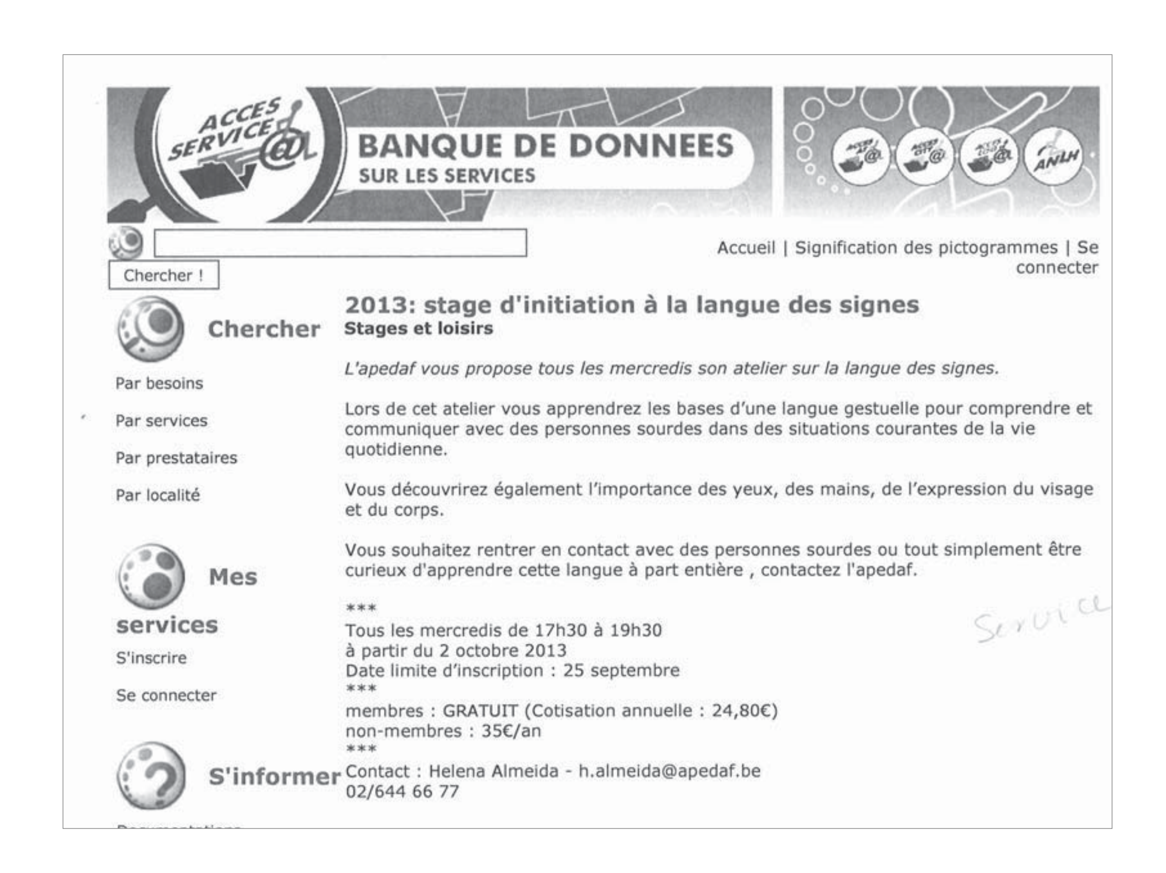
Le vendredi 14 juin de 20h à 22h, l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones (Apedaf) organise une conférence sur l'apprentissage des langues par l'enfant sourd à travers une méthode d'enseignement adaptée. Gratuit.
Lieu : 11A rue Van Eyck – 1050 Bxl.
Rens. > 02/644.66.77 • www.apedaf.be

« *Langue des signes »*, disponible sur le journal la Marche, 03/10/2013

// Langue des signes

Le mercredi 2 octobre, de 17h30 à 19h30, démarre l'atelier hebdomadaire d'initiation à la langue gestuelle organisé par l'Apedaf. Prix : 35 EUR/an.
Lieu : 11a, rue Van Eyck – 1050 Bruxelles
Rens. > 02/644.66.77 • www.apedaf.be

« Stage d'initiation à la langue des signes », disponible sur
http://www.accesservice.be/actualite.php?id_actualite=92, consulté le 26/09/2013



ACCES SERVICE@ — BANQUE DE DONNEES SUR LES SERVICES

Accueil | Signification des pictogrammes | Se connecter

Chercher !

Chercher
Par besoins
Par services
Par prestataires
Par localité

Mes services
S'inscrire
Se connecter

S'informer

2013: stage d'initiation à la langue des signes
Stages et loisirs

L'apedaf vous propose tous les mercredis son atelier sur la langue des signes.

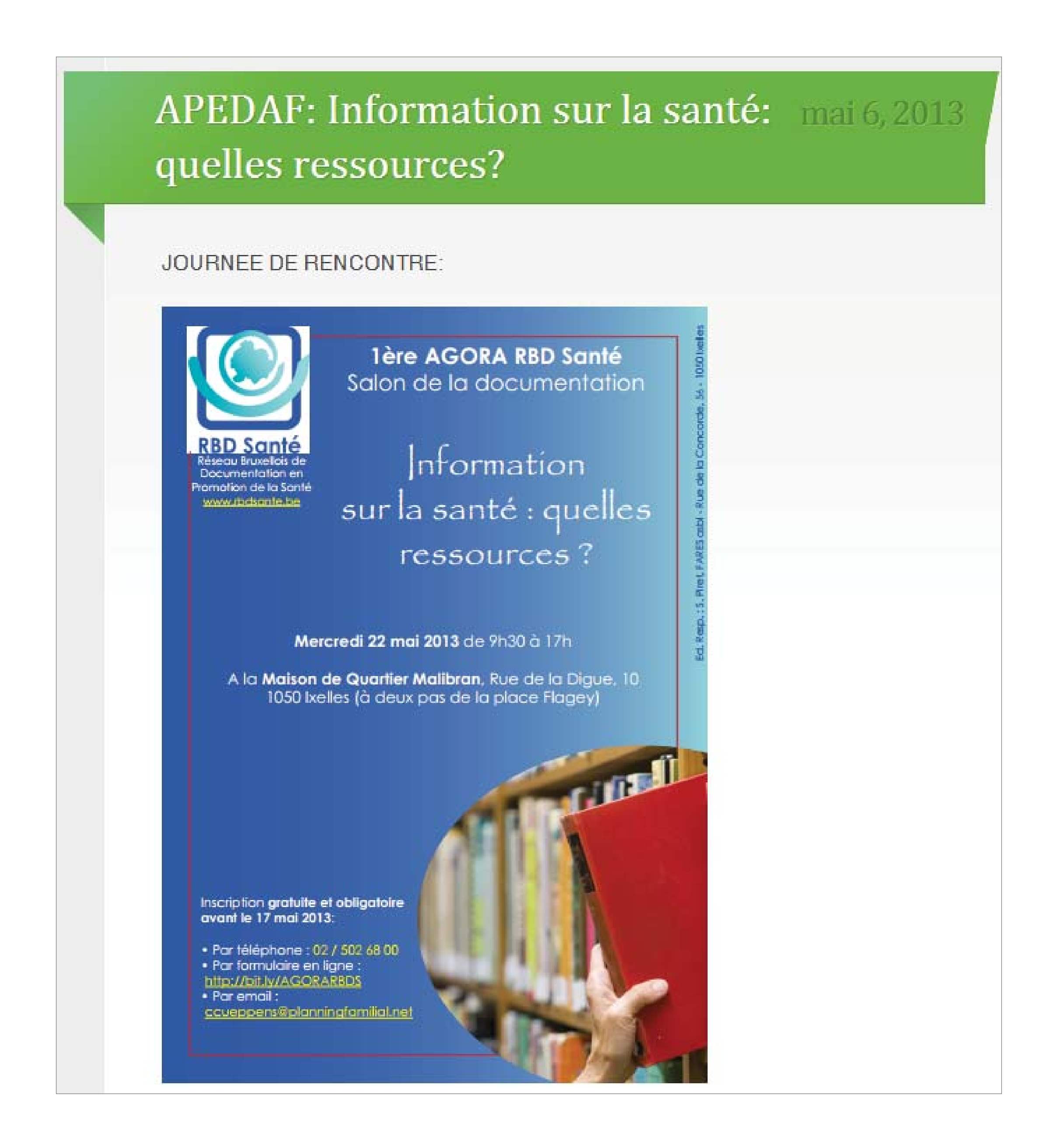
Lors de cet atelier vous apprendrez les bases d'une langue gestuelle pour comprendre et communiquer avec des personnes sourdes dans des situations courantes de la vie quotidienne.

Vous découvrirez également l'importance des yeux, des mains, de l'expression du visage et du corps.

Vous souhaitez rentrer en contact avec des personnes sourdes ou tout simplement être curieux d'apprendre cette langue à part entière , contactez l'apedaf.

***
Tous les mercredis de 17h30 à 19h30
à partir du 2 octobre 2013
Date limite d'inscription : 25 septembre
***
membres : GRATUIT (Cotisation annuelle : 24,80€)
non-membres : 35€/an
***
Contact : Helena Almeida - h.almeida@apedaf.be
02/644 66 77

http://sourdsressources.wordpress.com/2013/05/06/apedaf-information-sur-la-sante-quelles-ressources/, consulté le 2 juillet 2013





Programme de la journée

L'objectif de cette journée est de faire connaître le Réseau Bruxellois des centres de Documentation en Promotion de la Santé (RBDSanté) aux professionnels et de leur proposer ses multiples ressources. Les centres de documentation offrent différents supports tels que livres, périodiques, outils pédagogiques, dossiers documentaires,...sur des thématiques variées (promotion de la santé, assuétudes, sexualité, santé mentale, handicap,...).

Dès 9h30 : Accueil

Visite des stands et démonstration d'outils toute la journée

10h45 : Introduction de la journée
et présentation du Réseau RBD Santé
par **Danielle Dombret**, Prospective Jeunesse
et **Mourad Benmerzouk**, CLPS de Bruxelles

11h - 12h : Intervention - échanges avec la salle
Recherche d'informations sur la santé
Qui ? Quoi ? Où ?... Pourquoi ?
par Madame **Bernadette Taeymans**, Question Santé

Pause de midi
Boissons à disposition sur place et
nombreux points de restauration à proximité

14h - 15h : Intervention - échanges avec la salle
Pour une information de santé de qualité :
la bibliothèque digitale du CEBAM
par le Docteur **Benjamin Fauquert**, CEBAM

source: http://apedaf.be/Le-Reseau-Bruxellois-de

http://www.awiph.be/actualites/agenda/2013/details/254.html,
consulté le 22/01/2014

AGENDA

Événement
Séance avant-première délocalisée, dans le cadre du Festival EOP 2013

Date
29 novembre 2013, à 14h

Lieu
Salle Fabry CENTRE CULTUREL de WOLUWE-SAINT-PIERRE
Avenue Charles Thielemans, 93
1150 Bruxelles

Description
Séance avant-première délocalisée, dans le cadre du Festival EOP 2013
Avec le soutien de la FFSB et de l'Apedaf

Tarif
Gratuit
Réservations au 0800/11 300
(ouverture des réservation à partir du 1er novembre)

Accessibilité
Accès aux personnes en fauteuil (nombre de places limité selon la salle)
Audiodescription et sous-titrage

Renseignement
Réservations au 0800/11 300
Site : http://www.eopfestival.be/fr/2013/seance-delocalisee

http://www.ffsb.be/node/446, consulté le 2 juillet 2013

APEDAF : Spectacle Kiss and Cry

- Le 13/01/2013 à 15:00



Certains d'entre vous connaissent déjà les prouesses de Jaco Van Dormael et Michèle-Anne De Mey en tant que réalisateur et chorégraphe.

Ils s'unissent à présent pour réaliser le spectacle Kiss & Cry.

Il s'agit d'un spectacle de nano danse (danse de doigts). En effet, les doigts des danseurs représentent des personnages qui prennent vie dans un décor miniature et poétique.

Sur scène, une table, des décors, deux danseurs, un narrateur et un caméraman.

En toile de fond, un grand écran sur lequel est projetée en direct la chorégraphie.

Ce qui se passe sur scène est ainsi directement retransmis sur écran, permettant à la fois d'assister au making-off et au résultat.

Cet évènement original a été traduit en langue des signes.

Une seule séance de ce spectacle bénéficiera de la traduction et elle aura lieu le dimanche 13 janvier 2013.

De plus, une activité familiale permettra de prolonger la magie du spectacle (goûter, atelier ludique avec l'un des acteurs du spectacle, coin lecture et exposition en lien avec le spectacle).

Infos pratiques :

Quand : le dimanche **13 janvier 2013** à partir de **15h.**

Où : au théâtre de Poche (Boulevard Emile Jacqmain 111-115 à 1000 **Bruxelles**).

Pour qui ? **Tout public, Sourd ou entendant, à partir de 12 ans.**

Tarif : **8€** (enfant), **10€** (étudiants et seniors), **15€** (adulte).

Réservations : service.social@apedaf.be

Ci dessous, des extraits du spectacle.



http://madamealizee.eklablog.com/la-parentiere-de-l-apedaf-a100126010, consulté le 22/01/2014

La parentière de l'APEDAF

Par madamealizee dans Activités et jeux pour enfants sourds le 24 Septembre 2013 à 11:48

"Des mots dans les mains" est dans La Parentière du mois de septembre !!!

Mais qu'est-ce que La Parentière?

"La Parentière est le bulletin de l'association APEDAF. Elle paraît 4 fois par an et est rédigée par divers intervenants de l'APEDAF (les parents, les coordinateurs pédagogiques, les aides pédagogiques, les associations de sourds...)

Elle se compose de textes de fond agrémentés de témoignages, de diverses rubriques fixes (ex : propositions de lecture pour enfants, Infos sur la surdité, nouveautés relatives aux aides techniques et/ou sélection de sites Internet intéressants).

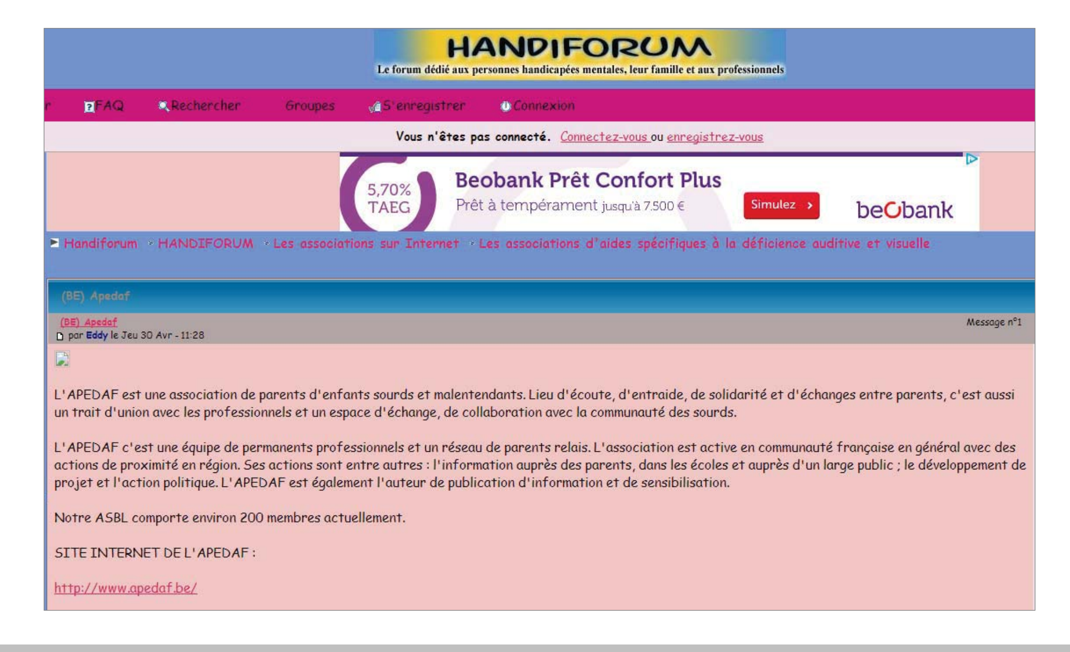
Vous trouverez aussi un agenda des activités liées à la surdité. Le bulletin de liaison « La Parentière » est distribué aux membres de l'APEDAF ainsi que, très largement, dans le secteur du monde associatif et de l'Education permanente.

Vous pouvez le retrouver ici : http://www.apedaf.be/La-Parentiere

Si mon blog s'y retrouve, c'est parce que j'ai été contactée afin que le nuancier des émotions se retrouve dans la rubrique "coup de coeur". J'ai vraiment été touchée par cette demande !

Vous pouvez téléchargez la parentière de septembre ici

http://handiforum.forumactif.org/t113-be-apedaf, consulté le 22/01/2014



http://wal.autonomia.org/index.php?view=article&id=4849&theme=6, consulté le 22/01/2014

Le 28 avril 2013 - Journée des familles pour les 35 ans de l'APEDAF



Cette année 2013 marque la 35ème année d'existence de l'asbl APEDAF.

Durant ces dernières années, l'association APEDAF a oeuvré pour soutenir la cause des enfants sourds et a mené à bien de nombreux projets riches et variés.

L'asbl propose un journée pour vivre ensemble la grande aventure du « Sortilège », un jeu en pleine nature mêlant amusement, débrouillardise et esprit d'équipe.

Cette journée est réservée aux membres, si vous êtes intéressés, c'est l'occasion de devenir membre de l'association.

Quand ? Le dimanche 28 avril 2013
Heure ? Le rendez-vous est fixé à 11h00 à l'entrée afin de partager, ensemble, un délicieux buffet pique-nique (offert).
Le grand départ pour la ballade médiévale et fantastique est prévu à 12h30 précise.
L'animation proprement dite durera environ 3 heures.
Un goûter (offert) clôturera cette belle après-midi et sera l'occasion de souffler ensemble les 35 bougies qui orneront un délicieux gâteau aux couleurs de l'APEDAF.

Où ? Trassersweg 420 – 1120 Bruxelles
Prix ? 9 €/personne (gratuité pour les enfants de – de 4 ans)

Url : http://www.sortilege.be

Thème :Famille

Alex Barras, « Entretien, *Ces enfants sont plein d'énergie* », In : Sud presse du 02/03/2013



sud presse 2/03/13

ENTRETIEN

« Ces enfants sont plein d'énergie »

Christian Merveille
CHANTEUR ET ANIMATEUR POUR ENFANTS

par Alex Barras
STAGIAIRE

Christian Merveille est parrain de l'association APEDAF depuis 2008. Il est venu à la rencontre des élèves de l'ISMA voici quelques jours.

Vous êtes parrain depuis 2008, pourquoi avoir accepté l'invitation de l'APEDAF ?
Ça m'a paru naturel tout simplement. Mon fils a des problèmes de vue, je me retrouve

surtout de leurs parents.
Quelles animations proposez-vous aux enfants ?
C'est une première pour moi à Arlon. Nous allons faire un atelier chanson avec la classe de deuxième primaire, et avec ma guitare on va chanter tous ensemble pour le reste de l'école l'après-midi dans le gymnase.

Une première à l'ISMA A.B

cette classe. Tout le monde s'entend bien. Il n'y a pas d'animosités entre eux. Ils sont compréhensifs
Et l'ambiance en classe ?
Une ambiance de folie ! Ils ont

http://www.ffsb.be/node/912, consulté le 22/01/2014



Bibliothèque : don de la documentation du CIDS à l'APEDAF

Publié le 13/11/2013

Dans le cadre de sa restructuration, la **Fédération Francophone des Sourds de Belgique** a fait don de sa documentation qui était auparavant disponible dans son **Centre d'Information et de Documentation sur la Surdité**, à l'**Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs** (APEDAF).

L'APEDAF dispose déjà, depuis plusieurs années, d'une bibliothèque bien étoffée et régulièrement mise à jour, laquelle se voit aujourd'hui enrichie des ouvrages du CIDS.

La co-existence deux bibliothèques sur la surdité étant peu pratique et peu cohérente, nous sommes heureux de pouvoir maintenant inviter les chercheurs à prendre contact avec l'APEDAF où ils trouveront sans doute la documentation la plus riche sur la surdité. D'ailleurs, le centre de documentation de l'APEDAF fait partie du **Réseau Bruxellois des Centres de Documentation en Promotion de la Santé**. Il est possible de faire une recherche d'ouvrages directement sur le site de l'APEDAF.

L'accès aux publications est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h mais il est préférable de prendre rendez-vous via info@apedaf.be. Si vous le faites, vous pouvez éventuellement demander à être conseillé dans votre recherche d'informations.

Les autres informations pratiques (accès, tarif, catalogue, ...) se trouvent sur ce lien : http://www.apedaf.be/Centre-de-documentation.

LEFEBVRE Katty, *« La surdité, un monde inconnu mais débordant de richesses »*, In : Echo, n°25, 2013



Extramuros

« La surdité, un monde inconnu mais débordant de richesses »

L'APEDAF brise le silence

Pour rencontrer Anne-Charlotte Prévot, attachée à la Direction générale de la Concurrence, il faut composer avec son agenda professionnel bien rempli. Pourtant, quand elle quitte le bureau, cette dynamique maman de trois filles n'hésite pas à s'investir sans compter dans une association pour enfants sourds et malentendants, l'APEDAF, dont elle est la présidente. Cette année, l'association souffle ses 35 bougies. L'occasion, pour Anne-Charlotte, de revenir sur cette belle expérience.

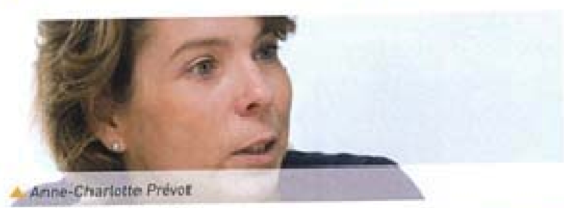


APEDAF
ASSOCIATION DES PARENTS
D'ENFANTS DEFICIENTS AUDITIFS FRANCOPHONES



La journée des familles 2013 de l'APEDAF

20



Anne-Charlotte Prévot

ec[h]o : Vous êtes présidente de l' Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones. Quelles sont les circonstances qui vous ont amenée à assurer cette fonction ?

Anne-Charlotte Prévot : J'ai intégré l'APEDAF, d'abord comme simple membre, après avoir appris que ma fille cadette de 2 ans et demi était atteinte de surdité sévère. J'ai eu connaissance du diagnostic une semaine avant que ma troisième fille voie le jour. On m'a donc conseillé de lui faire passer des tests de dépistage dès sa naissance et il s'est avéré qu'elle souffrait de la même déficience.



Une activité de l'APEDAF : la lecture en bibliothèque avec traduction en langue des signes.

Cette annonce a dû être un choc pour vous et votre famille ?

En effet, il faut savoir que 95 % des enfants sourds ou malentendants naissent de parents entendants. Dans ce cas, la nouvelle vous prend par surprise et bouleverse complètement le cours normal de votre vie de parents. Vous vous inquiétez et naturellement, vous vous posez beaucoup de questions sur la santé, l'avenir, le type de prise en charge dont votre enfant aura besoin. D'où l'utilité d'une association comme l'APEDAF qui est un lieu d'écoute, d'entraide, de solidarité et d'échanges

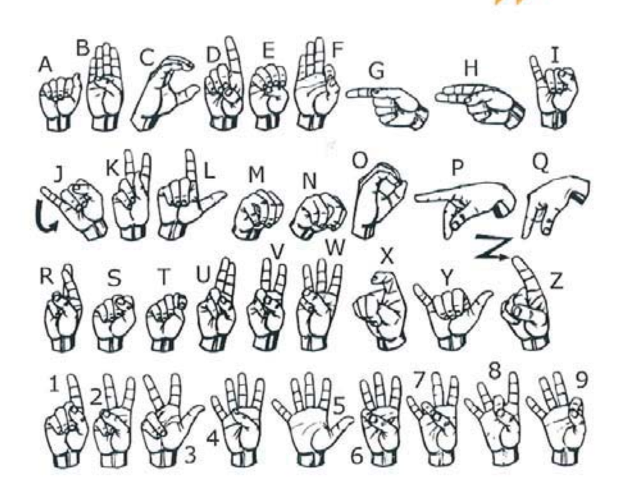


> 95 % des enfants sourds ou malentendants naissent de parents entendants.

entre parents. C'est aussi un trait d'union avec les professionnels et un espace de rencontre et de collaboration avec la communauté des sourds.

En quoi consistent les activités de l'APEDAF ?

L'APEDAF est active dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec des actions de proximité en région. L'association peut compter sur une équipe de professionnels, en particulier des aides pédagogiques et un service social. Nos activités sont multiples : nous prenons d'abord en charge l'accueil et le soutien des familles, notamment avec l'aide des parents-relais. Il s'agit de parents qui ont eux-mêmes vécu la découverte de la surdité de leur enfant et qui se mettent à l'écoute de ceux qui sont confrontés à la même expérience. Nous offrons aussi des activités de détente et de rencontre entre familles et menons des actions de sensibilisation auprès du grand public (dans les écoles, les administrations communales, etc.). Nous mettons également à disposition de nos membres un centre de documentation sur la surdité, nous organisons des conférences et nous développons différents outils pédagogiques (brochures, DVD, etc.). Nous fournissons encore d'autres services aux parents comme la commande de piles pour prothèses ou implants. Chaque année, nous organisons l'Opération Souris, une opération de solidarité destinée à financer notre action. Elle consiste à proposer à la vente de jolis coffrets de pralines comme cadeaux de fin d'année. Enfin et surtout, l'APEDAF a mis en place, depuis plus de 20 ans, des équipes d'aides pédagogiques dont la mission est d'accompagner les élèves sourds ou malentendants dans les établissements d'enseignement ordinaire



choisis par les parents. Le type d'aide apporté varie en fonction des besoins de l'enfant : il peut s'agir d'interprétation simultanée des cours en langue des signes, de prise de notes, d'un suivi régulier du travail journalier ou de remédiation individuelle à l'école ou au siège de l'association.

Les enfants déficients auditifs ne fréquentent-ils pas des écoles spécialisées dans ce type de handicap ?

Il existe en effet des écoles spécialisées comme l'IRSA (Institut Royal pour Sourds et Aveugles) à Bruxelles. Dans le passé, les enfants sourds ou malentendants étaient systématiquement aiguillés vers ce type d'établissements, c'est d'ailleurs une des raisons qui ont conduit à la création de l'APEDAF. Les parents ressentaient de la frustration de ne pouvoir scolariser leurs enfants dans des écoles délivrant un diplôme équivalent à celui accordé dans l'enseignement général. Or, à moins d'être associée à d'autres handicaps plus lourds, la surdité n'entrave aucunement le développement des capacités intellectuelles de l'enfant. Grâce au système d'aides pédagogiques développé par l'APEDAF, les enfants sourds ou malentendants peuvent être intégrés dans des écoles d'enseignement général, de la maternelle à l'enseignement supérieur ou de promotion sociale, tous réseaux confondus. À côté de ces deux formules, il existe aussi quelques écoles « bilingues » français-langue des signes, mêlant enfants entendants et déficients auditifs, comme « Ecole et Surdité » à Namur. C'est un projet que je trouve très intéressant.

Pour quelle raison ?

Personnellement, j'estime que tout miser sur l'oralité est une erreur. Depuis la mise au point de l'implant cochléaire, beaucoup de parents, encouragés dans cette croyance par le corps médical, estiment que le problème de la surdité est résolu et qu'il n'y a plus aucun obstacle à la scolarisation de leurs enfants dans des écoles « ordinaires ». Ce n'est pas mon avis : l'implant >>>

« À moins d'être associée à d'autres handicaps plus lourds, la surdité n'entrave aucunement le développement des capacités intellectuelles de l'enfant. »



Les chocolats mis en vente lors de l'Opération Souris.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'APEDAF ou la soutenir par un don ou en participant à l'Opération Souris (vente et/ou achat de chocolats au profit de l'association) ?

Rendez-vous sur son site, à l'adresse http://www.apedaf.be/ ou contactez directement Anne-Charlotte Prévot par e-mail.

n'est pas une solution miracle, il ne fonctionne pas, ou pas de manière suffisante, chez tous les enfants sourds. Mieux vaut dès lors développer d'autres moyens de communication et la langue des signes en est un. Je souhaiterais d'ailleurs que mes filles deviennent de bonnes « bilingues », notamment parce que cela pourrait leur faciliter l'accès aux études supérieures.

Pratiquez-vous la langue des signes ?

Disons que j'ai développé ma propre version de la langue des signes. Je l'utilise avec mes filles dans certaines circonstances : lorsque nous sommes trop éloignées pour qu'elles puissent lire sur mes lèvres ou encore lorsque nous souhaitons communiquer en toute discrétion...

Pensez-vous que la surdité soit moins connue, moins bien prise en charge que d'autres handicaps ?

Je ne dirais pas que la prise en charge est moins efficace mais il y a une certaine méconnaissance de la surdité au sein du grand public. On y entend beaucoup d'amalgames : certains pensent que les sourds sont forcément muets ou qu'ils ont des capacités intellectuelles réduites. C'est évidemment faux mais il faut cependant admettre que certains apprentissages, notamment le langage, peuvent être affectés ou ralentis.

Que vous apporte, sur le plan personnel, le fait de présider cette association ?

Beaucoup de travail ! (rires) Comme présidente, je dois bien sûr avoir l'œil sur les comptes. J'ai également dû m'informer sur la législation du travail puisque notre association compte 35 salariés (25 équivalents temps plein). J'ai récemment organisé un colloque : une première pour moi ! À côté de cela, cette fonction m'a amenée à rencontrer beaucoup de personnes de tous horizons dont des professionnels, des parents. J'ai évidemment beaucoup appris sur la surdité, un monde inconnu mais débordant de richesses.

Merci d'avoir partagé cette expérience avec nous !

Katty Lefèbvre



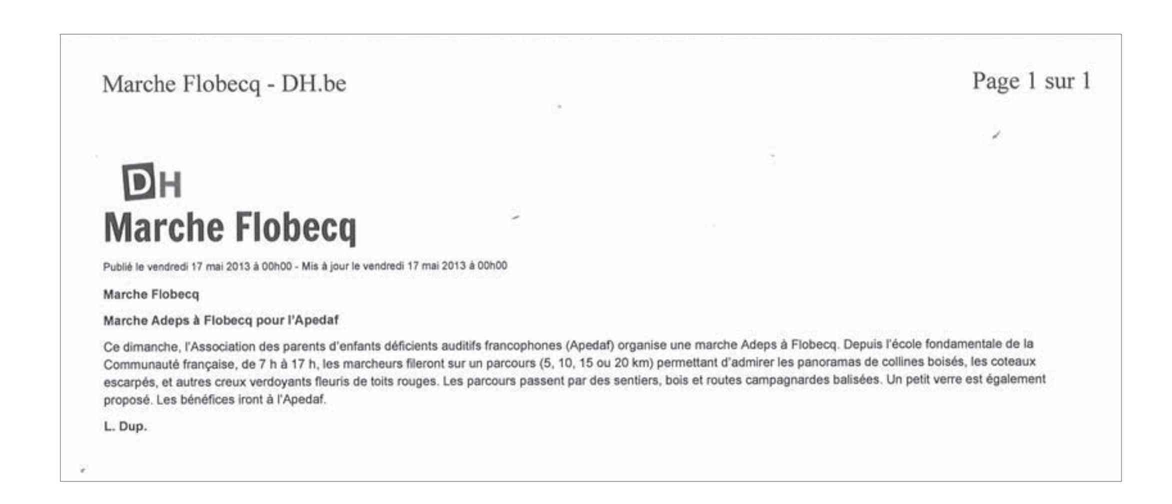








L. Dup « Marche Adeps à Flobecq pour l'APEDAF, disponible sur http://www.dhnet.be/archive/marche-flobecq-51b7e0d4e4b0de6db991e992, consulté le 08/01/2014


Marche Flobecq - DH.be

Page 1 sur 1

DH

Marche Flobecq

Publié le vendredi 17 mai 2013 à 00h00 - Mis à jour le vendredi 17 mai 2013 à 00h00

Marche Flobecq

Marche Adeps à Flobecq pour l'Apedaf

Ce dimanche, l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones (Apedaf) organise une marche Adeps à Flobecq. Depuis l'école fondamentale de la Communauté française, de 7 h à 17 h, les marcheurs fileront sur un parcours (5, 10, 15 ou 20 km) permettant d'admirer les panoramas de collines boisés, les coteaux escarpés, et autres creux verdoyants fleuris de toits rouges. Les parcours passent par des sentiers, bois et routes campagnardes balisées. Un petit verre est également proposé. Les bénéfices iront à l'Apedaf.

L. Dup.

http://papillon-signe.fr/documentation-gratuite/, consulté le 12/01/2014

LSB – Langue des Signes Belges

http://www.ffsb.be

A noter, la brochure d'information et témoignages sur la surdité de l'enfant, proposée par la Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB) apporte un regard intéressant pour les professionnels travaillant avec des enfants sourds, ou pour les parents d'enfants sourds. A lire !

Belgique – Lorsque Bébé est Sourd – Association CCLS.pdf
Belgique – LSB – Communiquons – 100 signes de bases pour enfants.pdf

Belgique – Brochure d'Information et de Témoignages sur la surdité de l'Enfant.pdf

http://sourdsressources.wordpress.com/category/associations-pour-sourds/apedaf-associations-pour-sourds/, consulté le 22 janvier 2014

UTILISER SON IMPLANT "COCHLEAR" SOUS L'EAU ...

... (voir article ci-dessous: la parentière 26 JUIN 2013 http://www.apedaf.be/IMG/pdf/PARENTIERE_26_juin2013.pdf)



"«Qu'il est possible que cet été votre enfant garde son implant lors de ses

baignades grâce au nouveau Cochlear Nucleus Aqua Accessoire ».
Tout devient possible avec le nouveau Cochlear Nucleus Aqua Accessoire. Cette solution pratique
permet d'entendre avec le processeur de son Nucleus 5 dans tous les environnements aquatiques
: eau de mer, eau chlorée, shampooing et tout liquide pour votre peau.

Plonger directement, sans aucun compromis pour vos performances auditives.
Vous gardez votre confort auditif quotidien.
L'Aqua Accessoire est très simple à utiliser. L'emballage en plastique isole complètement de l'eau
votre processeur de son, le câble et l'antenne. Toutefois, les boutons permettant de commander le
processeur de son restent utilisables et l'antenne peut facilement être déplacée dans l'emballage
en plastique. Cet emballage en plastique fermable permet uniquement l'utilisation de piles rechargeables.
Cet accessoire est directement prêt à l'emploi, sans adaptations au processeur de son Nucleus 5.
L'accessoire flotte sur l'eau, une encoche pour un cordon de sécurité est prévue, si nécessaire dans
des eaux profondes. Bref, un emballage compact et léger. »
Vous pouvez vous en procurer auprès des centres d'audiophonologie ou de l'hôpital qui prend la
surdité de votre enfant en charge.

Tarifs :
Z410306 – Cochlear Nucleus Aqua Accessory (5 pack) => 10.60 EUR*
Z410307 – Cochlear Nucleus Aqua Accessory (15 pack) => 21.20 EUR*
Z410308 – Cochlear Nucleus Aqua Accessory (30 pack) => 37.10 EUR*
(* prix TVA inclus et disponible à partir du 20 mai 2013)"

https://twitter.com/hospichild/status/402736321577635840, consulté le 24/01/2014



Frank Ghislain, *« L'APEDAF dans les bieaux gardins »* Maubray, disponible sur http://www.lavenir.net/article/printarticle.aspx?arcleid=DMF20130830_00352995, consulté le 08/01/2014

L'Apedaf dans les « Bieaux gardins » - 30/08/2013

MAUBRAY -

Encadrés par des traductrices de l'Apedaf, des enfants malentendants ont passé une journée dans les «Bieaux gardins du p'tit Tom».

Venus sur place avec des membres de leurs familles ou encore des amis, une quinzaine d'enfants sourds ont découvert les activités de l'ASBL les «Bieaux gardins du p'tit Tom», une association qui s'est donnée comme objectif l'apprentissage des techniques de cultures naturelles ainsi que la promotion des légumes anciens et/ou oubliés et ce «pour bien manger toute l'année». La découverte de ce «jardin extraordinaire», une parcelle de 68 ares implantée à l'extrémité de la Grand-Route aux confins de Maubray et de Callenelle, n'est pas le fruit du hasard. *«Thérèse Dupret, qui est membre de notre association, est interprète pour les enfants sourds et malentendants au sein de l'ASBL Apedaf, l'association des parents d'enfants déficients auditifs francophones»,* explique Carine Bocquet, une des responsables des «Biaux gardins». L'antenne régionale de l'Apedaf est implantée à la rue Childéric à Tournai. Un coordinateur et neuf aides composent le staff qui encadre une quinzaine d'enfants.

«D'abord, il faut savoir qu'il existe différentes langues des signes. Le langage chez nos voisins français, chez les francophones ou les Flamands est différent. Par contre, la grammaire est identique. Notre travail consiste à traduire dans les classes via différentes méthodes. C'est une aide pédagogique dans l'enseignement " ordinaire ", ce qui permet d'éviter que l'enfant soit orienté vers l'enseignement spécialisé. Les écoliers sont suivis depuis l'âge de deux ans et demi jusqu'à la fin de leurs études. Nous intervenons aussi pour des cours du soir», explique Thérèse Dupret.

Une semaine culinaire

Chaque année, une semaine de stage et une sortie sont mises sur pied en fin de vacances estivales. «Les thèmes varient chaque année. Cette fois-ci, les activités étaient axées sur la " Cuisine du monde ". Les enfants ont ainsi découvert un pays par jour; l'Italie, la Belgique, la Chine, le Maroc et les États-Unis. La sortie culinaire a lieu ici à Maubray. Ce travail en ateliers débouchera sur un petit livret qui sera remis aux enfants. Il s'agit d'un lexique écrit en français et en langue des signes qui reprendra des informations sur les pays découverts et du vocabulaire culinaire», précise Mme Dupret. Sur le terrain, les écoliers et leurs amis ont découvert en matinée une foule de légumes et en ont cuisiné certains pour le repas de midi. Les petits jardiniers ont aussi semé des mâches et des scaroles, ont repiqué des poireaux sans oublier l'arrachage des pommes de terre, histoire de pouvoir déguster de succulentes frites à la belge lors du dîner. Pour le dessert, la cueillette de framboises était au programme. En cours d'après-midi, suivant les précieux conseils des bénévoles des «Bieaux gardins», les stagiaires d'un jour ont également réalisé un «hôtel à insectes». Bref, une très belle journée en plein air, des plus instructives, et de surcroît sous un soleil radieux.

Frank GHISLAIN (L'Avenir)

http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20121119_00233656, consulté le 22/01/2014



La devise du Rotary, « Servir d'abord »

0 Recommander | 0 Tweeter | 0 +1 | Mail | Print

l'avenir Dorothée RIS

DOTTIGNIES - La vingtième balade de Ronceval, organisée par le Rotary Val d'Espierre, fait le bonheur de nombreuses associations.

À vos agendas ! La balade de Ronceval se déroulera le mercredi 1er mai 2013.

ÉdA

En mai dernier, les membres du Rotary club Val d'Espierre ont organisé leur balade de Ronceval. La manifestation en était à sa 20e édition et a rencontré une belle affluence malgré l'annulation du concours de bœuf gras, pour des raisons sanitaires.

«C'est ainsi une page qui se tourne car dorénavant notre événement ne sera plus associé au concours du «bœuf gras», c'est dommage, car nous étions devenus la référence en la matière», confie le président actuel, Jean-Luc Van Oost.

Quelques mois après cette journée placée sous le signe de la solidarité, les membres du Rotary ont remis les bénéfices à des œuvres philanthropiques et sociales. «C'est l'apothéose d'une année de travail pour les 44 membres du club, continue le président. C'est un montant de plus de 10 500 € que nous distribuons, sans compter les colis de Noël aux plus démunis.»

Parmi les associations soutenues, l'Apedaf et Rose le sont pour la première fois.

L'Apedaf (association des parents d'enfants déficients auditifs francophones) soutient les familles dans les domaines de l'éducation, de la vie culturelle, sociale et professionnelle.

L'Apedaf était représentée par sa secrétaire, Stéphanie Baert qui annonce la publication d'un calendrier 2013. «Il a été réalisé par des sourds ou malentendants et est illustré de dessins variés sur le thème du «lien» ainsi que des textes explicatifs pour permettre au grand public de découvrir les différentes facettes de la surdité.»

L'ASBL «Rose» lutte contre l'ichtyose, une maladie orpheline dermatologique rare, caractérisée par une anomalie de la peau. Elle est d'origine génétique et présente un caractère héréditaire. Cette maladie affligeante, car très visible se caractérise par une peau inflammatoire plus ou moins épaisse avec parfois des fissures importantes et douloureuses.

La maladie incurable est traitée par des traitements locaux. L'application de crèmes hydratantes qui ont l'inconvénient d'avoir une efficacité limitée est très contraignante. En effet, elles doivent être appliquées 1 à 2 fois par jour et ces produits ne sont pas remboursés. Par ailleurs, les médicaments efficaces entraînent des effets indésirables.

«Les motivations de l'ASBL sont donc la récolte de fonds destinés à la recherche pour améliorer le médicament, l'information, l'interpellation du monde politique et l'invitation d'autres parents à se manifester», explique son représentant et papa de la petite Rose, Bernard Vandenbroucke.

Les projets, ci-contre, sont également soutenus par le club.

« Malentendants mais pas différents. L'Isma accueille plusieurs enfants sourds », disponible sur Sud presse, consulté le 02/03/2013.



SAMEDI 2 MARS 2013 | Sudpresse.

ARLON/ENSEIGNEMENT

Malentendants mais pas différent

L'Isma accueille plusieurs enfants sourd

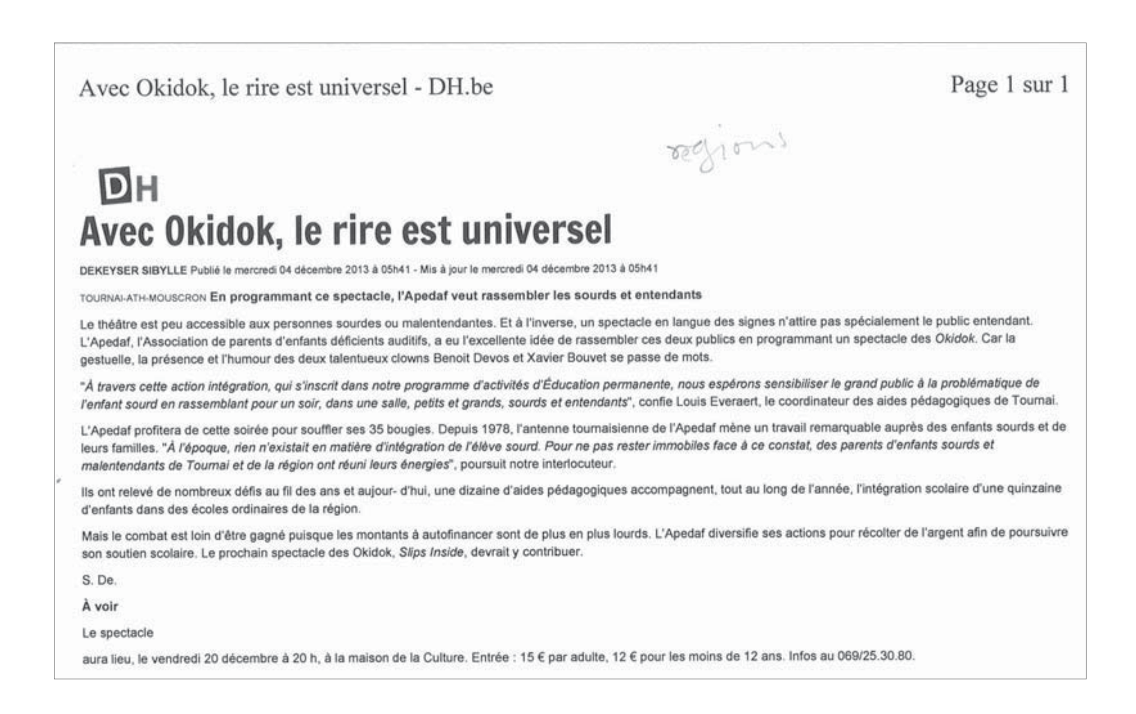
Depuis 2002, l'Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones (APEDAF) collabore avec l'Institut Sainte Marie d'Arlon. Pour cause, l'ISMA accueille cinq enfants malentendants. Mais comment se déroule le quotidien de ces enfants dans une école classique ?

L'APEDAF a pour objectif de répondre aux interrogations des professeurs et des parents quant au quotidien des enfants malentendants de Wallonie. « *Chaque année au mois de février nous venons à Arlon pour sensibiliser les gens et faire de l'animation avec les enfants. Cette année Christian Merveille, chanteur pour enfants, est venu amuser les enfants* », raconte Josée Camparato, coordinatrice pédagoqique à l'APEDAF.

Certains parents d'enfants malentendants optent pour un enseignement classique plutôt que spécialisé pour leurs enfants, quand cela reste possible. Pourquoi ? Notamment car l'enseignement classique permet à l'enfant de s'épanouir le plus naturellement possible. Et l'ISMA fait partie de ces écoles qui accueillent des enfants malentendants. « *Nous avons cinq enfants malentendants à l'école. On trouvait normal de les accueillir chez nous tout en les abordant de la manière la plus naturelle qu'il soit* », explique Michèle Gavroy, directrice de l'enseignement fondamnetal à l'ISMA. L'école qui accueille des déficients auditifs doit tout de même adapter l'infrastructure et la formation de ses enseignants « *Nous avons mis des balles de tennis au pied des chaises pour éviter des bruits trop désagréables par exemple. J'ai suivi aussi une formation de quelques heures à l'apprentissage du LPC, un c... l'élève et moi. Mais ce... ment des gestes de tous...* développe pour sa part... Hainaut, professeur e... maire. « *Le plus importa... rendre l'enfant autono... parer à la vie de demain... richesse pour lui mais... leurs camarades de class... fesseurs* », conclut la dir...

Christian Merveille est chanteur pour enfant depuis 1983.

Dekeyser Sibylle, « *Avec Okidok, le rire est universel* », disponible sur http://www.dhnet.be/regions/tournai-ath-mouscron/avec-okidok-le-rire-est-universel-5, consulté le 08/01/2014



Avec Okidok, le rire est universel - DH.be

Page 1 sur 1

régions

DH

Avec Okidok, le rire est universel

DEKEYSER SIBYLLE Publié le mercredi 04 décembre 2013 à 05h41 - Mis à jour le mercredi 04 décembre 2013 à 05h41

TOURNAI-ATH-MOUSCRON **En programmant ce spectacle, l'Apedaf veut rassembler les sourds et entendants**

Le théâtre est peu accessible aux personnes sourdes ou malentendantes. Et à l'inverse, un spectacle en langue des signes n'attire pas spécialement le public entendant. L'Apedaf, l'Association de parents d'enfants déficients auditifs, a eu l'excellente idée de rassembler ces deux publics en programmant un spectacle des *Okidok*. Car la gestuelle, la présence et l'humour des deux talentueux clowns Benoit Devos et Xavier Bouvet se passe de mots.

"*À travers cette action intégration, qui s'inscrit dans notre programme d'activités d'Éducation permanente, nous espérons sensibiliser le grand public à la problématique de l'enfant sourd en rassemblant pour un soir, dans une salle, petits et grands, sourds et entendants*", confie Louis Everaert, le coordinateur des aides pédagogiques de Tournai.

L'Apedaf profitera de cette soirée pour souffler ses 35 bougies. Depuis 1978, l'antenne tournaisienne de l'Apedaf mène un travail remarquable auprès des enfants sourds et de leurs familles. "*À l'époque, rien n'existait en matière d'intégration de l'élève sourd. Pour ne pas rester immobiles face à ce constat, des parents d'enfants sourds et malentendants de Tournai et de la région ont réuni leurs énergies*", poursuit notre interlocuteur.

Ils ont relevé de nombreux défis au fil des ans et aujour- d'hui, une dizaine d'aides pédagogiques accompagnent, tout au long de l'année, l'intégration scolaire d'une quinzaine d'enfants dans des écoles ordinaires de la région.

Mais le combat est loin d'être gagné puisque les montants à autofinancer sont de plus en plus lourds. L'Apedaf diversifie ses actions pour récolter de l'argent afin de poursuivre son soutien scolaire. Le prochain spectacle des Okidok, *Slips Inside*, devrait y contribuer.

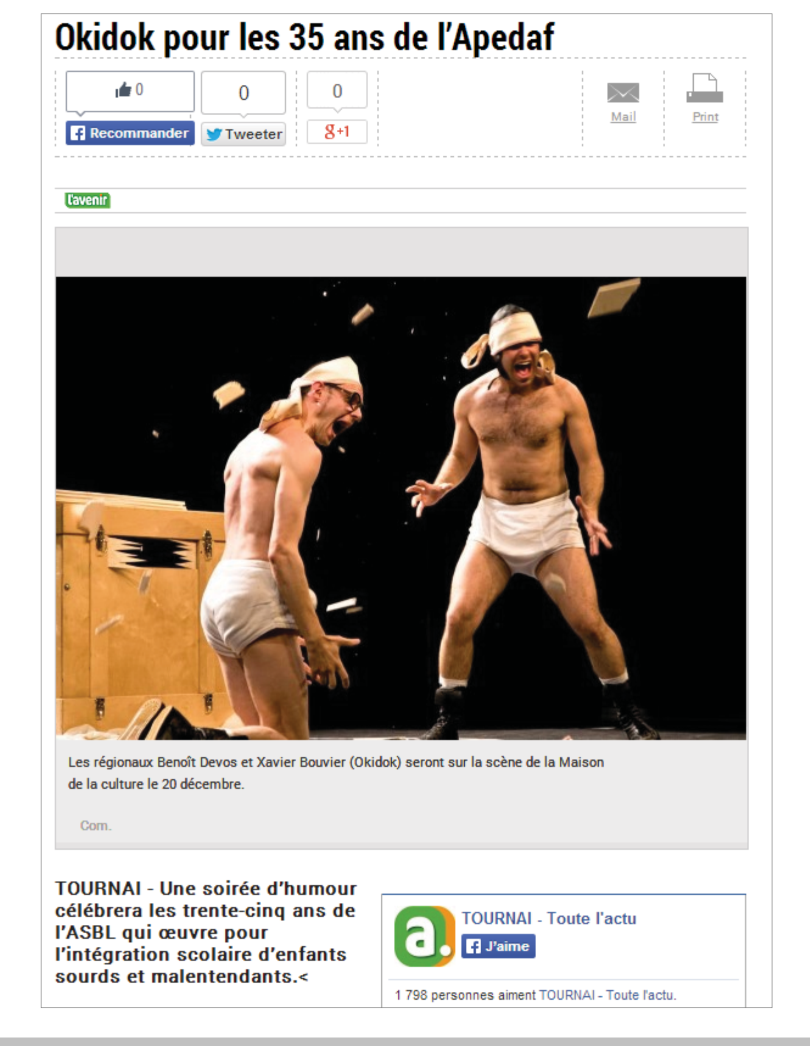
S. De.

À voir

Le spectacle

aura lieu, le vendredi 20 décembre à 20 h, à la maison de la Culture. Entrée : 15 € par adulte, 12 € pour les moins de 12 ans. Infos au 069/25.30.80.

http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20131129_00396389 consulté le 4 décembre 2013



Okidok pour les 35 ans de l'Apedaf

0 Recommander | 0 Tweeter | 0 g+1 | Mail | Print

l'avenir

Les régionaux Benoît Devos et Xavier Bouvier (Okidok) seront sur la scène de la Maison de la culture le 20 décembre.

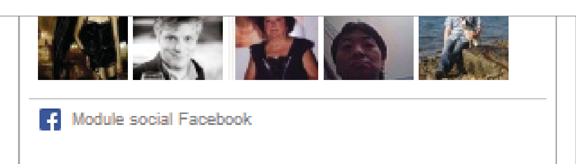
Com.

TOURNAI - Une soirée d'humour célébrera les trente-cinq ans de l'ASBL qui œuvre pour l'intégration scolaire d'enfants sourds et malentendants.<

TOURNAI - Toute l'actu

J'aime

1 798 personnes aiment TOURNAI - Toute l'actu.



«Au début, il n'y avait rien! Tout était à faire, et nous l'avons fait, il fallait inventer, créer... »

Trente-cinq ans plus tard, l'Apedaf est toujours là. L'Apedaf, c'est l'association de parents d'enfants déficients auditifs francophones, une ASBL d'éducation permanente qui, de réformes en réformes, s'est sans doute professionnalisée «mais l'esprit de solidarité entre les familles, lui, est intact ».

Le «staff » et les deux aides pédagogiques de l'antenne de l'association accompagnent toujours, à l'année, l'intégration scolaire d'une quinzaine d'enfants sourds et malentendants dans à peu près autant d'écoles «ordinaires » de la région.

«Les montants à autofinancer sont eux aussi toujours là et, faut-il le dire, de plus en plus lourds, explique Louis Everaert, coordinateur à Tournai. Les finances sont saines, mais en 2012, la part de la charge salariale que l'ASBL a dû autofinancer pour les onze équivalents temps plein que la Région wallonne subsidie, s'élevait à quelque 121 000€, soit plus de trois temps pleins sur fonds propres. Quotes-parts forfaitaires des parents aux frais de fonctionnement, bénéfices des différentes manifestations que nous organisons, force est de diversifier nos actions pour poursuivre et développer nos premiers objectifs. En trente-cinq ans, l'association a déjà affronté des soucis du même acabit. En attendant de résoudre ce problème structurel par une réponse structurelle récurrente, faut-il faire l'âne pour avoir du son? Je ne pense pas : l'Apedaf a déjà relevé d'autres défis! »

Le prochain? Faire salle comble le 20 décembre prochain, à la veille des fêtes de fin d'année, pour le spectacle «Slip Inside » d'Okidok (Benoît Devos et Xavier Bouvier).

«En règle générale, le théâtre n'est guère accessible au public sourd. Et sans un minimum de dispositifs, un spectacle en langue des signes laisse pantois l'entendant lambda. C'est pour éviter que le marteau ne tombe sur la tête du clou qui dépasse, que l'Apedaf a opté pour cette programmation dont l'objectif est de rassembler pour un soir petits et grands, sourds et malentendants, les familles de l'association, leurs amis, le grand public... »

Cela se déroulera le 20 décembre à 20hen la salle Jean Noté de la Maison de la culture de Tournai. PAF : 15€ pour les adultes et 12€ pour les moins de douze ans.

069 25 30 80 ou 069 84 79 91

S.De, *« Sans dialogue de sourds »*, disponible sur http://www.dhnet.be, consulté le 04/03/2013

Date: 29/01/2013
Edition: Ath-Tournai-Mouscron
Section: REGION
Sous Section: TOURNAI

Sans dialogue de sourds

L'Apedaf permet aux enfants sourds de suivre les cours dans une école ordinaire

ENSEIGNEMENT TOURNAI Offrir aux enfants sourds ou malentendants la possibilité d'être scolarisés dans une classe ordinaire, c'est l'un des défis que l'Apedaf, l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones, relève au quotidien depuis plus de 30 ans.

Active à travers toute la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'association rassemble dans notre région une quinzaine de familles qui font appel à son service d'aide pédagogique.

"Nous mettons un interprète à la disposition de leurs enfants, qui sont aussi bien scolarisés en primaire à Graty ou Laplaigne, qu'en secondaire à Dottignies ou qu'en première baccalauréat à Ath. Il suit les cours avec eux et leur traduit au fur et à mesure, en langue des signes ou en langue parlée complétée, ce qu'explique le professeur", détaille Louis Everaert, le coordinateur de l'antenne tournaisienne.

Et après les heures de cours, l'Apedaf accueille aussi les enfants pour les aider dans leurs devoirs et leçons ou pour leur proposer des activités parascolaires bien spécifiques.

"Tout cet encadrement a bien évidemment un coût, que le subside octroyé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ne suffit pas à couvrir", poursuit notre interlocuteur. "Et pour ne pas demander une trop grande participation financière aux familles, qui sont déjà sollicitées pour les frais de gestion et de fonctionnement de l'association, nous organisons chaque année notre opération Souris."

Cette dernière, qui consiste à vendre des boîtes de pralines au logo de l'association au prix de 4 €, pendant tout le mois de février. Le lancement officiel aura lieu ce week-end (vendredi et samedi après-midi) dans la galerie du centre commercial Les Bastions , avec le soutien de Serdu qui apportera son coup de crayon à l'opération. Les souris seront aussi en vente au siège de l'Apedaf, 9, rue Childéric, à Tournai.

S. De.

S.D. *« Tournai. Une scolarité normale »*, disponible sur vie locale, consulté novembre 2013



VIE LOCALE

TOURNAI

Une scolarité normale

Depuis le 1er février et tout au long de ce mois, l'APEDAF relance son opération annuelle de récolte de fonds en vendant des boîtes de pralines. L'association, qui rassemble un peu plus de 200 familles ayant un ou des enfants sourds ou malentendants, apporte son aide à une quinzaine d'entre eux dans l'axe Enghien Tournai Mouscron. Chaque semaine, dans les écoles primaires ou secondaires de la région, ces élèves pas tout à fait comme les autres suivent certains de leurs cours avec une aide pédagogique, qui traduit en langue des signes ou code en LPC ce qu'explique l'instituteur. Et après l'école, certains d'entre eux rejoignent aussi les locaux de l'APEDAF pour être aidés dans leurs devoirs et leçons ou pour des activités parascolaires adaptées. Subsidié partiellement, ce service a un coût que l'APEDAF autofinance notamment via la vente de ces chocolats, disponibles au 9, rue Childéric à Tournai.

S.D.

« Wallonie picardie : des cours en langue des signes pour les enfants sourds » disponible sur http://www.lameuse.be/346260/article/regions/tournai/2012-03-11/wallonie-picarde-de..., consulté le 08/01/2014



Mercredi 8 Janvier 2014 Saint Lucien

Régions › Tournai Publié le Dimanche 11 Mars 2012 à 20h37

Wallonie picarde: des cours en langue des signes pour les enfants sourds

Caroline Verdonck

Grâce à l'aide de l'APEDAF, les enfants atteints de surdité ont aujourd'hui la possibilité de suivre un cursus scolaire avec d'autres jeunes entendant de leur âge. L'intégration est rendue possible grâce à l'assistance d'une aide qui leur traduit les cours en temps réel.



Un coup de pouce pour qu'ils soient des enfants comme les autres. (C.VK.)

Le niveau d'étude dans les écoles spécialisées pour sourds et malentendants est assez faible, au grand regret de beaucoup d'entre eux.

Mais une autre alternative est possible et permet une intégration des jeunes en maternelle et primaire afin d'évoluer avec d'autres jeunes entendant de leur âge dans une école traditionnelle.

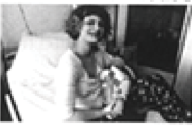
Ainsi, à Tournai, l'école des Ursulines fait figure d'établissement pilote depuis déjà plusieurs années et les résultats sont concluants. Cette école accueille actuellement 2 jeunes sourds dans une classe de 4e année et deux autres en maternelle. La particularité de cette insertion est que les cours sont traduit en langue des signes aux enfants par une aide pédagogique qui les suit pas à pas. " *Toutes les aides sont enseignantes à la base et peuvent donc donner des explications aux jeunes si besoin* ", explique la dame qui s'occupe des deux élèves de 4e année.

L'initiative vient de l'Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones (APEDAF), une association qui défend la cause des parents/familles d'enfants sourds et malentendants. C'est aussi grâce à cette association que le payement de telles aides est possible car les subsides de l'État sont hélas peu importants.

Les aides pédagogiques ont également un rôle de sensibilisation vis-à-vis des autres jeunes de l'école et des professeurs. " *Il faut que l'équipe enseignante s'adapte. Il n'est pas forcément aisé pour un professeur d'avoir en permanence dans sa classe une personne extérieure. Ainsi, chaque année, une réunion est organisée au sein de l'école avec le directeur, les logopèdes, des membres de l'APEDAF et les professeurs qui enseigneront l'année suivante pour les préparer* ", explique Mme Robert, qui travaille à Espace sourds en tant qu'aide à la communication.

Lorsque l'on interroge les enfant s sur leur parcours scolaire et leur intégration dans une classe d'enfants entendant, ils semblent très contents. " *L'année passée, trois filles avaient envie d'apprendre la langue des signes pour pouvoir communiquer avec nous. Grâce à une activité qui leur a été proposée, certains élèves peuvent désormais nous aider si besoin. On s'est très bien intégrés* ", explique l'un des enfants sourds.

A lire sur La Meuse



Mattéo, 1er bébé liégeois de 2014

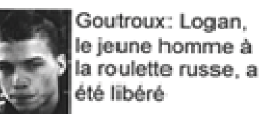


Bruxelles: dans la «rue des pitas», un jeune reçoit un coup de tournevis dans la nuque, ses jours sont en danger



Marc Delire à propos de l'éventuel passage d'Hazard à Anderlecht: «J'ai toujours dit que le mercato de janvier était un scandale»



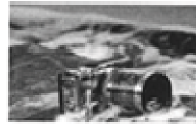


Goutroux: Logan, le jeune homme à la roulette russe, a été libéré

Ailleurs sur le web



Sodikart poursuit sur la route du succès (Le Figaro)



Nikon présente le Nikon 1 AW1 et les Objectifs NIKKOR AW 11-27.5mm f/3.5-5.6 et NIKKOR AW 10mm f/2.8 (zone numerique)



Partage et échange deviennent monnaie courante (Le Figaro)



Test du Samsung Galaxy Camera (zone numerique)

Recommandé par

COMPTES ET BILAN 2013



Comptes et bilan 2013

Bilan

I. Bilan 2013

	ACTIF				PASSIF		
	Immob. corporelles		1.163,59		**Capitaux propres**		278.312,57
				1400	Résultats reportés	136.396,45	
				1420	Résultat de l'exercice		
231000	Mat. & équip. pédag./anim.	30.759,15		1630	Provisions pr charges	6.771,01	
231900	Amort. actés	-29.595,56		1631	Provision pour charges salariales	105.525,11	
				165000	Provision pour autres risques et charges	29.620,00	
	Immob. financières		22.230,00				
280000	Immob. financières	31.162,00			**Dettes à plus d'un an**		
280009	Reduction de val imm fin	-8.932,00		178000	S/préavis non prestés		61.847,63
				179000	Dettes diverses à plus d'un an	61.847,63	
3400	**Stocks**	2.684,00	2.684,00				
	Créances à un an au plus		65.162,64		**Dettes à un an au plus**		68.900,71
400000	S/ventes & prest. de serv.	196,25					
404000	Produits à recevoir			440000	S/achats de biens et services	68.900,71	
413001	Subv Permanent/ FBIE			444000	Facture à recevoir		
413002	Subv Emploi EP				**Dettes fiscales, salariales et sociales**		
413003	Subv Activités EP	9.200,00		453000	Précompte professionnel à payer		
413005	Autres services de la CF	1.500,00		454000	ONSS à payer		
413100	Communes	1.000,00		455000	Rémunérations		
413302	Actiris	24.222,56		4800	Autres dettes		
413303	Forem	27.561,63					
413310	Région Wallone	582,20					
413312	Communauté Wallonie-Bruxelles	300,00					
413900	Autres	600,00					
	Placements trés. & val. disp.		305.720,90				
550000	Banque compte courant	60.738,73					
551000	Banque compte épargne Cigale	1.580,02					
554000	Banque comptes Tournai	19.083,54					
555000	Carnet de dépôt Tournai	1.076,20					
555001	Compte d'epargne short	1.556,22					
557000	Compte d'epargne Plus/BNP	218.227,70					
558000	Compte d'epargne Locative	1.924,16					
558100	Garantie Locative Wallonie	913,56					
570001	Caisse Arlon-Luxembourg	123,95					
570002	Caisse Tournai	80,14					
570003	Caisse bureau Bxls	416,68					
	Comptes de régularisation		24.149,74		**Comptes de régularisation**		12.049,96
490000	Charges à reporter	11.377,98		492000	Charges à imputer	4.000,00	
491000	Produits acquis	12.771,76		493000	Produits à reporter	8.049,96	
	TOTAL ACTIF		*421.110,87*		**TOTAL PASSIF**		*421.110,87*

Compte de résultats

II. COMPTES DE RESULTATS 2013

CHARGES	REALISE 2013	BUDGET 2013	PRODUITS	REALISE 2013	BUDGET 2013
1. ACTIVITES					
PRODUCTION	19.796,92 €	19.549,00 €	PRODUCTION ET PUBLICATION	2.898,21 €	5.350,00 €
			SUBSIDES PUBLICATIONS		
ACTIVITES D'AUTOFINANCEMENT	33.185,05 €	30.194,87 €	ACTIVITES D'AUTOFINANCEMENT	81.564,18 €	83.629,50 €
PILES	3.114,82 €	3.600,00 €	PILES	3.079,75 €	3.660,00 €
VARIATION DES STOCKS	- 6,00 €				
TOTAL	***56.090,79 €***	***53.343,87 €***		***87.542,14 €***	***92.639,50 €***
2. FONCTIONNEMENT					
SERVICES ET BIEN DIVERS/ ANIMATION	108.428,28 €	116.920,49 €	**SERVICES ET BIEN DIVERS**		
			ANIMATION	6.406,94 €	2.250,00 €
			INFORMATION	1.127,90 €	
			SUBSIDES ACTIVITES PR ANIMATION ET INFORMATION	8.579,26 €	
			SUBSIDES ACTIVITES ED. PERM	20.614,17 €	20.614,17 €
			SUBSIDES ACTIVITES AWIPH	500,00 €	
			SUBSIDES EXTRA	3.900,00 €	1.200,00 €
			SUBSIDES FORFAIT DE BASE ED. PERM	10.307,08 €	10.307,08 €
			COTISATIONS + CONTRIBUTIONS FORF +DONS	102.628,86 €	96.163,28 €
BBSB	12.746,78 €	13.255,00 €	SUBVENTIONS PR BBSB	10.650,00 €	10.450,00 €
FRAIS DE PERSONNEL			**FRAIS DE PERSONNEL**		
ACS	314.609,68 €	331.482,66 €	ACS	283.298,84 €	298.173,04 €
FBIE	46.002,02 €	45.980,59 €	FBIE	22.376,72 €	22.725,00 €
EDP	49.115,78 €	50.380,45 €	EDP	56.659,46 €	56.874,92 €
APE	475.200,60 €	486.335,17 €	APE	352.306,64 €	359.474,06 €
AUTRES CHARGES (Assurances)	5.524,05 €		SUBSIDES NON MARCHAND	78.947,10 €	78.947,10 €
			COMPLEMENT FBIE	4.976,36 €	4.976,36 €
AMORTISSEMENT, REDUCTION DE VAL ET PROVISION	6.922,53 €	1.922,53 €	AMORTISSEMENT, REDUCTION DE VAL ET PROVISION		
AUTRES CHARGES	2.134,71 €	2.300,00 €	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	297,53 €	
TOTAL	***1.020.684,43 €***	***1.048.576,89 €***		***963.576,86 €***	***962.155,01 €***
3. DIVERS	**3. DIVERS**				
CHARGES FINANCIERES	197,06 €	200,00 €	PRODUITS FINANCIERS	1.884,02 €	3.500,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	321,78 €		PRODUITSS EXCEPTIONNELS	3.583,02 €	
TOTAL	***518,84 €***	***200,00 €***		***5.467,04 €***	***3.500,00 €***
TOTAL COMPTES CLASSE 6	**1.077.294,06 €**	**1.102.120,76 €**	***TOTAL COMPTES CLASSE 7***	**€ 1.056.586,04**	**€ 1.058.294,51**
RESULTAT	***-€ 20.708,02***	***-€ 43.826,25***			

Projets 2014

Les **champs d'action prioritaires** de l'APEDAF pour l'épanouissement de l'enfant sourd sont et restent :

I. L'aide interparentale et familiale (le soutien parental)

II. L'éducation de l'enfant sourd (le soutien pédagogique)

III. La sensibilisation du grand public et des autorités compétentes par la réalisation d'outils pédagogiques/services

Les objectifs majeurs d'Éducation permanente pour tous ces champs d'action sont :

- poursuivre son investissement dans la consolidation de liens avec les parents d'enfants déficients auditifs (sourds et entendants) et mettre en œuvre des moyens afin d'assurer une participation des parents de plus en plus active dans les régions où leur implication est plus faible ;
- développer davantage son ouverture aux milieux défavorisés en leur proposant des outils adéquats et susceptibles d'éveiller leur intérêt ;
- améliorer sa méthodologie et dynamique interne par rapport aux projets à réaliser ;
- renforcer ses méthodes d'évaluation afin de mesurer l'impact de ses actions ;
- continuer son travail d'ouverture au monde associatif en vue de nouvelles collaborations ;
- augmenter la visibilité de l'association en développant des contacts avec les médias dans le but d'une plus grande *diffusion* des informations propres à sensibiliser le grand public à la problématique de la surdité.

Ce sont des objectifs qui s'inscrivent à moyen et à long termes.

En 2014, l'APEDAF poursuit son action par l'application de son plan quinquennal 2012-2016.

Voici un extrait du plan d'action quinquennal :

Pour l'avenir, quelles sont les lignes directrices de la programmation de notre action associative ?

Dès 2012, il conviendra de finaliser le **plan de communication** de l'association et plus spécifiquement pour chaque outil ou action de l'APEDAF. L'image de notre asbl devra être uniformisée (affiches/dépliants/logo/outils…) et la visibilité au niveau de la presse, augmentée.

Le processus d'accompagnement des familles dans l'élaboration des outils sera repensé ; augmenter le nombre de parents d'enfants sourds impliqués par outil et créer des outils impliquant uniquement des parents. La participation des parents sera notamment accrue dans notre bulletin de liaison La Parentière ainsi que dans divers sous-groupes visant ainsi une responsabilisation et une participation active des parents pour l'analyse critique de la société (ex : sensibilisations à la surdité, décret inclusion, etc.).

Des actions de **promotion/sensibilisation pour les outils-phares** de chaque année seront élaborées (exemples : brochure « Du bruit ? Trop de bruit ! » : actions de sensibilisation dans les lieux-dit concerts-festivals-semaine du son / pack « Sourd dans la circulation…Et si c'était vous ? » : continuer à sensibiliser et fournir la brochure et les dossards / diffusion des BD dans des journaux sociaux par série de planches).

De manière générale, un travail de recherche de nouveaux réseaux de **diffusion** des outils devra être effectué afin de toucher de nouveaux publics (exemple : réseau santé/médecins ORL…). Une réflexion y sera consacrée dès 2012.

Les thèmes qui pourraient être abordés pour la réalisation de futurs outils pédagogiques sont le deuil, la quête identitaire de la personne sourde, les loisirs, etc.

Il conviendra aussi de réaliser un circuit de **distribution** adapté par rapport à chaque outil : par rapport à la thématique et aux moyens humains mis à notre disposition, des lieux pertinents de dépôt seront ciblés. Chaque outil-phare fera ainsi l'objet d'une attention particulière et sera diffusé de manière pertinente. Une méthodologie de promotion des outils sera développée.

Les **animations** autour des outils devront être davantage diversifiées (exemple : organisation d'une exposition sur l'art et la surdité/conférence/soirée thématique/création d'un lieu d'échange et de partage autour de cet axe...).

Les **collaborations** avec d'autres organismes d'Education permanente devront être étendues, de même que nos actions en partenariat avec d'autres associations du secteur de la surdité (exemple : création d'autres types d'outils telle la création d'un jeu de société sur le thème de l'emploi pour les 16-25 ans en collaboration avec FFSB SARE Wallonie). Ils pourront ainsi utiliser davantage nos outils et nous aider à les faire vivre.

Le centre de documentation de l'APEDAF deviendra un réel lieu de rencontres de personnes sourdes et entendantes dès 2012. Des animations régulières y seront proposées telles des animations de contes bilingues « Bébé, Bambin Sourd Bouquinent… » et des rencontres d'auteurs. L'accessibilité de celui-ci sera également améliorée sur le site Internet de notre association grâce à l'insertion d'une rubrique de recherche en ligne qui permettra une recherche plus facile des divers documents qui y sont proposés.

Le **Forum** Internet de l'association devra être amélioré en vue d'une meilleure communication et d'un plus grand échange entre les internautes. Un lien pourra peut-être être inséré vers d'autres plateformes que le site Internet de l'APEDAF afin d'élargir l'accès à ceux qui ne connaissent pas l'association. Un lien sera également mis en place entre le Forum et la page Facebook de l'APEDAF.

Les **évaluations** des outils auprès des utilisateurs et affiliés de l'asbl devront bien évidemment perdurer afin de faciliter, pour l'utilisateur, l'accès au questionnaire et pour l'évaluateur, la récolte des données. Les informations recueillies sont une véritable mine d'or pour continuer à développer des projets toujours plus en adéquation avec les besoins de notre public-cible et du grand public.

Il est à noter aussi que l'APEDAF réalise déjà des petites **campagnes de sensibilisation** liées à certains outils (exemple en 2010-2011 : « Sourd dans la circulation… Et si c'était vous ? »). Cette démarche perdurera dans les années à venir et ce, bien que notre association ne soit pas reconnue dans l'axe 4 mais bien dans l'axe 3.1.

L’aide interparentale et familiale

Accueil et soutien des parents

La demande principale et prioritaire émanant des parents concerne l’information et le soutien.

La démarche de rencontre accrue et proactive auprès des familles se poursuivra en 2014. L’association mettra tout en œuvre pour accueillir les parents sourds d’enfants sourds (formation LS des employés, accessibilité du site internet, etc.).

Comme par le passé, la mise en place d’un accompagnement personnalisé des parents sera traitée en priorité. Un suivi des contacts est primordial et restera privilégié.

Plusieurs actions ont permis la création de relations avec les différents acteurs du monde de la surdité (parents, professionnels, etc.). Nous poursuivrons cet objectif pour développer davantage les collaborations et ainsi enrichir l’association d’expériences diverses pour la poursuite et/ou la création de projets.

Les contacts avec d’autres intervenants du monde de la surdité (psychologues, centres de Santé Mentale, centres d’Audiophonologie, etc.) continueront donc à être développés.

Parents-relais

Les parents d’enfants sourds et malentendants apprécient particulièrement la communication « de parents à parents ». À ce jour, huit parents-relais sont disponibles afin de venir en aide aux autres familles.

Comme mentionné plus haut, devant la difficulté d’organiser une rencontre pour les parents-relais, l’association se concentrera sur la promotion du service auprès de ses membres et l’organisation d’une formation en 2015.

Activités familiales

Diverses activités seront organisées dans le but d’apporter un meilleur accueil et soutien aux parents de l’association. Toutes les familles membres de l’association seront cordialement invitées à y participer. Nous espérons qu’elles se rendront nombreuses à ces activités et s’investiront dans les projets qui leur sont proposés.

Spectacle-Concert Jacques Stotzem

Les parents de la province du Luxembourg organiseront un concert donné par Jacques STOTZEM, le samedi 22 février 2014 à 20h à la salle de l’ISMA – 33, rue de Bastogne – 6700 ARLON.



Né en 1959 à Verviers, Jacques Stotzem est sans discussion l'un des plus grands guitaristes « fingerstyle » de notre temps. Du Japon aux Etats-Unis, les scènes du monde entier se sont ouvertes à lui. Déjà riche de nombreuses œuvres, sa discographie s'enrichit aujourd'hui d'une perle rare : « Catch the Spirit II ». Un album phare, truffé de surprises, de découvertes et de moments de pure émotion. Du tout grand Stotzem !

Ce qui frappe d'emblée lorsqu'on regarde jouer Jacques Stotzem, c'est la facilité déconcertante avec laquelle les doigts virevoltent sur le manche de la guitare, se jouant des pires difficultés techniques. Ce niveau d'excellence, Jacques l'a atteint par son talent, mais aussi par son travail et sa rigueur. Dans « Catch the Spirit II », c'est tout cela qui lui a permis de capter, sans jamais le dénaturer ni le travestir, l'esprit des plus grands auteurs de musique de ces dernières décennies. (Michel Vargas)

Activités Tournai

Diverses activités sont organisées à Tournai pour les familles et ce, tout au long de l'année dont des activités extrascolaires : matinées d'animation organisées un samedi par mois, ainsi que l'accueil de l'anthropologue Charles Gaucher et ses étudiantes en travail social de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick, Canada les 20 et 21 juin 2014.

Marche ADEPS

La septième marche ADEPS au profit de l'APEDAF aura lieu le dimanche 18 mai à Flobecq. Comme les années précédentes, les participants pourront emprunter quatre circuits différents respectivement de 5, 10, 15 et 20 kilomètres et ce, dans une région absolument remarquable « Le Parc Naturel du pays des Collines » : espaces verts, douces collines boisées, chemin perdus, ruisseaux…

Dîner des aides pédagogiques de Bruxelles

L'équipe des aides pédagogiques de Bruxelles organisera un goûter pour les familles d'enfants sourds aidés le samedi 21 juin 2014. La formule reste à définir.

Activité familiale

Le dimanche 4 mai, une activité familiale sera organisée pour les familles-membres de l'APEDAF à Pairi Daiza.

Assemblée générale

L'Assemblée générale se tiendra le jeudi 3 avril dans les locaux de l'APEDAF Bruxelles. La rencontre sera précédée d'un en-cas. Tous les membres y seront conviés.

Rhéto-Défi

L'APEDAF participera au Rhéto-défi. Qui est une journée « RAID » proposée aux classes terminales des 9 implantations des Écoles Libres de Mouscron et Comines dans une optique :

- de développement
- d'une éducation physique pour TOUS
- d'une éducation à la santé
- d'une éducation au sens des responsabilités
- d'une éducation à la solidarité

Ce sont donc entre 800 et 900 jeunes qui sillonneront les rues de Mouscron et Dottignies entre 8h00 et 16h00 ! Cette journée a pour but de rassembler tous les rhétoriciens des écoles libres de Mouscron et Comines autour des thèmes porteurs de l'éducation physique et de prouver aux élèves qu'ils sont tous capables de se dépasser grâce au sport. Cette journée se déroulera à la Ferme Saint Achaire le 9 mai prochain. Les bénéfices seront versés à l'association.

Journée des familles à Tournai

Le dimanche 29 juin 2013, l'APEDAF Tournai organisera sa journée des familles. Le programme reste à définir.

Semaine de stage pour les enfants sourds et la fratrie (Tournai)

Une semaine d'animations se déroulera du lundi 25 au vendredi 29 août. Le thème reste à définir.

Programmées et encadrées par les aides pédagogiques jamais en retard d'une idée, les animations sont bilingues, français (LPC) / langue des signes et accessibles aux frères et sœurs, copains, copines…

Week-end de Langue des Signes

Cet événement est postposé.

Evénements - récolte de fonds

- Projet de « soirée année 80 »à l'initiative d'un parent (à confirmer)
- Deuxième projet sera à organiser à Bruxelles

.

L’éducation de l’enfant sourd

Service d’aides pédagogiques

L’équipe d’aides pédagogiques poursuivra son travail de soutien et d’accompagnement des enfants déficients auditifs en intégration dans l’enseignement ordinaire. Ces vingt-quatre employés œuvrent en Région wallonne et à Bruxelles. Ils interviennent dans tous les réseaux d’enseignement et à tous les niveaux scolaires.

En 2014, les aides pédagogiques participeront à diverses formations visant à étendre et améliorer leurs compétences.

Elles se rendront également à des réunions de travail destinées à évaluer les élèves suivis et à répondre, de manière optimale, à leurs besoins spécifiques dans le cadre scolaire.

En Wallonie, différentes activités parascolaires seront préparées par les aides pédagogiques de la région.

Des animations parascolaires seront notamment proposées aux enfants : école des devoirs, cours de français seconde langue et activités parascolaires seront au programme. Elles initieront ces derniers à la langue des signes et à l’écrit.

Les aides pédagogiques poursuivront aussi le soutien pédagogique adapté (remédiation) à Bruxelles et à Tournai.

Une semaine d’animation sera proposée aux enfants sourds du 25 au 29 août 2014 à Tournai. Les objectifs pédagogiques seront basés sur des activités d’identification et de socialisation entre sourds-sourds et sourds-entendants. Les activités seront présentées de manière ludique.

Les aides pédagogiques de Bruxelles mèneront une réflexion quant à l’élaboration d’un dossier d’accueil pour les nouveaux parents. Le contenu reste à définir.

Une seconde réflexion sera faite concernant l’élaboration d’un dossier d’information destiné aux écoles et enseignants accueillant un enfant déficient auditif. Le contenu reste à définir.

Prix Clinique de Beloeil

En 2014, aucun appel à candidature ne sera lancé mais le Prix Clinique de Beloeil poursuivra son travail d’accompagnement des lauréats suivants :

- lauréat 2010 : le LSFB pour son « Dictionnaire de Langue des Signes Francophone Belge en ligne pour les Juniors et les Adultes ».
- lauréat 2012 : Espace Sourds pour son jeu « Jeu d'éducation à la santé ».
- lauréat 2013 : Ecole et Surdité asbl « Réalisation d’un programme d’enseignement bilingue langue des signes-français par immersion en langue des signes dans l’enseignement fondamental »

Animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent »

En 2014, nous poursuivrons notre travail de consolidation dans l'organisation des animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent ». Nous continuerons de développer le projet mis en place en 2009 dans la bibliothèque Hergé d'Etterbeek et Namur, qui proposent des animations « juniors » pour les enfants de 8 à 12 ans. Un travail accru de promotion des animations continuera d'être assuré par la responsable du projet, à savoir l'assistante sociale. Les flyers, signets et affiches seront diffusés aux bibliothèques et à un large public.

Un suivi régulier du projet sera assuré tout au long de l'année par la responsable du projet. Elle assistera aux animations dans les différentes régions.

Nous privilégierons les contacts réguliers avec les bibliothèques. L'assistante sociale prendra régulièrement des nouvelles auprès des conteurs et des bibliothèques afin d'avoir des retours sur les animations. Par ailleurs, la responsable du projet restera disponible pour toute question que se posant aux différents intervenants quant aux animations.

Accompagnement des conteurs

En 2014, l'assistante sociale poursuivra son travail d'accompagnement des conteurs. Une journée de rencontre entre les conteurs pourra être organisée si les conteurs y trouvent un intérêt.

Faute de subside, aucune formation ne pourra être proposée aux conteurs en 2014.

« Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » dans les écoles

À l'instar des activités « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » qui se déroulent dans les bibliothèques de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'objectif de ce projet est de sensibiliser les enfants du primaire à la lecture, à la découverte du livre et à la richesse de la langue des signes. Il tend également à démontrer que des enfants présentant certaines déficiences ont leur place dans l'enseignement ordinaire et qu'il existe des pistes pour combler « le manque » et favoriser l'intégration sociale.

Le projet sera présenté aux parents membres de l'association qui ont un enfant en intégration. Ceux, d'entre eux, qui seront intéressés se verront proposer l'animation dans l'école de leur enfant. Sur cette base, l'APEDAF pourra organiser des animations dans ces écoles.

Activité complémentaire aux animations BBSB

Un projet de ludothèque pourrait voir le jour grâce à la collaboration du CREE, de la bibliothèque d'Anderlecht et de l'APEDAF. Le projet a été considéré comme viable en 2013, mais en attente faute de subside.

La sensibilisation du grand public et des autorités compétentes

Outils de sensibilisation et d'information

En 2014, l'APEDAF participera à la création d'une charte graphique. Ce document de travail contenant l'ensemble des règles fondamentales d'utilisation des signes graphiques constituera l'identité graphique de notre association et de nos projets. Tous les visuels de l'association seront dès lors amenés à être modifiés.

Plaquette de présentation, affiche, fascicules et présentation Powerpoint de l'APEDAF

Le travail de visibilité se poursuivra dès que la nouvelle charte sera présentée aux membres.

Cette charte graphique modifiera véritablement le regard du public et permettra d'augmenter la couverture médiatique de l'association.

Enfin, plusieurs montages Powerpoint seront réalisés en 2014 en vue de présenter l'APEDAF lors de sensibilisations, stands ou lors de toute autre manifestation servant à faire connaître nos actions.

Animations autour des outils pédagogiques

L'association élargira ses collaborations vers les associations sœurs. Elle développera des animations grâce aux canevas d'animations créés pour les outils. De plus en plus d'associations les utilisent et font vivre nos outils pédagogiques.

Impacts de nos actions

L'association poursuit la mise en place d'une méthodologie afin d'évaluer l'impact de ses actions dans divers domaines.

Mini-conférences interactives

Les mini-conférences interactives continueront à être proposées au grand public durant l'année 2014. Elles se tiendront au siège social de l'APEDAF. Le vendredi soir restera le moment de rencontre privilégié afin de s'assurer d'une fidélisation du public.

Les thèmes choisis sont « l'usage de la langue des signes en parallèle avec la LPC/AKA », « la musique et les enfants sourds » et « le rôle des loisirs dans l'intégration des enfants sourds ».

Ils sont développés en fonction de la demande du public afin qu'ils soient en parfaite adéquation avec celui-ci. Un professionnel y sera invité.

Ils ont pour objectif d'informer le public, mais également de permettre des rencontres ou des retrouvailles entre parents, professionnels, étudiants et membres de l'équipe.

D'une durée approximative d'une heure, celles-ci seront suivies d'une période de questions-débats permettant aux participants une appropriation du thème, une participation active et un échange d'idées. Ces moments nous intéressent plus particulièrement car ils permettent à l'APEDAF de prendre connaissance des nouveaux questionnements des parents, ce qui lui permet d'évoluer adéquatement en fonction des attentes des familles. De plus, les mini-conférences permettent l'évolution progressive du participant dans la démarche d'Éducation permanente. En effet, les moments de débats seront programmés dans une perspective de développement de l'esprit critique et de la participation citoyenne.

Ateliers de conversation et d'initiation à la langue des signes et ateliers de LPC

En 2014, les ateliers de conversation et d'initiation à la langue des signes continueront à être proposés, gratuitement, dans deux régions de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Bruxelles et le Hainaut). Ils se dérouleront jusqu'en juin 2014 et reprendront en octobre avec de nouveaux groupes.

Ils visent à initier précocement à la pratique de la langue des signes et s'adressent à toute personne désireuse d'en apprendre les bases: parents, professionnels, éducateurs, animateurs, puéricultrices, employés communaux, étudiants…

À Bruxelles, l'atelier, donné également par une personne sourde, aura lieu une fois par semaine, le mercredi après-midi, durant deux heures, dans les locaux du siège de l'APEDAF (niveau initiation).

Sensibilisations à la surdité

Les sensibilisations répondent à la demande de différents établissements scolaires répartis en Fédération Wallonie-Bruxelles. Celles-ci auront pour objectif de leur apporter des informations théoriques et pratiques sur la surdité. Nous développerons les sensibilisations pour le grand public par la promotion du service : réalisation d'un dépliant et distribution au tout public.

Plusieurs sensibilisations pour le grand public seront également présentées en 2014 afin de continuer la démarche d'Éducation permanente déjà amorcée depuis l'élaboration du nouveau décret. Celles-ci sont l'occasion de favoriser l'intégration des personnes sourdes dans notre société.

Ce travail de sensibilisation à la surdité auprès du grand public se poursuivra dans les Régions wallonne et bruxelloise. Toute personne/tout organisme désireux de se sensibiliser et/ou de se familiariser avec le monde de la surdité est invité à prendre contact avec l'assistante sociale de l'APEDAF. Un nouveau volet sur les nuisances sonores, sujet actuel reflétant une préoccupation publique, devra être proposé au

grand public. L'assistante sociale proposera également du nouveau matériel de sensibilisation aux participants.

En 2014, la promotion sera plus spécifiquement axée sur les communes.

Plusieurs actions de promotion de la brochure « Sourd dans la circulation… Et si c'était vous ? » sont au programme, notamment lors de la **Semaine de la mobilité** et plus spécifiquement à l'occasion du **dimanche sans voiture** qui aura lieu le 21 septembre 2014.

En fonction de l'actualité et du temps disponible pour ce volet d'activités, d'autres collaborations seront envisagées pour faire connaître les outils d'Éducation permanente réalisés en 2013 prioritairement.

La réflexion se poursuivra afin d'œuvrer à augmenter les collaborations mais également en vue de diversifier et accroître le nombre de présentations/animations autour des outils lors de stands ou d'événements ponctuels.

Journée portes ouvertes

L'APEDAF accueillera encore en ses locaux les étudiants des cours du soir en langue des signes de l'Institut Fernand Cocq et ce, pour la 7ème année consécutive.

La chargée de projets d'Éducation permanente et l'assistante sociale leur feront découvrir les différents volets de l'association, les outils d'Éducation permanente et leur présenteront une sensibilisation à la surdité. Une animation autour de l'outil « Parcours de Sourds » leur sera proposée.

Participation aux salons/ foires/ festivals

L'APEDAF poursuivra son travail de représentation et de sensibilisation en présentant ses activités, services et réalisations. Elle profitera de ces moments pour faire vivre les outils d'Éducation permanente.

Les dates connues à ce jour pour l'année 2014 sont les suivantes :

- les 20, 21 et 22 février : Tournai Expo, SIEP (salon information études et professions)
- participation à « Tournai Coti, Tournai Cotons », journée de l'accueil de l'enfance
- 20 mars : « Journée du Handicap » à Louvain-la-Neuve
- du 24 au 26 avril : salon « autonomies » à Liège
- du 9 au 25 juin : accueil d'étudiants en travail social canadiens

Journée Mondiale des Sourds

Le samedi 27 septembre 2014 se déroulera à Charleroi la 21ème Journée Mondiale des Sourds de Belgique. Comme chaque année, l'APEDAF y tiendra un stand et fera des animations autour des outils pédagogiques réalisés ces dernières années.

Opération Souris

L’ « Opération Souris » se déroulera du 1er au 28 février. Une nouvelle convention triennale a été signée avec « Passion Chocolat ». Un nouveau produit sera dès lors proposé aux gourmands philanthropes. Il s’agit d’un ballotin allongé contenant 8 pralines artisanales. Il sera proposé à la vente au prix de 5€.



Christian Merveille assurera à nouveau le parrainage de cette édition.

Dans un souci d’amélioration constant de l’action, l’affiche sera modifiée.



Les ventes seront quelque peu redynamisées dès 2014 notamment grâce à de nouveaux créneaux de vente (Delhaize…).

Ces différentes actions ainsi que les diverses retombées médiatiques œuvreront à augmenter la visibilité de notre association auprès du grand public et à sensibiliser à la problématique de la surdité.

Opération de solidarité

En décembre 2014, l’APEDAF organisera la sixième édition de son opération de solidarité. Elle proposera aux entreprises belges et étrangères de magnifiques coffrets de pralines comme cadeaux de fin d’année. Elle espère que cette action continuera à remporter un grand succès !

Site Internet

Le Site Internet offre maintenant un accroissement de son efficacité et permet de surfer rapidement pour trouver l’information judicieuse, au moment approprié. Cette année la création d’une charte graphique devrait amener des changements supplémentaires. L’ajout d’un slide augmentera la visibilité des projets.

En 2014, les visiteurs pourront donc y apprécier divers changements :

- un emplacement de présentation du Forum politique ;
- le développement du service parents-relais ;
- l’ajout de sous rubriques dans le volet « infos surdités » ;
- la promotion de recherche de livres dans notre centre de documentation ; etc.
- l’insertion d’une video en langue des signes sur la page d’accueil ;
- la liaison avec Facebook, les commentaires du site et le Forum.

Sensibilisation des autorités compétentes

Accessibilité à la culture

L'APEDAF poursuit son travail de sensibilisation auprès des télévisions belges en matière de traduction en langue des signes, sous-titrage des émissions, présence d'émissions réalisées par les sourds. Elle rend accessible ses propres événements via le sous-titrage et des collaborations diverses telle l'Université de Mons.

Commission Consultative de la Langue des Signes (CCLS)

En 2014, Madame Edith Rioux arrive à sa sixième année de mandat en tant que membre effectif au sein de la commission. L'an dernier, Madame Anne Lamotte avait posé sa candidature en tant que membre effectif mais aucun suivi n'a été fait. Madame Rioux agirait dès lors à titre de membre suppléant.

Plateforme Annonce Handicap

Cette association fut fondée suite au séminaire organisé en mars 2008, à l'initiative de la Fondation Lou. Le thème « soutien moral aux parents autour du diagnostic de handicap de leur enfant » avait fédéré bon nombre d'associations. Elles collaborent à de nombreux projets concernant l'annonce du diagnostic.
Edith Rioux y représente l'APEDAF depuis 2011.

Site internet : www.plateformeannoncehandicap.be

Campagnes de sensibilisation des professionnels de la santé

Aucune campagne de sensibilisation n'est prévue pour 2014, néanmoins l'APEDAF poursuivra le suivi des contacts privilégiés de 2013.

Réalisation d'outils pédagogiques et de services pour le grand public

L'APEDAF est reconnue association d'Éducation permanente dans le cadre du nouveau décret d'Éducation permanente du 17 juillet 2003. Ce dernier a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

La démarche permet donc de favoriser et de développer, principalement chez les adultes :

a) une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;

b) des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;

c) des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Notre association doit, dès lors, s'atteler à poursuivre la réalisation d'outils pédagogiques et de services et les faire connaître au grand public annuellement, pendant une période de cinq ans. Cette démarche est, dans son ensemble, très valorisante pour l'association et permet une mise en valeur de ses actions.

Outils 2014

Qui sommes-nous? (Titre provisoire)
Réflexion conjointe sur l'identité des personnes sourdes

En 2011, l'APEDAF a donné un éclairage sur cette problématique, à partir de recherches en sociologie, en psychologie ou en en anthropologie, mais également de témoignages de personnes sourdes, dans la brochure « Qui suis-je, ébauche de réflexion sur l'identité des personnes sourdes ». Cependant, il s'agissait surtout de réflexions de personnes entendantes sur l'identité des personnes sourdes et, ces dernières rencontrant souvent des difficultés de compréhension du langage écrit, ne sont pas souvent à même de pouvoir se prononcer par rapport à la pertinence ou à l'adéquation de telles réflexions.

C'est la raison pour laquelle l'APEDAF a décidé de produire une réflexion commune sur cette thématique, exprimée en langue des signes.

L'objectif est de la proposer, en langue des signes, sous la forme d'une capsule vidéo, à des personnes sourdes, dans le cadre d'ateliers et de leur demander d'exprimer leurs réactions par rapport à celle-ci. Ces réflexions seront filmées et intégrées ensuite dans un DVD dans lequel la capsule vidéo sera également intégrée. L'introduction de celui-ci sera présentée par une personne sourde, professionnelle de la langue des signes et de la culture sourde. L'intégralité de la vidéo sera sous-titrée pour qu'elle soit également accessible aux personnes ne maîtrisant pas la langue des signes.

L'accès aux soins de santé (Titre provisoire)

Comme tout être humain, la personne sourde est amenée à devoir se soigner et comme tout citoyen elle doit pouvoir bénéficier d'un accès aux soins de santé équivalent aux autres.

L'APEDAF souhaite réaliser une brochure de sensibilisation afin d'expliquer les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes sourdes pour se faire soigner, dégager des pistes pour y remédier et présenter des exemples de structures qui ont pu palier ces difficultés.

Comme nous ne pourrons être exhaustifs et que des brochures intéressantes existent déjà sur ce sujet, nous renverrons à ces brochures et indiquerons où se les procurer.

Plus particulièrement, faire la promotion du système de visioconférence mis en place depuis 2 ans à partir du CHU de Charleroi qui permet aux personnes sourdes signantes de pouvoir bénéficier d'un interprète à distance lors d'un entretien avec un médecin.

Grâce à cette présentation, le corps médical ainsi que le tout public pourra être mieux informé de la réalité vécue par les personnes sourdes lorsqu'elles doivent se faire soigner.

Mon vécu de personne sourde (Titre provisoire)

L'APEDAF souhaite réaliser un outil de sensibilisation dont l'objectif est d'une part de donner la parole aux personnes concernées par la surdité et d'autre part offrir à tous l'occasion d'une prise de conscience afin de réajuster son jugement et son comportement. Le manque de connaissance du sujet ainsi que certains préjugés peuvent nuire à une intégration sociale sereine et épanouissante.

Avec une brochure de type « voici mon vécu », nous souhaitons que, par le biais de témoignages, l'impact sur le grand public soit plus éloquent. Que cette brochure dynamique puisse sensibiliser les uns et les autres sur ce que vivent les sourds et comment ils le vivent !

De cette manière, viser une approche de la tolérance et le respect de la différence.
Le livret contiendra différents thèmes balayant le quotidien de l'enfant sourd :
Moi et la surdité, moi à l'école, moi et ma famille, moi et les autres, moi et mes loisirs et moi et mes rêves ;

Chaque thème sera enrichi de témoignages, anecdotes, souvenirs, et accompagné d'explications (le rôle de l'AP, les aides techniques, les moyens de communications, l'inclusion scolaire, …). Des petits conseils seront également mis en évidence par thème en plus de quelques illustrations.

De manière plus générale, ce projet œuvrera à une plus grande sensibilisation à la problématique de la surdité et à une meilleure compréhension du vécu de l'enfant et de l'adulte sourd au sein de notre société.

18 ans demain ! (Titre provisoire)

Le cap des 18 ans est important pour les jeunes. Il symbolise l'entrée dans le monde « adulte », avec tout ce que cela implique comme changements personnels et professionnels.

Ce livret prodiguera des conseils aux jeunes sourds fraîchement diplômés : nouveaux droits et devoirs, études supérieures, démarches administratives… seront les différents volets développés dans cet outil présenté sous forme de fiches pratiques thématiques rangées dans un dépliant à volets.

Exemples :
- Je sors de l'école, quelles démarches dois-je entreprendre (allocations pour personnes handicapées, mutuelle…)?
- Je commence à vivre seul (possibilité d'hébergement dans des foyers…).
- Je souhaite passer mon permis de conduire.

Des témoignages viendront compléter les explications et conseils, ainsi que des illustrations adaptées au public-cible.

Un des objectifs est d'outiller les professionnels pour qu'ils puissent informer les jeunes sourds (et les jeunes de manière générale par extension) pour favoriser une continuité et une transition harmonieuse entre l'école et la vie active, dans toutes les sphères concernées (préparation à l'emploi, à la vie autonome, mobilisation des établissements scolaires…).

L'APEDAF souhaite également sensibiliser le grand public et les secteurs mentionnés et encourager l'inclusion des personnes sourdes dans la société, à travers tous les champs qui composent le vivre ensemble.

Quizz sur la surdité : apprendre par le jeu (Titre provisoire)

Cette brochure se présentera sous forme de tests, labyrinthes, vrai/faux, lignes du temps, jeux de mémoire, etc. qui aborderont des thèmes liés à la surdité, complétés par des informations pratiques facilement compréhensibles par tous. Moments forts de l'histoire, personnalités qui ont marqué les esprits, aides techniques, ouvrages de référence, explications médicales, accessibilité seront quelques-uns des sujets évoqués.

L'objectif de cet outil est d'informer et de sensibiliser à diverses thématiques autour de la surdité de manière ludique.

Le jeu, outil pédagogique par excellence, est un médium différent au service de l'apprentissage. Il permet aux participants d'acquérir des connaissances en se divertissant, sans ressentir une éventuelle impression de contrainte. Les personnes ne maîtrisant pas parfaitement la langue française, par exemple, peuvent se sentir démunies face à un contenu trop littéraire. Une présentation aérée et colorée accompagnant des textes courts permet de dépasser cette crainte face à un contenu a priori complexe.

Ce type de support change le rapport au savoir et motive les joueurs, facilite la concentration et le recours à la mémoire. Grâce au jeu, la personne est active, elle peut prendre plaisir à partager, à échanger. Des qualités de communication, de respect mutuel, de savoir vivre ensemble se développent.

Sets de table

Des sets de table seront réalisés pour sensibiliser un public tout venant à la surdité. Différents thèmes pourront être abordés comme : la communication des sourds, la scolarisation, les aspects techniques et/ou scientifiques, la santé… Des illustrations viendront compléter chaque thème.

Des citations, des phrases et des explications brèves pourront éveiller l'attention des convives des restaurants et les amener à se poser des questions sur la surdité tout en s'ouvrant à la différence de personnes qui passent quasi inaperçues. En effet, la surdité est un handicap invisible et qui de prime abord, ne dérange pas jusqu'au jour où l'on se retrouve confronté à la communication.

La prise de conscience par rapport à la réalité des personnes sourdes est importante et utile pour permettre ainsi le rapprochement de la communauté entendante et de la communauté sourde

& L'APEDAF Tournai(t) - 35 ans d'intégration scolaire de l'élève sourd…

Ce numéro hors-série des « Cahiers de la Salamandre » est édité dans le double contexte du trente cinquième anniversaire de l'APEDAF et de la programmation du spectacle « Slips Inside », des OKIDOK le 20 décembre 2013 à la Maison de la Culture de Tournai.

L'ensemble du projet, l'organisation de la soirée action intégration et l'édition de la revue ont été menés à bien par les parents, les enfants et le personnel de l'antenne Wallonie Picarde de l'association.

À tous les coups, la diversité des témoignages ne suscitera une belle unanimité ni même un assentiment circonspect. Soit ! Dès l'origine, les parents de l'APEDAF voulaient susciter le débat. Prendre la responsabilité de rassembler les points de vue et de les publier, c'est soutenir avec conviction que quoi qu'il arrive, nous arriverons à nous entendre.

Bulletin trimestriel « La Parentière »

En 2014, les articles de fond des différentes rubriques s'agenceront toujours autour de la thématique développée dans le fichier central. Par ce thème commun, il a été constaté une meilleure cohérence interne. Les personnes qui le désirent pourront ainsi étoffer leur collection des différentes thématiques liées à la surdité.

Lors des différents événements auxquels participera l'APEDAF, nous œuvrerons à compléter notre liste d'adresses courriel afin de distribuer « La Parentière » en version électronique à un plus large public intéressé par les activités de l'association.

Des articles de fond, conséquents et nombreux, y figureront encore et les reportages seront de plus en plus privilégiés. Ils seront notamment réalisés par les chargés de projets lors de leurs tournages et déplacements dans le cadre de la réalisation d'outils pédagogiques. Ce sera également l'occasion de multiplier les contacts et de proposer à différents partenaires de prendre part à la rédaction du journal de l'association.

Services 2014

Centre de documentation

En 2014, l'équipe de l'APEDAF poursuivra l'encodage des ouvrages, leur étiquetage, l'encodage des DVD, le dépouillage et le classement des revues.

La recherche d'ouvrages à partir du site Internet de l'association est désormais fonctionnelle. Il convient de bien diffuser l'information auprès de nos visiteurs. Une action sera faite en ce sens.

Le chargé de projet d'Éducation permanente continuera à participer aux réunions ainsi qu'aux formations organisées par le RBD Santé (Réseau Bruxellois de Documentation en promotion de la Santé) http://www.rbdsante.be/Liens.htm
Les objectifs du RBD santé sont de :

- Promouvoir la visibilité des centres de documentation ;
- Favoriser les collaborations entre les centres de documentation membres du Réseau ;
- Partager l'information ;
- Faciliter des échanges de documents entre les membres du Réseau, orienter les usagers.

Dans le cadre de la collaboration avec le RBD santé, un salon de la documentation est envisagé pour mai 2014. Celui-ci permettra au grand public de faire appel à notre association avec plus de facilité.

L'APEDAF fera preuve d'ouverture et veillera notamment à acquérir des ouvrages dans divers domaines pouvant être agent formateur pour son public cible (formation, éducation, développement personnel, handicap associé, etc.). Développer des rubriques au centre de documentation afin d'effectuer un travail d'analyse critique, donner des outils à notre public cible pour qu'il puisse participer activement au changement des mentalités sera une priorité.

Des événements pourraient être organisés au sein même du centre de documentation. L'APEDAF assurera la promotion du module « recherche de livres » du centre de documentation via le site Internet.

Forum de discussions sur Internet

En 2014, l'APEDAF améliorera la visibilité de son Forum. Cette année l'accent sera mis sur la promotion de ce service.

Les participants des différents services, dont les mini-conférences, seront également invités à poursuivre leurs discussions-débats sur le Forum de l'association.

Une attention particulière lui sera consacrée cette année encore afin que les échanges soient fructueux. Un membre du personnel sera invité à y ajouter des articles régulièrement.

Collaborations

La collaboration avec les autres associations en relation avec le secteur de la surdité (FEPEDA, VLOK-CI, EURO-CIU, CREE, FFSB, Grandir Ensemble, ESPAS, ALISE et Papillon vole…) se poursuivra bien évidemment tout au long de l'année. Une attention particulière sera apportée à notre désir de rapports et d'échanges fructueux avec ces différents partenaires.

La directrice développera son partenariat par la rencontre régulière de dirigeants d'associations, centres ou écoles du domaine de la surdité. Les contacts avec d'autres intervenants du monde de la surdité (psychologues, centres de Santé Mentale, centres d'Audiophonologie, etc.) continueront également à être développés.

Collaborations dans le cadre de la réalisation d'outils pédagogiques

La formalisation des comités d'évaluation accompagnant la réalisation des outils pédagogiques ainsi que la réalisation d'ouvrages collectifs ont permis de multiplier les collaborations avec d'autres associations ou institutions.

L'année 2014 sera riche des diverses collaborations que l'association mettra en place afin de constituer ces comités d'évaluation : la FFSB, plusieurs personnes sourdes et parents d'enfants sourds, des professionnels du monde de la surdité...

D'autres collaborations sont envisagées pour les autres projets de l'association notamment dans l'animation autour des outils. Des associations « jumelles » seront davantage approchées (jeunesse, formation, Education permanente, etc.).

Collaborations pour la diffusion et la promotion

En 2014, l'APEDAF favorisera les collaborations avec des structures susceptibles de contribuer à la diffusion des informations concernant les outils et services de l'association.

L'APEDAF poursuivra ses efforts afin d'étoffer la liste de ses contacts.

Les communications de l'ASBL

L'asbl Informaction a été approchée pour s'assurer de l'aboutissement de ce plan pour 2014. Les points discutés lors de la Journée Annuelle des Employés du 28 octobre 2011 pourront y être intégrés. Il sera ensuite proposé au Conseil d'administration de l'APEDAF. Il aura pour but de systématiser les communications externes et internes propres à l'association en vue d'améliorer notamment les relations, fidéliser ses membres, sensibiliser encore et toujours les politiques et accroître ses relations avec la presse.

La prochaine Journée annuelle des employés devrait avoir lieu le vendredi 24 octobre 2014 à Bruxelles. Le thème reste à définir.

Le fonctionnement de l'association

Personnel APEDAF

Déménagement

L'APEDAF doit déménager au plus tard le 31 décembre 2014. Elle recherche activement de nouveaux locaux et espère que le déménagement pourra avoir lieu la dernière semaine du mois d'août.

Employés

La surcharge de travail amenée par les différents départs et par les exigences Éducation permanente complexifie le bon fonctionnement de l'association et diminue les disponibilités de l'équipe pour certains projets. L'APEDAF a donc décidé de contacter une asbl de volontariat pour réfléchir aux postes que pourraient occuper ces bénévoles.

- l'aide dans la vente de chocolats
- les mises à jour de fichiers
- l'avancement des travaux d'encodage des livres du Centre de documentation ;
- la finalisation des documents PDF indispensables aux familles d'enfants sourds ainsi qu'aux professionnels du milieu ;
- la programmation du site Internet
- gestion du Forum
- correcteurs d'orthographe
- etc.

Réunions du personnel du siège social

Des réunions continueront à avoir lieu, mensuellement, au siège de l'APEDAF. Elles rassembleront les neuf personnes de l' « équipe bruxelloise ». Elles auront pour but d'informer les personnes présentes de l'évolution de chacun des dossiers en cours, de répartir les tâches et de pallier aux dysfonctionnements éventuels.

Des rencontres individuelles auront également lieu, de façon régulière, afin que la directrice puisse assurer la gestion des projets de façon constante. Des informations personnelles pourront alors lui être communiquées. Par cette démarche, nous assurons une discrétion et un suivi constant des projets en cours.

Les rencontres régulières entre la directrice et la coordinatrice Bruxelles auront pour objectif d'améliorer les communications entre les deux équipes administratives/ Éducation permanente et aides pédagogiques.

Formations du personnel administratif, social et pédagogique

Diverses formations seront suivies par le personnel de l'association en vue d'assurer un *travail d'accompagnement* optimal :
Langue des signes, volontariat, marchés publics, CESSOC statut unique employé/ouvrier, fiscalité et responsabilités des asbl, communication vers l'extérieur, publi-citez-vous, etc.

- Deux employés participeront à la formation organisée par Le SEFoP (Service d'Education et de Formation Populaire – asbl d'Éducation permanente) : « Publi-citez vous » (Apprendre à communiquer vers l'extérieur de l'asbl).
- Deux formations en mindmapping seront suivies.
- La conduite de réunion, les 19 et 26 septembre 2014
- Travailler en équipe : coordonner, motiver et susciter l'implication, les 22, 23 et 24 avril 2014
- Une aide pédagogique poursuivra sa formation en langue des signes à l'Institut Fernand Cocq.
- Formation interne en LPC pour chaque membre de l'équipe des aides pédagogiques. La formule reste à définir.

Quatre réunions seront au programme en 2014 entre les coordinateurs pédagogiques et la directrice de l'APEDAF. Celles-ci auront comme objectifs d'apporter une cohésion entre les différentes régions assurant la qualité dans les relations de travail et une communication optimale dans les projets de l'association.

BUDGET 2014



Budget 2014

III. BUDGET 2014

CHARGES			PRODUITS		
1. ACTIVITES	**BUDGET 2014**	**REALISE 2013**		**BUDGET 2014**	**REALISE 2013**
PRODUCTION	11.250,00 €	19.796,92 €	PRODUCTION ET PUBLICATION	3.200,00 €	2.898,21 €
			SUBSIDES PUBLICATIONS		
ACTIVITES D'AUTOFINANCEMENT	37.824,44 €	33.185,05 €	ACTIVITES D'AUTOFINANCEMENT	104.180,00 €	81.564,18 €
PILES	3.600,00 €	3.114,82 €	PILES	3.660,00 €	3.079,75 €
VARIATION DES STOCKS		- 6,00 €			
TOTAL	***52.674,44 €***	***56.090,79 €***		***111.040,00 €***	***87.542,14 €***
2. FONCTIONNEMENT					
SERVICES ET BIEN DIVERS/ ANIMATION	116.233,39 €	108.428,28 €	**SERVICES ET BIEN DIVERS**		
ANIMATION			ANIMATION	2.800,00 €	6.406,94 €
			INFORMATION		1.127,90 €
			SUBSIDES ACTIVITES PR ANIM ET INFO.	6.000,00 €	8.579,26 €
			SUBSIDES ACTIVITES ED. PERM	20.861,54 €	20.614,17 €
			SUBSIDES ACTIVITES AWIPH		500,00 €
			SUBSIDES EXTRA	1.200,00 €	3.900,00 €
			SUBSIDES FORFAIT BASE ED. PERM	10.430,76 €	10.307,08 €
			COTISATIONS + CONTRIBUTIONS FORF +DONS	103.120,07 €	102.628,86 €
BBSB	11.600,00 €	12.746,78 €	SUBVENTIONS PR BBSB	10.100,00 €	10.650,00 €
FRAIS DE PERSONNEL			**FRAIS DE PERSONNEL**		
ACS	337.688,32 €	314.609,68 €	ACS	302.059,99 €	283.298,84 €
FBIE	47.482,54 €	46.002,02 €	FBIE	22.725,00 €	22.376,72 €
EDP	51.049,03 €	49.115,78 €	EDP	57.339,09 €	56.659,46 €
APE	490.075,88 €	475.200,60 €	APE	363.093,18 €	352.306,64 €
AUTRES CHARGES (Assurances)	6.730,00 €	5.524,05 €	SUBSIDES NON MARCHAND	79.894,47 €	78.947,10 €
			COMPLEMENT FBIE	5.036,09 €	4.976,36 €
AMORTISSEMENT, REDUCTION DE VAL ET PROVISION	1.796,00 €	6.922,53 €	AMORTISSEMENT, REDUCTION DE VAL ET PROVISION		
AUTRES CHARGES	2.460,00 €	2.134,71 €	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		297,53 €
TOTAL	***1.065.115,16 €***	***1.020.684,43 €***		***984.660,19 €***	***963.576,86 €***
3. DIVERS		**3. DIVERS**			
CHARGES FINANCIERES	200,00 €	197,06 €	PRODUITS FINANCIERS	2.500,00 €	1.884,02 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		321,78 €	PRODUITSS EXCEPTIONNELS		3.583,02 €
TOTAL	***200,00 €***	***518,84 €***		***2.500,00 €***	***5.467,04 €***
TOTAL COMPTES CLASSE 6	**1.117.989,60 €**	**1.077.294,06 €**	***TOTAL COMPTES CLASSE 7***	**€ 1.098.200,19**	**€ 1.056.586,04**
RESULTAT	***-€ 19.789,41***	***-€ 20.708,02***			

IV. BUDGET REMUNERATION 2014 versus REALISE 2013

CHARGES	BUDGET 2014	REALISE 2013	VARIANCE	VARIANCE en %	PRODUITS	BUDGET 2014	REALISE 2013	VARIANCE	VARIANCE en %
FRAIS DE PERSONNEL					FRAIS DE PERSONNEL				
ACS	337.688,32 €	314.609,68 €	€ 23.078,64	7,34%	ACS	302.059,99 €	283.298,84 €	€ 18.761,15	6,62%
FBIE	47.482,54 €	46.002,02 €	€ 1.480,52	3,22%	FBIE	22.725,00 €	22.376,72 €	€ 348,28	1,56%
EDP	51.049,03 €	49.115,78 €	€ 1.933,25	3,94%	EDP	57.339,09 €	56.659,46 €	€ 679,63	1,20%
APE	490.075,88 €	475.200,60 €	€ 14.875,28	3,13%	APE	363.093,18 €	352.306,64 €	€ 10.786,54	3,06%
AUTRES CHARGES					NON MARCHAND	79.894,47 €	78.947,10 €	€ 947,37	1,20%
					FORFAIT DE BASE	5.036,09 €	4.976,36 €	€ 59,73	1,20%
TOTAL	***926.295,77 €***	***884.928,08 €***				***830.147,82 €***	***798.565,12 €***		

SOLDE REMUNERATION :	**-96.147,95 €**	**-86.362,96 €**

APEDAF

Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones

Rue Van Eyck, 11a (5ème étage) - 1050 Bruxelles
Tel.: +32 (2) 644 66 77
Fax: +32 (2) 640 20 44
E-mail: info@apedaf.be
Site Internet: www.apedaf.be



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles